

Programme « Clés en main » - Territoires volontaires

Etude de capitalisation et d'évaluation

Rapport final

Octobre 2025

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	3
1.1	Les collectivités territoriales : acteurs stratégiques de la solidarité internationale.....	3
1.2	Le programme Territoires Volontaires : catalyseur d’engagement international des collectivités	5
1.3	Une démarche visant un triple objectif : capitaliser, évaluer et outiller	8
1.4	Le périmètre et la méthodologie de la démarche.....	9
2	UN PROGRAMME AU CROISEMENT DES ATTENTES LOCALES ET INTERNATIONALES	16
2.1	Une réponse adaptée aux besoins des collectivités en matière d’engagement international	16
2.2	La mise en œuvre de TEVO au prisme des partenariats.....	28
3	DES EFFETS TANGIBLES CONFIRMES	44
3.1	Des missions de volontariat globalement en phase avec les attentes des jeunes.....	44
3.2	Une satisfaction élevée, malgré des attentes parfois partiellement comblées	46
3.3	Le volontariat : un levier de développement personnel et professionnel pour les volontaires	48
3.4	Une montée en compétences également significative du côté des collectivités lauréates.....	58
4	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	66
4.1	En conclusion des 10 points clés de l’évaluation.....	66
4.2	Pour aller plus loin, les recommandations de l’évaluation	66
4.3	Note stratégique pour la mise en place d’un outil de suivi de cohorte des volontaires.....	66
5	ANNEXES	88
5.1	Vue d’ensemble sur les études de cas réalisées.....	88
5.2	Référentiel d’évaluation	92
5.3	7 Fiches-portrait volontaires complémentaires	96
5.4	Fiches de capitalisation	Erreur ! Signet non défini.

1 Introduction

1.1 Les collectivités territoriales : acteurs stratégiques de la solidarité internationale

1.1.1 Le Volontariat International : tendances et dynamiques émergentes

Le 5 mai 2023, à l'occasion du Conseil présidentiel du développement, le Président de la République a dévoilé une ambitieuse stratégie française visant à promouvoir un investissement solidaire et durable à l'échelle internationale. Cette stratégie s'articule autour de dix objectifs prioritaires, dont celui de mobiliser la jeunesse autour des grands enjeux de la politique de solidarité internationale. Dans cette perspective, un engagement significatif a été pris : la création de 3 000 postes d'experts et de volontaires internationaux d'ici à 2027, parmi lesquels plus de 2 600 postes seront réservés à des Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) coordonnés par France Volontaires.

Ce choix stratégique, qui confère une place centrale à la jeunesse dans le cadre des actions de coopération internationale, s'explique notamment par le constat préoccupant d'une diminution continue du nombre de jeunes volontaires au cours des neuf dernières années. Ce phénomène a été mis en lumière dans le rapport publié en 2019 par la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats¹. Néanmoins, depuis la sortie progressive de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, on observe un renouveau d'intérêt et un engouement croissant des jeunes pour l'engagement à l'international dans des missions de coopération.

» Une augmentation du nombre de Volontaires de la solidarité internationale (VSI) sur les dernières années

En 2023, **1 693 volontaires en VSI ont été comptabilisés, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2021**². Les progressions les plus significatives du nombre de volontaires concernent les zones d'Amérique et Caraïbes (+27%) ainsi que l'Asie-Océanie (+10%).

En ce qui concerne l'accueil des volontaires, **trois pays se distinguent par un grand nombre de VSI accueillis** sur l'année : Madagascar (176 volontaires), le Cambodge (142) et les Philippines (103). Viennent ensuite le Sénégal (96), le Cameroun (70) et le Liban (67).

Les cinq principales structures pourvoyeuses de volontaires restent, par ordre décroissant : la Guilde, la Délégation Catholique pour Coopération (DCC), Fidesco, le Service de coopération et de développement (SCD) et France Volontaires. **Plus de huit missions sur dix (83 %) sont portées par ces structures**. Néanmoins, l'augmentation du nombre de volontaires s'appuie sur la forte progression de **l'activité des autres organisations agréées (une progression de 23 % contre 1 % par les cinq principales structures pourvoyeuses de volontaires)**.

» Pour les Services civiques Internationales : une augmentation sur les mobilités hors Europe

En 2023, les départs SCI sont en forte augmentation par rapport à l'année précédente. En effet, ce sont près de **1 698 missions qui ont été comptabilisées en 2023, soit 21 % de plus par rapport à 2022**.³ L'activité retrouve ainsi un seuil comparable à celui d'avant la pandémie.

Les plus fortes augmentations se situent dans les zones Asie-Océanie (+73%) et Amériques-Caraïbes (+33%).

¹ https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/brochure_statistique_2020_2019_entier-compresse_cle01f834.pdf

² France Volontaires – Rapport activité - 2024

³ France Volontaires – Rapport activité - 2024

Dans le détail, 37 % des missions se situent en Europe (dont 32 % dans l'Union européenne), 19 % dans la zone Afrique et océan Indien, et 19 % en Amériques et Caraïbes. Enfin, 13 % se situent en Afrique du Nord et Moyen-Orient et 10 % en Asie et Océanie. Parmi les pays partenaires de France Volontaires, les cinq ayant accueilli le plus de volontaires sont : le Sénégal (73), Madagascar (73), l'Inde (63), la Tunisie (63) et le Cambodge (54).

1.1.2 L'essor des compétences des collectivités territoriales sur la scène internationale

Parallèlement à l'enthousiasme croissant des jeunes pour les missions de coopération internationale, on observe une montée en puissance significative des compétences et des initiatives des collectivités territoriales sur la scène internationale. Ce phénomène s'inscrit dans une dynamique de renforcement continu de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT), qui s'affirme depuis plusieurs années comme un levier essentiel de coopération et de solidarité globale.

Deux jalons législatifs majeurs ont contribué à structurer cette évolution : la loi Thiollière de 2007 et la loi d'orientation du 7 juillet 2014. Ces textes établissent que les collectivités territoriales disposent d'une compétence de principe leur permettant de concevoir, de mettre en œuvre ou de soutenir des actions internationales, qu'elles soient annuelles ou pluriannuelles, dans les domaines de la coopération, de l'aide au développement ou à caractère humanitaire. En conférant ce cadre légal, le législateur a non seulement permis d'amplifier l'internationalisation des collectivités, mais également de favoriser leur engagement actif dans des projets transfrontaliers et mondiaux.

Ces actions internationales revêtent une double pertinence. D'une part, elles répondent aux aspirations croissantes des collectivités à s'ouvrir au monde et à inscrire leur développement local dans une perspective globale. D'autre part, elles contribuent directement à renforcer leurs compétences en favorisant le dialogue, l'échange de bonnes pratiques et le développement de synergies entre pairs. En mobilisant des ressources locales pour répondre à des enjeux globaux, ces projets permettent de servir à la fois l'intérêt local et des causes universelles, tout en consolidant l'ancrage territorial des collectivités à travers des expériences d'apprentissage mutuel et de coopération. Ce processus d'internationalisation des collectivités, en constante progression, illustre ainsi leur rôle croissant en tant qu'acteurs de la diplomatie de terrain et de la solidarité internationale, affirmant leur capacité à conjuguer développement local et rayonnement global.

Les Outre-mer et la coopération internationale :

En raison de leur singularité géographique et de leur positionnement stratégique, les départements d'Outre-mer bénéficient de **dispositions spécifiques** en matière d'Actions Internationales des Collectivités Territoriales (AICT).

Deux textes législatifs majeurs encadrent ces particularités :

- **La loi d'Orientation pour l'Outre-mer (2000)** : elle confère aux collectivités ultramarines la possibilité de solliciter une compétence leur permettant de négocier des accords internationaux.
- **La loi Letchimy** : en clarifiant les dispositions de 2000, elle élargit leurs prérogatives en leur accordant le droit d'adhérer, en leur propre nom, à des organisations régionales.

En somme, ces deux lois dotent les collectivités d'Outre-mer d'outils juridiques leur permettant de dialoguer directement avec des États, ce qui les distingue des autres collectivités françaises. Elles sont ainsi les seules habilitées à **contractualiser avec une autorité centrale étrangère**, renforçant leur rôle en tant qu'acteurs incontournables de la coopération régionale et internationale.

Dans ce cadre, l'Action Internationale des Collectivités Territoriales peut prendre plusieurs formes :

La coopération décentralisée

Pour s'engager de manière formelle avec une autorité locale à l'étranger : jumelage, charte d'amitié, convention....

01

L'appui à la mobilité internationale

Pour soutenir les jeunes du territoire dans leurs projets d'échanges et de mobilités internationales

03

Le soutien aux acteurs du territoire

Pour fournir un appui technique ou financier aux porteurs de projets de coopération et de solidarité internationale de son territoire

02

L'aide et les actions d'urgence

Pour impulser ou soutenir la mise en place des actions en réponses aux catastrophes naturelles et ou aux crises socio-économiques.

04



1.2 Le programme Territoires Volontaires : catalyseur d'engagement international des collectivités

1.2.1 Enjeux et objectifs : mobiliser les territoires pour la solidarité internationale

C'est dans ce contexte marqué par le renforcement des compétences internationales des collectivités territoriales et la valorisation de l'engagement de la jeunesse à l'échelle mondiale qu'a vu le jour, au début de l'année 2022, le programme **Territoires Volontaires**. Initié par France Volontaires avec le soutien de la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCT CIV) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), ce programme novateur ambitionne de rendre les dispositifs de Volontariats Internationaux d'Échanges et de Solidarité (VIES) pleinement accessibles aux collectivités territoriales françaises.

En se concentrant spécifiquement sur ces dernières, **Territoires Volontaires** vise à multiplier le nombre de volontaires internationaux mobilisés dans le cadre des actions menées par les collectivités. L'objectif est également de démocratiser l'accès au volontariat international, en incluant de manière proactive les collectivités les plus éloignées des dynamiques internationales et de ces dispositifs.



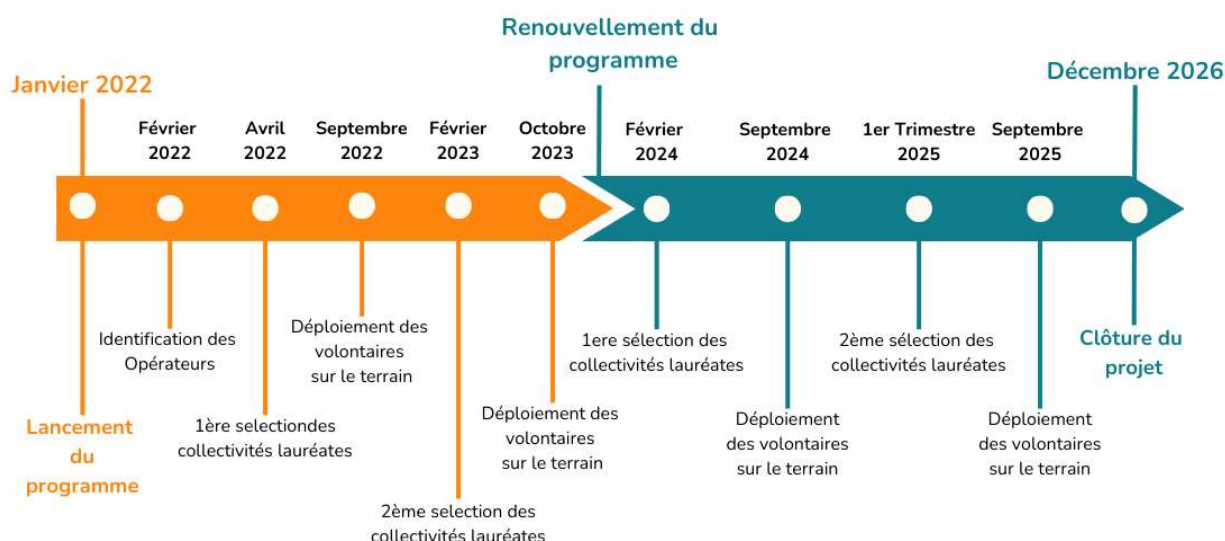
1.2.2 Une dynamique croissante : le succès de la première phase et ses perspectives

D'un point de vue opérationnel, **Territoires Volontaires** s'appuie sur deux dispositifs de volontariat international existants, portés par France Volontaires ainsi que l'Agence du service civique (ACS).



Lancée en janvier 2022 pour une durée initiale de trois ans, la première phase du programme a remporté un large succès. Ce sont ainsi plus de **50 collectivités territoriales**, réparties sur tout le territoire français, qui ont bénéficié d'un accompagnement assuré par l'un des **20 opérateurs agréés**. En seulement deux ans, le programme a permis le déploiement et l'accueil de **250 volontaires internationaux** et près de **50 % des collectivités participantes** s'engageaient pour la première fois dans un dispositif de volontariat international, atteignant ainsi l'un des objectifs fondamentaux du programme.

Fort de ces résultats prometteurs, les partenaires du projet ont unanimement décidé de prolonger l'initiative. Une **nouvelle phase du programme** a été lancée fin 2023, avec un déploiement étendu prévu jusqu'en décembre 2026. Pour concrétiser cette ambition, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été ouvert aux collectivités en avril 2024, suivi d'un second lancé en avril 2025, afin d'élargir encore le cercle des bénéficiaires.



1.2.3 Une mobilisation collective : les acteurs clés du programme

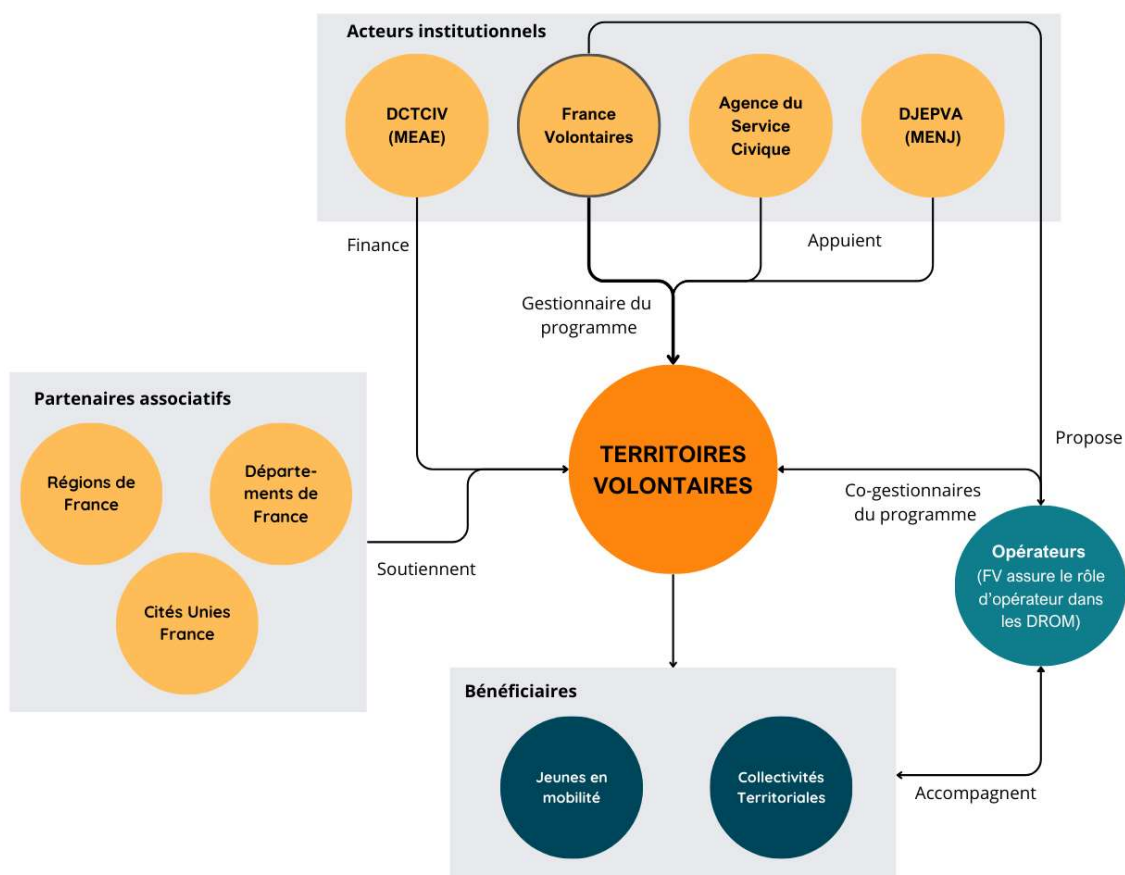
La mise en œuvre de ce projet d'envergure repose sur une collaboration étroite entre divers acteurs institutionnels et associatifs, afin d'en maximiser l'efficacité et l'impact. Grâce au soutien financier du **ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE)**, ainsi qu'à l'appui institutionnel de l'**Agence du Service Civique** et de la **Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPA)**, le programme bénéficie d'une assise solide. En outre, le soutien des **associations des Régions, Départements et Villes de France** renforce la dynamique collective du projet.

France Volontaires, en tant que coordinateur principal, pilote le dispositif depuis son lancement. Elle joue un rôle central dans l'identification des opérateurs, chargés d'accompagner les collectivités territoriales dans leurs démarches de coopération internationale, assurant ainsi la bonne mise en œuvre et l'adaptation des projets aux

besoins spécifiques de chaque territoire. Ce réseau d'acteurs garantit une approche cohérente et concertée, essentielle au succès du programme. L'action de France Volontaires passe par :

- › **Ses antennes régionales :** Les antennes régionales de France Volontaires ont pour mission de renforcer le maillage territorial et d'assurer une proximité avec les acteurs locaux. Elles accompagnent les collectivités, associations, établissements publics et autres structures dans la mise en œuvre de projets de volontariat international, afin de favoriser un engagement pérenne et structuré. Elles jouent également un rôle clé de sensibilisation et de promotion des opportunités d'engagement auprès des jeunes des territoires, en facilitant leur accès à l'information, à l'accompagnement et aux dispositifs existants. Dans les outre-mer, elles exercent également une fonction d'opérateur agréé
- › **Ses Espace Volontariats :** Centres de ressources et de conseil pour les structures partenaires, les pouvoirs publics, les volontaires et les personnes en désir d'engagement, ils mènent des actions de formation, de mise en réseau, de promotion et de développement du volontariat international d'échange et de solidarité

Les opérateurs représentent un maillon essentiel de la construction partenarial. Ces derniers jouent un rôle structurant dès le stade de la candidature, en soutenant l'émergence des projets et la définition des contours et des modalités de réalisation des missions (appui à la rédaction des fiches-missions, intermédiation dans la construction du partenariat avec les structures d'accueil), au stade du recrutement (diffusion des offres, appui au recrutement des volontaires), dans la préparation au départ (formation, gestion administrative et logistique des départs...) et au fil de la mission, en termes d'accompagnement des volontaires (point d'étape régulier, dialogue avec les structures d'accueil pour lever les freins, bilan de fin de mission et accompagnement au retour...) et de suivi administratif et financier (reporting régulier à l'échelle du programme).

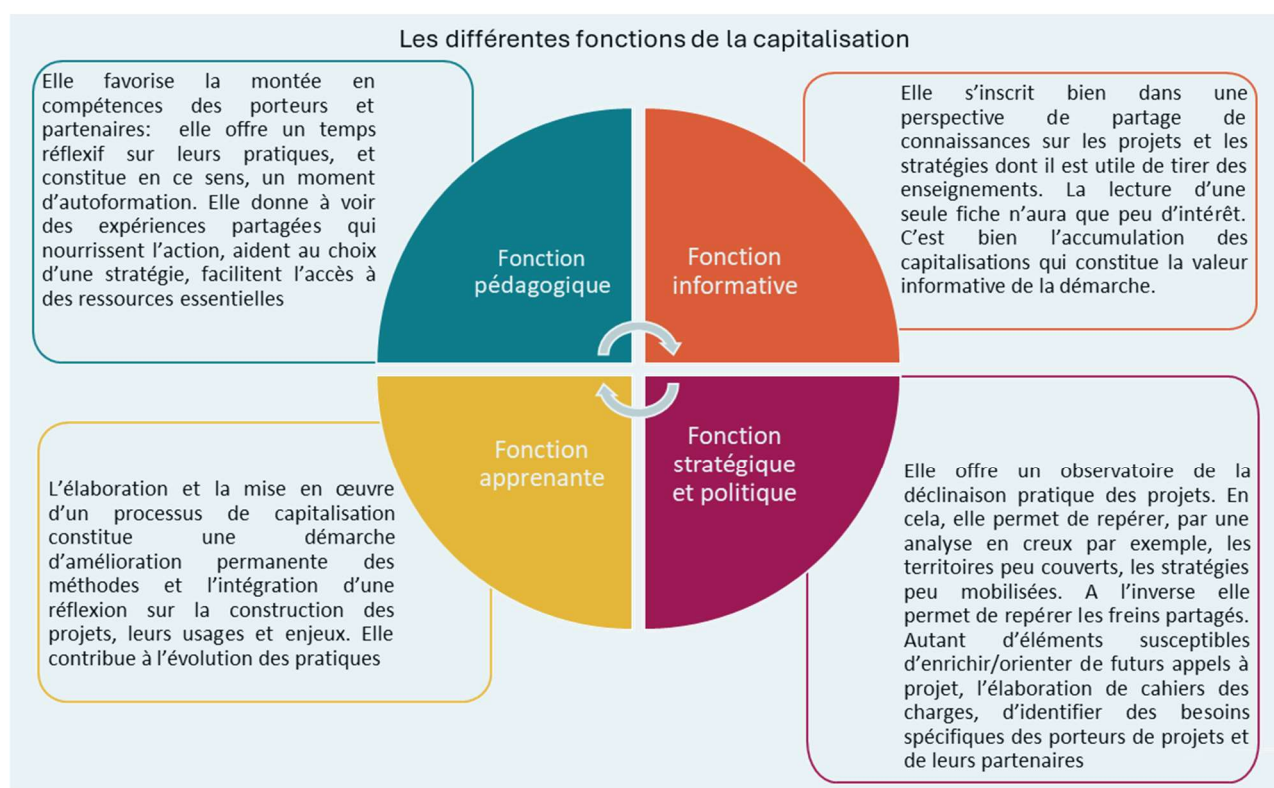


1.3 Une démarche visant un triple objectif : capitaliser, évaluer et outiller

1.3.1 Capitaliser pour mettre en lumière les bonnes pratiques et freins rencontrés

Si la démarche vise à une analyse approfondie des réalisations et des résultats obtenus, elle ne se limite pas à une unique démarche d'évaluation du programme. Elle comporte également une dimension de capitalisation. Ainsi, **il s'agit à la fois de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs fixés, mais aussi de valoriser les bonnes pratiques issues du terrain, afin de renforcer les effets du projet et d'assurer leur pérennité.**

La capitalisation est un processus vivant, réactif, créatif, adaptable et modulable en fonction de l'implication et de l'appropriation des acteurs. Tout comme chaque processus de génération de savoir, il doit être circulaire depuis la création de la connaissance à sa circulation et son intégration pour développer de nouveaux projets.



1.3.2 Construire un jugement évaluatif pour préparer la suite du programme

Dans le cadre du programme **Territoires Volontaires (TEVO)**, la présente évaluation a poursuivi un double objectif : **documenter les effets produits sur les volontaires engagés** et **analyser les retombées du programme pour les collectivités territoriales lauréates**, en prêtant une attention complémentaire aux dynamiques à l'œuvre dans les **communautés d'accueil** :

- **Pour les volontaires**, l'évaluation s'est attachée à analyser les effets de l'engagement en mission à l'international sur leur **parcours personnel et professionnel**. Elle a permis de mesurer l'impact du programme sur l'**acquisition de compétences**, l'**employabilité**, la **construction ou la réorientation du projet professionnel**, ainsi que sur la **mobilisation citoyenne** des jeunes à plus long terme. Une attention spécifique a été portée à leur **compréhension du rôle des collectivités territoriales** dans la coopération internationale, ainsi qu'à leur **capacité à agir comme relais de sensibilisation** dans les territoires d'origine.

- **Pour les collectivités territoriales**, l'évaluation visait à éclairer la manière dont le volontariat international pouvait constituer un **levier d'action extérieure**, de **renforcement de partenariats** et d'**ouverture sur les dynamiques de coopération internationale**. L'analyse s'est penchée sur les **bénéfices tirés de l'accompagnement par France Volontaires**, les **modalités de mise en œuvre** des projets soutenus, ainsi que les **effets structurants à plus long terme** sur les politiques locales en matière d'engagement international. La capacité du programme à **favoriser les coopérations multi-acteurs** (collectivités, associations, structures d'accueil) a également été documentée.
- Enfin, concernant les **communautés d'accueil**, l'évaluation a permis d'identifier les effets des missions sur le **renforcement des capacités locales**, l'**amélioration de certains services** ou la **valorisation d'initiatives locales**, notamment en lien avec la mobilisation des **diasporas** et la contribution des projets à l'**Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)**. L'analyse a aussi permis de mieux cerner les conditions dans lesquelles les projets sont **visibles, partagés et appropriés localement**, afin d'envisager des pistes d'ajustement pour une plus grande **adéquation avec les besoins exprimés**.

1.3.3 Outiller France Volontaires pour assurer un suivi des effets des volontariats dans le temps

Au-delà de la démarche d'évaluation, la présente étude comporte également un volet de consolidation des outils de suivi du programme (déjà fortement révisés depuis le lancement de TEVO). Il s'agit de mieux appréhender des dimensions à ce jour, dans « l'angle mort » du programme, à savoir, les effets de moyen-long termes du volontariat sur les jeunes. Une attente concomitante à la démarche d'évaluation, vise ainsi la **construction d'un outil de suivi de cohorte permettant de documenter les impacts des volontariats aux différentes étapes du parcours** (de l'entrée à la sortie et au-delà) en objectivant les effets de l'engagement sur le développement de **compétences**, l'**insertion professionnelle**, l'**engagement citoyen**, ainsi que leur **compréhension du rôle des collectivités territoriales** et leur participation aux dynamiques locales.

Ce travail autour des effets avait également vocation à améliorer le **pilotage stratégique**, mieux adapter l'**accompagnement des parties prenantes**, et **renforcer la valorisation et la lisibilité du volontariat** auprès des partenaires institutionnels et des territoires. En ce sens, le développement de cet outillage s'inscrit comme **un levier essentiel de pérennisation et de capitalisation** pour France Volontaires, en lien étroit avec les enseignements tirés de cette évaluation. De premiers scénarios d'outils sont proposés en annexe du présent rapport.

1.4 Le périmètre et la méthodologie de la démarche

1.4.1 Guidé par les objectifs fixés à la démarche, un questionnaire articulé autour de cinq questions d'évaluation

Pour structurer la démarche évaluative du programme TEVO, un cadre méthodologique a été défini dès le départ, reposant sur **cinq axes d'analyse**. Ces axes ont permis d'**organiser la collecte et l'interprétation des données** de manière cohérente, tout en assurant une couverture équilibrée des différentes dimensions du programme. Cette structuration a servi de **fil conducteur tout au long de l'évaluation**, en lien avec les attentes des parties prenantes et les spécificités du dispositif. Les registres mobilisés sont les suivants :

- **La pertinence**, examinée afin de vérifier dans quelle mesure les **objectifs du programme répondent aux besoins identifiés** par les volontaires, les collectivités territoriales et les communautés d'accueil. Cet axe a également permis de questionner l'**alignement du programme avec les enjeux territoriaux, nationaux et internationaux** contemporains.
- **L'efficacité**, analysée à travers le **niveau d'atteinte des objectifs opérationnels** du programme. L'évaluation s'est particulièrement penchée sur les résultats obtenus en matière d'**insertion des jeunes**, de **renforcement des coopérations internationales**, et de **dynamisation des territoires impliqués**.

- **L'impact**, entendu comme l'ensemble des **retombées du programme sur les acteurs et les territoires**. L'analyse a permis de documenter les effets observés à différentes échelles – individuelles, organisationnelles et territoriales – et de mettre en lumière les dynamiques de transformation suscitées.
- **La durabilité**, explorée afin d'identifier les **conditions favorables ou limitantes à la pérennisation des effets du programme**, tant pour les collectivités que pour les partenaires de terrain. Cet axe a permis de porter une attention particulière aux **modalités d'appropriation locale** et à la **capacité de projection dans le temps** des actions engagées.

Un questionnaire articulé autour de cinq questions d'évaluation



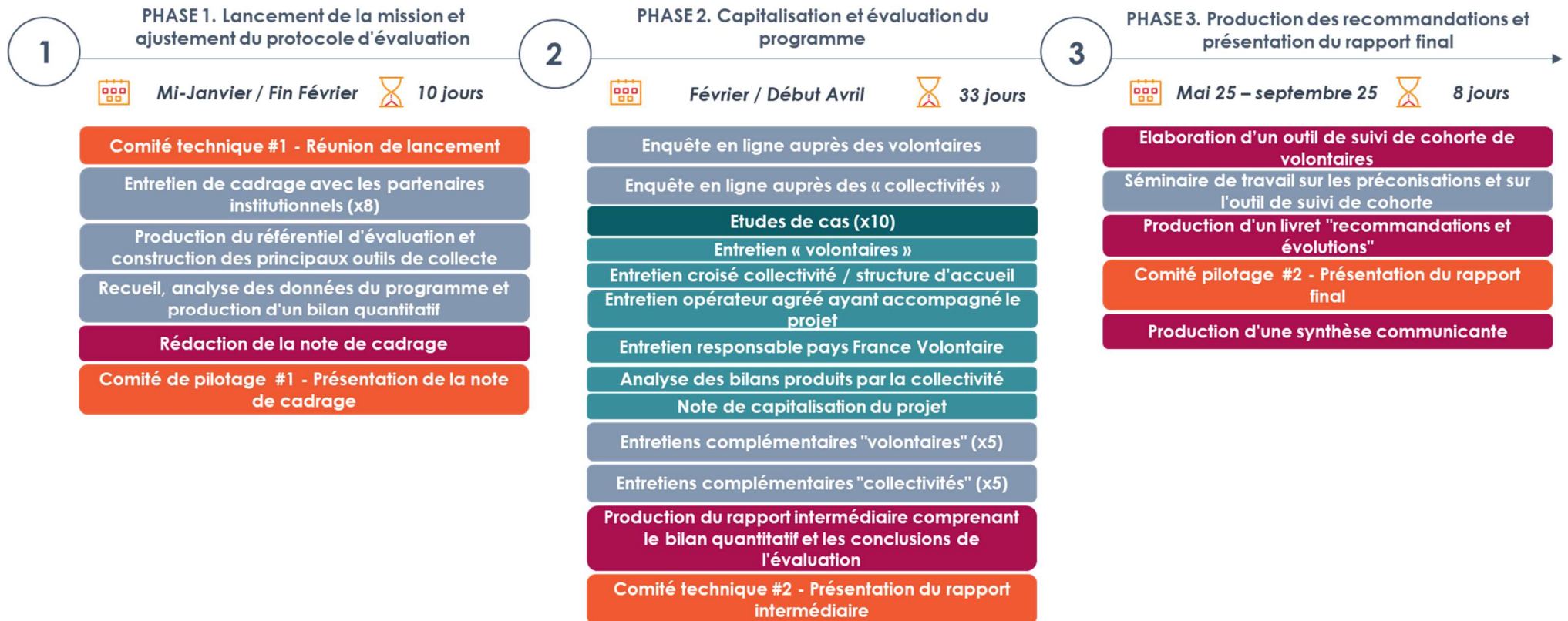
Le questionnaire évaluatif et le référentiel sont présentés en annexe du présent rapport

1.4.2 La méthodologie de la démarche

La méthodologie déployée dans le cadre de l'évaluation du programme TEVO s'est appuyée sur une **démarche progressive et structurée en trois grandes phases**, permettant d'articuler les temps d'analyse, de terrain et de construction d'outils. Ce déroulé a permis d'assurer à la fois la **cohérence méthodologique** de l'évaluation et une **implication progressive des parties prenantes** :

- **Phase 1 – Cadrage et analyse exploratoire** : Cette première étape a permis de **poser les fondements de l'évaluation**, en précisant les objectifs et les axes d'analyse, tout en **capitalisant sur les ressources existantes** (documents internes, retours d'expérience, premiers résultats d'enquêtes). Elle a également offert un **regard d'ensemble sur le programme TEVO**, ses attendus, ses spécificités et ses premières dynamiques territoriales.
- **Phase 2 – Enquêtes de terrain et analyse qualitative** : Cette phase centrale a consisté à **mener les investigations sur le terrain** auprès des différents publics concernés (volontaires, collectivités, partenaires d'accueil), à travers des **entretiens, ateliers et enquêtes en ligne**. Les matériaux recueillis ont fait l'objet d'un travail d'**analyse qualitative approfondie**, permettant de produire une **lecture croisée des effets du programme** et d'alimenter les différents axes de l'évaluation.
- **Phase 3 – Restitution, perspectives et construction d'outils** : La dernière phase a été consacrée à la **mise en discussion des enseignements** issus de l'analyse, avec les acteurs du programme, en vue d'identifier des **pistes d'évolution partagées**. Elle a également permis d'initier la **construction d'un outil de suivi de cohorte**, destiné à structurer le suivi dans la durée, et à renforcer la capacité de pilotage du programme.

1.4.3 Vue d'ensemble sur le protocole méthodologique



Les investigations en quelques chiffres clefs



10 études de cas pour une vision à 360° à des projets et pour capitaliser sur les bonnes pratiques (entretiens collectivité, opérateurs, structure d'accueil...)



20 entretiens avec des volontaires ayant réalisé une mission en France et à l'étranger



Une enquête en ligne auprès **des volontaires**

- ❖ **57** volontaires répondant à l'enquête
- ❖ **62%** sont des femmes, **36%** des hommes, et **2%** ont préféré ne pas répondre.
- ❖ **53%** des volontaires ont réalisé leur mission à l'international / **47%** des volontaires ont réalisé leur mission en France



Une enquête en ligne auprès **des collectivités lauréates :**

- ❖ **29** collectivités répondantes à l'enquête
- ❖ **10** communes, **6** EPCI, **1** métropole **6** départements, **5** régions, et **1** un territoire ultramarin
- ❖ **23** collectivités ont mobilisé le VSI
- ❖ **20** collectivités ont mobilisé le SCI

1.4.4 Vue d'ensemble sur le profil des répondants aux enquêtes

LE PROFIL DES 29 COLLECTIVITÉS RÉPONDANTES À L'ENQUÊTE



10 communes, 6 départements, 6 EPCI, 5 régions, 1 métropole et 1 province d'Outre-Mer



17 collectivités ont participé au programme en accueillant des volontaires en France
26 collectivités ont participé au programme en envoyant des volontaires dans un pays partenaire



22 collectivités comptent plus de 100 000 habitants, 4 collectivités comptent entre 20 000 et 100 000 habitants et 3 collectivités comptent entre 5 000 et 20 000 habitants



23 collectivités ont mobilisé le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)
20 collectivités ont mobilisé le Service Civique International (SCI)

LE PROFIL DES 57 VOLONTAIRES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE



68% des volontaires ont entre 18 et 25 ans, 23% entre 26 et 30 ans, et 9% entre 31 et 40 ans.



44% ont un niveau d'études de type Master, 32% une Licence, 11% le Baccalauréat, 11% un BTS ou un DUT, 2% le Brevet des collèges et 2% un Bachelor



53% des volontaires ont réalisé leur mission à l'international
47% des volontaires ont réalisé leur mission en France



62% sont des femmes, 36% des hommes, et 2% ont préféré ne pas répondre.



Avant leur départ, 36% des volontaires étaient étudiants, 30% en recherche d'emploi, 18% salariés, 9% en service civique et 7% entrepreneurs



21% des répondants

Le profil des volontaires VSI ACCUEIL

57% des volontaires sont des femmes.

42% des volontaires avaient entre 18 et 25 ans au moment du départ, 33% entre 26 et 30 ans et 25% entre 31 et 40 ans.

58% avaient un niveau d'études Master, 33% Licence et 8% BTS/DUT.

36% étaient étudiants, 27% salariés, 18% en recherche d'emploi et 18% entrepreneurs.

61% sont en train de réaliser leur volontariat, 17% ont terminé depuis plus de 6 mois et 17% depuis moins de 6 mois.

Régions d'accueil : 33% Pays de la Loire, 22% La Réunion, 11% Nouvelle-Aquitaine, 11% Île-de-France, 11% Bourgogne Franche-Comté et 11% Martinique.

50% ont réalisé leur volontariat au sein d'une commune, 17% d'un département, 17% d'une région et 8% d'un EPCI.



33% des répondants

Le profil des volontaires VSI ENVOI

71% des volontaires sont des femmes.

47% des volontaires avaient entre 26 et 30 ans au moment du départ, 42% entre 18 et 25 ans et 11% entre 31 et 40 ans.

74% avaient un niveau d'études Master, 16% BTS/DUT et 11% Licence.

32% étaient en recherche d'emploi, 26% salariés, 16% étudiants, 5% entrepreneurs et 21% Autre.

79% sont en train de réaliser leur volontariat, 11% ont terminé depuis plus de 6 mois et 11% depuis moins de 6 mois.

Continents d'accueil : 47% Afrique, 21% Asie, 16% Amérique du Sud, 11% Océanie et 5% Europe.



26% des répondants

Le profil des volontaires **SCI ACCUEIL**

54% des volontaires sont des femmes.

100% des volontaires avaient entre 18 et 25 ans au moment du départ.

67% avaient un niveau d'études Licence, 20% Baccalauréat, 7% BTS/DUT et 7% Bachelor.

67% étaient étudiants, 20% en recherche d'emploi, 7% salariés, et 7% entrepreneurs.

40% sont en train de réaliser leur volontariat, 27% ont terminé depuis plus de 6 mois et 33% depuis moins de 6 mois.

Régions d'accueil : 29% Pays de la Loire, 14% La Réunion, 14% Guyane, 14% Bourgogne Franche-Comté, 7% Nouvelle-Aquitaine, 7% Île-de-France, 7% Occitanie et 7% Hauts-de-France.

64% ont réalisé leur volontariat au sein d'une commune, 21% d'un département, 7% d'une région et 7% d'un EPCI.



21% des répondants

Le profil des volontaires **SCI ENVOI**

64% des volontaires sont des femmes.

93% des volontaires avaient entre 18 et 25 ans au moment du départ, et 8% entre 26 et 30 ans.

42% avaient un niveau d'études Master, 25% Baccalauréat, 17% Licence, 8% BTS/DUT et 8% Brevet des collèges.

58% étaient en recherche d'emploi, 25% étudiants, 8% salariés, et 8% Autre.

17% sont en train de réaliser leur volontariat, 50% ont terminé depuis moins de 6 mois, 25% depuis moins de 6 mois et 8% ont abandonnés.

Continents d'accueil : 91% Afrique et 9% en Océanie.

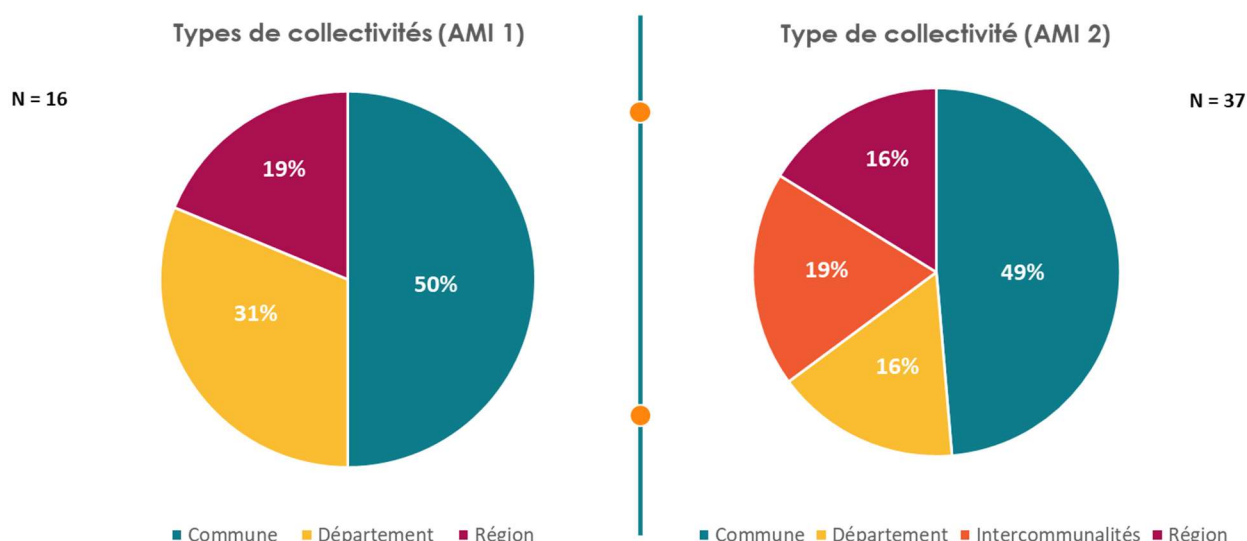
2 Un programme au croisement des attentes locales et internationales

2.1 Une réponse adaptée aux besoins des collectivités en matière d'engagement international

2.1.1 Une diversification des profils de collectivités participantes

» Les communes, premières bénéficiaires de TEVO, un progressif élargissement constaté

Au total, 46 collectivités territoriales ont été lauréates du programme TEVO au titre des AMI 1 et 2. Dans le cadre de l'AMI 1, les communes étaient majoritaires (50 %), suivies des départements (31 %) et des régions (19 %), tandis que les intercommunalités n'étaient pas représentées. **L'AMI 2 montre une répartition plus équilibrée, avec l'apparition d'intercommunalités (presque 1 collectivité sur 5 est une intercommunalité) et une diminution du poids des départements (16 %) et des régions (19 %) parmi les lauréats. Cette évolution met en lumière l'élargissement du programme à une plus grande diversité de collectivités.**



Source : données de suivi France Volontaires AMI 1 et 2 – Programme TEVO

Cette diversité de statuts et d'échelles territoriales, s'accompagne également d'une **forte hétérogénéité en termes d'expérience préalable en matière de coopération internationale**, certaines collectivités disposant déjà d'un engagement fort à l'international, tandis que d'autres étaient aux prémices de cette dynamique.

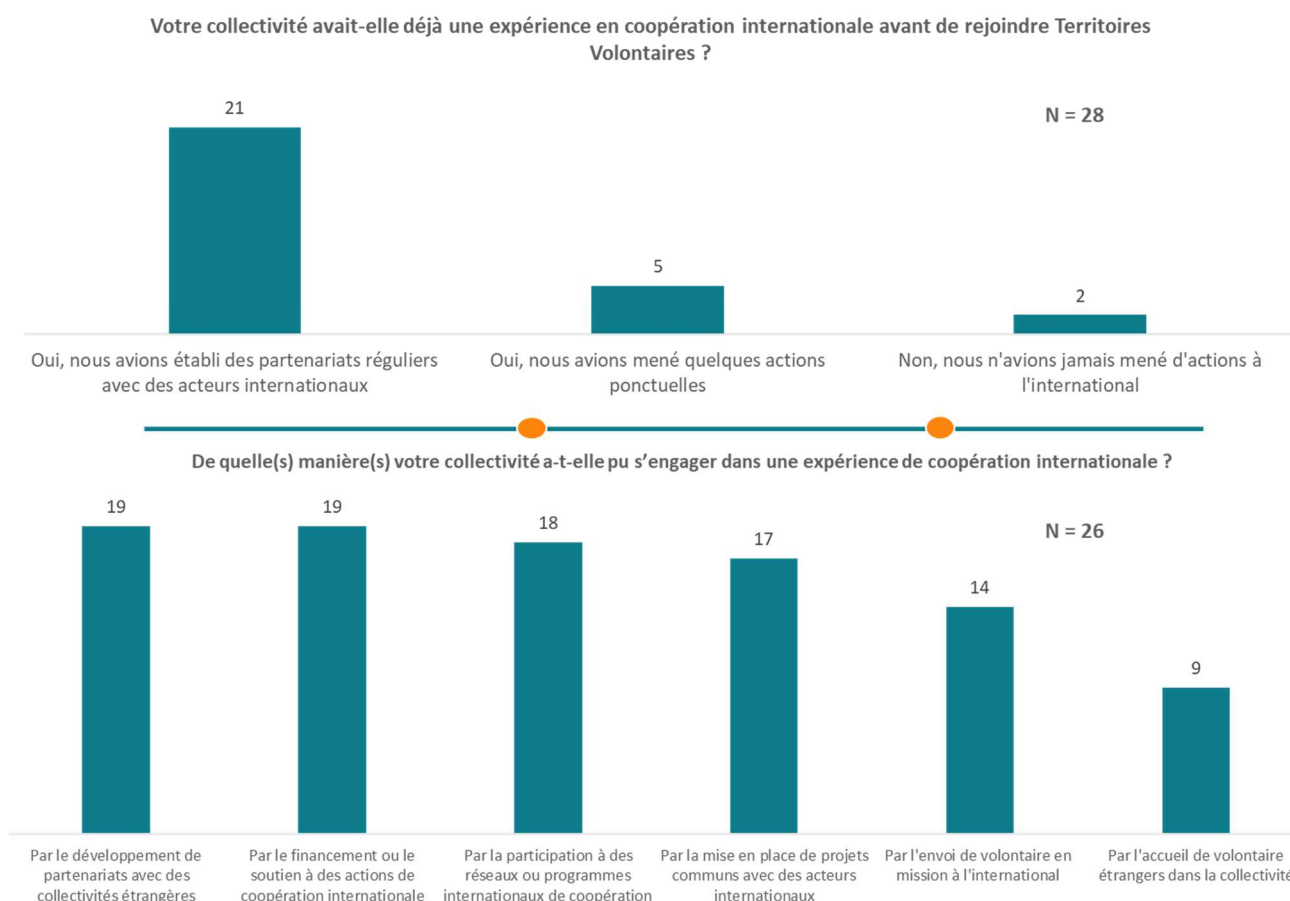
» Une diversité d'expériences et de moyens au service de la coopération internationale

Un programme accessible aux collectivités expérimentées comme débutantes

Les résultats de l'enquête en ligne auprès des collectivités lauréates, révèlent une grande diversité dans les profils d'expérience internationale à l'entrée dans le programme TEVO. **Une majorité d'entre elles (21 répondants) disposaient déjà de partenariats réguliers avec des acteurs internationaux**, témoignant d'un ancrage solide dans des actions de coopération internationales. Cinq collectivités avaient mené des actions ponctuelles, ce qui traduit

une volonté d'ouverture, même si elle reste encore occasionnelle. **Enfin, deux collectivités déclaraient ne jamais avoir mené d'actions à l'international avant de rejoindre le programme.**

Cette hétérogénéité illustre bien l'un des apports majeurs de TEVO : **sa capacité à mobiliser aussi bien des acteurs expérimentés que des collectivités dont la politique de coopération internationale est en construction.** En offrant un cadre structurant et un accompagnement adapté, le programme facilite ainsi l'entrée dans la coopération internationale de collectivités moins aguerries, tout en consolidant les engagements des plus avancées.



Source : Enquête « collectivité lauréates de l'AMI 1 et 2 » 2025 – Pluricité

Les politiques et engagements de coopération internationale des collectivités lauréates, se traduisent par plusieurs formes d'engagements : **le développement de partenariats avec des collectivités étrangères (19), le financement ou le soutien à des actions de coopération internationale (19), la participation à des réseaux ou programmes internationaux de coopération (18), ou encore la mise en place de projets communs avec des acteurs internationaux (17).**

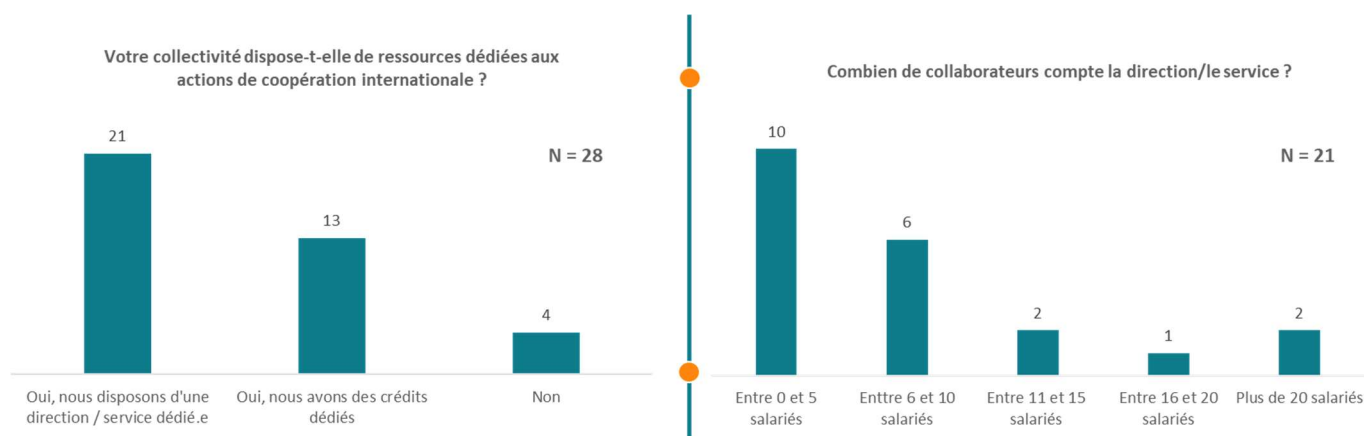
L'implication dans des dispositifs de volontariat est également significative pour les lauréats : certaines collectivités déclarent avoir d'ores et déjà soutenu l'envoi de volontaires en mission à l'étranger (14), tandis que d'autres ont accueilli des volontaires internationaux sur leur territoire (9). Ces données traduisent une volonté partagée d'ouverture et d'échange au-delà des frontières, portée par une diversité de collectivités.

Des moyens organisationnels et humains protéiformes au service de l'action internationale

Les collectivités engagées dans le programme TEVO présentent **également des niveaux très contrastés en matière de structuration de leur action internationale.** Une majorité d'entre elles dispose **d'une direction ou d'un service spécifiquement dédié à la coopération (21 collectivités)**, et **13 bénéficient de crédits alloués à la mise en œuvre de ces actions.** De l'autre côté de l'échiquier, **quatre lauréats ne disposent d'aucune ressource dédiée**, ce qui

reflète la **capacité du programme à embarquer également des collectivités en phase d'amorçage** ou de réflexion sur leur positionnement à l'international.

Les moyens humains mobilisés varient également fortement : dix collectivités comptent entre 0 et 5 agents, six entre 6 et 10, tandis que seules cinq collectivités comptent plus de 10 collaborateurs au sein de leur service. **Cette hétérogénéité illustre une nouvelle fois la diversité des profils impliqués dans TEVO**, qu'il s'agisse de collectivités déjà bien outillées ou dans une démarche exploratoire sans ressource dédiée. Elle met en lumière l'intérêt d'un **dispositif capable de fédérer ces différents acteurs autour d'un cadre de travail commun, d'outils partagés et d'une dynamique collective d'apprentissage et de professionnalisation**.



Source : Enquête « collectivité lauréates de l'AMI 1 et 2 » 2025 – Pluricité

Des plus débutantes au plus aguerries : zoom sur les expériences de collectivités lauréates



La communauté de communes de Sauer-Pechelbronn : un premier pas structurant dans une action de coopération décentralisée

La Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn était peu expérimentée en matière de coopération décentralisée et d'envoi de volontaires avant son engagement dans le programme TEVO. Son entrée dans **cette dynamique résulte principalement de l'impulsion du maire d'Eschbach**. Hormis une première expérience encadrée dans le cadre d'un programme « clé-en-main » du MEAE, **la collectivité ne disposait ni des moyens humains, ni des structures organisationnelles pour porter un projet ambitieux**. L'engagement dans TEVO s'est appuyé sur une mobilisation individuelle, plutôt que sur une réelle culture de l'action internationale et des ressources dédiées au sein de la collectivité.

« Aujourd'hui, on n'a pas vraiment de structure dédiée à la coopération internationale dans la ComCom, donc forcément, le projet repose beaucoup sur moi. Les autres élus ont déjà beaucoup à gérer sur d'autres dossiers, c'est compliqué pour eux de s'investir là-dedans. » - **Extrait entretien collectivité**

La Métropole de Lyon : une longue expérience de coopération décentralisée, mais une opportunité de consolider des actions par le développement du volontariat en réciprocité

La Métropole de Lyon porte une politique **de coopération décentralisée ancienne et structurée**. Elle dispose d'une direction et de ressources dédiées, et porte une diversité d'actions de coopération internationale et de solidarité internationale, notamment avec la région Haute Matsiatra à Madagascar, depuis 2006. C'est notamment dans ce cadre que la Collectivité a bénéficié du programme TEVO (AMI 2 puis 3) porté au sein de la Direction du Cycle de l'eau, mobilisant le 1% eau, et déployant dans ce cadre, « EAUrizon 2025 », un programme ambitieux dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement à Madagascar. Si l'inscription dans TEVO est venue prolonger une **dynamique préexistante et s'est appuyée sur des partenariats solides, l'envoi et l'accueil en réciprocité de volontaires (VSI et SCI) au titre de TEVO, a permis d'aller « un cran plus loin »**.

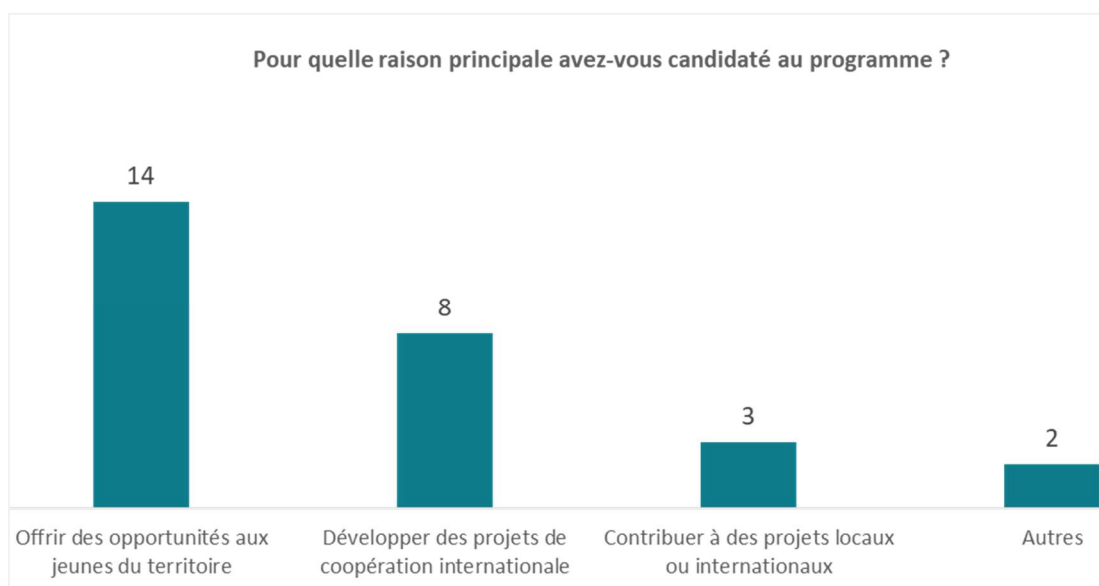
« À la Métropole, on a une histoire assez longue avec la coopération décentralisée, surtout avec Madagascar. On avait déjà réfléchi à mobiliser des VSI avant TEVO, donc le programme s'est inscrit assez naturellement dans une dynamique existante. C'était une suite logique pour nous, pas un saut dans l'inconnu, mais c'était aussi l'occasion de développer le volontariat qu'on n'avait pas encore expérimenté avec un apport réel de l'accueil de VSI en France. » - **Extrait d'entretien collectivité**

2.1.2 Des motivations variées, mais convergentes autour du volontariat international et de la jeunesse du territoire

L'analyse des candidatures déposées dans le cadre de TEVO révèle une diversité d'objectifs portés par les collectivités, mais une convergence manifeste autour de trois axes structurants : **l'ouverture internationale, le développement territorial et le soutien à la jeunesse**. **L'offre d'opportunités aux jeunes du territoire** apparaît comme la **motivation principale** pour s'engager dans le programme TEVO. En effet, **14 répondants** déclarent que leur priorité est de permettre aux jeunes de vivre une expérience de volontariat, révélant ainsi un **fort enjeu social et éducatif** associé au dispositif.

En second lieu, **8 collectivités** indiquent que leur engagement vise avant tout à **développer des projets de coopération internationale**. Cette donnée souligne que TEVO est également perçu comme un **levier de structuration ou de relance des relations internationales**, en particulier dans les collectivités qui souhaitent renforcer leurs partenariats à l'étranger.

Enfin, **3 collectivités** mettent en avant la volonté de **contribuer à des projets existants, qu'ils soient locaux ou internationaux**. Cette approche, plus transversale, reflète l'idée que le volontariat peut s'insérer dans des dynamiques de territoire déjà actives, en apportant un soutien humain, culturel ou logistique.



Source : Enquête « collectivité lauréates de l'AMI 1 et 2 » 2025 – Pluricité

Ces dimensions ne s'opposent pas, au contraire : elles s'articulent dans une vision cohérente du volontariat international comme levier d'action publique.

» Le programme TEVO comme un levier d'ouverture à l'international

Comme vu ci-dessus, l'ouverture ou la consolidation d'actions menées à l'international apparaît comme une **motivation centrale et transversale** pour une partie des collectivités territoriales engagées dans le programme TEVO.

Qu'il s'agisse de départements ou de métropoles disposant d'une longue tradition de coopération internationale (comme les villes de Bordeaux ou Paris, ou encore, le département de Loire-Atlantique et la Métropole de Lyon), ou de communes aspirantes (comme Auch ou encore Sauer Pechelbronn) toutes voient dans ce programme un **levier concret pour structurer ou approfondir leurs politiques de coopération décentralisée**.



Dans plusieurs cas, TEVO a permis de **passer d'une logique déclarative ou symbolique à des actions opérationnelles**, incarnées par la présence d'un volontaire sur le terrain. Cette présence, jugée essentielle, permet non seulement un **suivi quotidien des projets**, mais aussi une **relation renforcée avec les partenaires locaux**, facilitant les échanges, les ajustements et la continuité des actions.

« Sans volontaire sur place, le partenariat n'est pas viable, il ne tiendrait pas. C'est absolument essentiel pour nous d'avoir quelqu'un sur place. » - Extrait entretien Collectivité

Pour des collectivités déjà engagées dans des dynamiques de coopération, le programme TEVO offre une opportunité d'**ancrer durablement les projets techniques** (eau, mobilité, urbanisme, etc.) grâce à l'appui d'un volontaire capable d'en assurer la coordination locale et d'agir comme relais entre les services de la ville et les interlocuteurs internationaux.

« Le fait que les volontaires viennent du territoire ou soient directement implantés là-bas, cela facilite les liens avec les partenaires. » — Extrait entretien Collectivité

Pour d'autres collectivités, TEVO a constitué un **déclencheur de structuration**. A titre d'illustration, la ville d'Auch a mobilisé le programme pour approfondir un lien historique fort avec Madagascar et **professionnaliser son action internationale** autour d'un axe jeunesse/solidarité. Le programme a donc servi d'**accélérateur stratégique**, renforçant la légitimité de la démarche, tout en apportant un appui technique, méthodologique et financier.

En Loire-Atlantique, un programme levier de redynamisation d'actions de volontariat



Avant d'intégrer TEVO, le département de Loire Atlantique avait d'ores et déjà fait l'expérience de projet de volontariat international (soutenu par le MEAE au titre de l'AAP jeunesse) ; 66 volontariats ont été mis en oeuvre de 2016 à 2022 avec des pays avec lesquels existaient de longue date, des accords de coopération.

Cependant, divers aléas dans la conduite de ces projets de volontariat (arrêt de missions, départ anticipé de volontaires...) ont poussé le Département à mettre en suspend les échanges. En 2022, l'opportunité du programme TEVO a été concomitante à une demande de partenaires béninois (association APPE située dans la commune d'Adjohoun) d'ouvrir une nouvelle dynamique de coopération basée sur un principe de réciprocité. Si l'intérêt était manifeste pour la collectivité française, des enjeux se sont révélés quant à l'accueil en France, de jeunes béninois, dans le contexte de l'absence d'un maillage de structures d'accueil pour permettre au projet d'aboutir.

C'est dans ce contexte que l'engagement dans TEVO a émergé, apportant l'expertise d'un opérateur partenaire (Parcours le monde) et ouvrant la voie à la possibilité d'un accueil de jeunes volontaires internationaux, au sein de cette structure en France.

TEVO avait également vocation à rendre visible l'action internationale auprès des habitants, grâce à la mobilisation des volontaires comme ambassadeurs de la coopération, et de sensibiliser en interne (élus, agents, services) sur l'intérêt stratégique d'une politique internationale ancrée dans le territoire.

« Ce qui a fait la différence, c'est l'accueil d'une VSI en réciprocité. Ça a été l'opportunité de soutenir la connaissance des actions portées sur le territoire malgache, par la collectivité lyonnaise, auprès des habitants de la Métropole et de développer les liens avec la diaspora alors que les relations étaient jusqu'ici peu établies, voire inexistantes. » — Extrait entretien Collectivité

» Un soutien au développement territorial

Le **développement territorial** est au cœur de nombreuses démarches portées dans le cadre du programme TEVO, au croisement des enjeux de **solidarité internationale**, de **cohésion sociale** et d'**animation locale**. Bien au-delà d'un simple outil de projection à l'étranger, TEVO est perçu comme un **levier pour faire vivre des politiques publiques locales**, en particulier dans les territoires qui cherchent à inscrire leur coopération dans une logique de réciprocité, d'**échanges humains** et de **transversalité des politiques locales**.

Plusieurs collectivités ont ainsi mobilisé TEVO comme un **outil d'animation territoriale**, favorisant les rencontres interculturelles en particulier à destination de la jeunesse, et le renforcement des liens avec des structures locales telles que les **lycées**, les **associations de quartier** ou les **centres sociaux**.

À titre d'illustration, en Seine-Maritime, en Loire-Atlantique encore en Seine-Saint-Denis, les départements – lauréats de TEVO, ont soutenu l'accueil de volontaires dans des structures partenaires de la collectivité, qui a – en outre, participé à mieux faire connaître d'action internationale des collectivités.



« On a pu mobiliser des institutions locales, des associations locales et des collectivités locales avec la participation d'Occitanie Coopération et France Volontaires lors d'une journée forum sur la mobilité internationale des jeunes volontaires. » - Extrait entretien collectivité

« TEVO cohabit pleins de cases en termes de valeurs pour la ville: c'est un programme pour la jeunesse qui permet d'accentuer l'ancrage local de nos actions. » Extrait d'entretien collectivité

« Faire venir des gens, ça a un petit effet publicitaire... sur la longueur, on met des pieds à l'étrier. » — Extrait entretien d'une structure d'accueil à Madagascar

Dans certains cas, le déploiement du programme TEVO a également permis de **réactiver des coopérations locales dormantes**, ou d'engager des démarches de « **diplomatie** » de **proximité** en lien avec des diasporas. C'est notamment ce que visent des collectivités comme la **Métropole de Lyon**, en lien avec les populations originaires de pays partenaires, ou la **Seine-Saint-Denis**, qui fait du volontariat un vecteur d'**inclusion et d'ouverture sur le monde** pour des jeunes souvent éloignés de la mobilité.

Enfin, l'intégration de l'ECSI au cœur des actions TEVO est un **enjeu fort** de territorialisation. En mobilisant des structures éducatives comme les **cités éducatives** ou les **établissements scolaires**, certaines collectivités cherchent à **sensibiliser durablement** les jeunes publics aux enjeux mondiaux, tout en les rendant acteurs d'initiatives locales à portée internationale.

» Un programme vecteur de liens renforcés entre les services des collectivités, et de diffusion d'une culture de la coopération internationale

Le programme TEVO agit aussi comme **vecteur de transversalité** au sein des collectivités. Il permet de **faire dialoguer des services qui travaillent habituellement en silo**, comme l'international, la jeunesse, l'éducation ou encore la communication. Dans le département de la de Seine-Maritime par exemple, l'articulation entre les services jeunesse et les services des relations internationales se sont nettement renforcées dans le cadre de la mise en œuvre de TEVO.

« On a plus de liens avec le service jeunesse, nous avons pu à la fois promouvoir l'engagement de la ville, mais aussi faire voir que l'international est accessible. » - Extrait entretien collectivité

» Soutenir l'engagement et l'émancipation des jeunes

Le soutien à l'engagement et l'émancipation de la jeunesse, constitue un **axe stratégique affirmé** pour nombre de collectivités engagées dans TEVO. En effet, le volontariat international n'est pas seulement une offre d'expérience à l'étranger : il s'agit d'un **outil de transformation sociale**, au service de politiques territoriales de **jeunesse**, d'**inclusion** et de **citoyenneté**.

La plupart des collectivités interrogées ont exprimé la volonté de **donner du sens** à leur coopération en y intégrant les jeunes de leur territoire. Le volontariat revêt alors une vocation d'intermédiation entre **les enjeux internationaux et les parcours de vie locaux**, en offrant une opportunité de mobilité à des jeunes souvent éloignés de ces dispositifs.

« L'objectif de TEVO était de sensibiliser sur la mobilité comme levier en faveur des politiques de jeunesse. » **Extrait entretien collectif**

Pour certaines collectivités, cette orientation relève d'un **choix politique assumé**, visant à **corriger les inégalités d'accès** à la mobilité. À Auch, par exemple, les services ont prolongé le calendrier de recrutement afin de s'assurer que le volontaire soit **un jeune auscitain, issu d'un quartier prioritaire**. Il s'agissait de rendre l'international accessible à ceux qui en sont d'ordinaire exclus. Dans des départements comme la **Seine-Saint-Denis** ou en **Guadeloupe**, les enjeux d'inclusion et de **réduction des inégalités d'accès à la mobilité** sont particulièrement présents. TEVO y est perçu comme une **réponse concrète aux freins sociaux, culturels et économiques** auxquels sont confrontés les jeunes.

« Pour nous, le volontariat s'adresse en priorité aux jeunes de notre territoire. Cela doit être une réponse aux difficultés que rencontre nos jeunes, un vrai moyen de lever des freins et de créer de l'expérience » - **Extrait d'entretien collectif**

Enfin, plusieurs collectivités — petites ou grandes — partagent la volonté de **travailler la réciprocité**, en accueillant à leur tour des jeunes internationaux. Cela suppose une **maturité concernant les dispositifs d'accueil**, mais surtout un **changement de regard** : considérer ces jeunes non comme des bénéficiaires, mais comme **des acteurs à part entière du développement local**.

« Le fait que les volontaires viennent du territoire ou soient directement implantés là-bas, cela facilite les liens avec les partenaires. » ; « Ce projet a permis de donner une autre forme de coopération avec la jeunesse et la citoyenneté. » - **Extrait entretien collectif**

En Bourgogne-Franche-Comté, l'AMI comme levier pour sensibiliser les lycéens au volontariat international



Dans le cadre de l'AMI du programme TEVO, la Région Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix de mobiliser le dispositif pour accueillir des volontaires internationaux dans les lycées du territoire. L'objectif : **faire découvrir le volontariat aux jeunes de la région, en particulier à ceux qui ne s'y projettent pas spontanément**.

En parallèle de l'envoi de jeunes à l'étranger, la Région a fait le choix d'accueil en réciprocité, de jeunes volontaires étrangers, déployés dans les établissements scolaires. Une démarche de sensibilisation par l'exemple. Ces jeunes volontaires partagent leur expérience, animent des ateliers et participent à la vie éducative des lycées. Ils deviennent ainsi des ambassadeurs du volontariat au service d'une pédagogie vivante de la citoyenneté internationale.

« L'accueil de volontaires dans les lycées, ça permet de donner à voir, concrètement, ce qu'est le volontariat. Pour les jeunes, ça rend les choses possibles. » - **Représentant de la Région Bourgogne-Franche-Comté**

En ancrant le dispositif TEVO dans les lycées, la Région a cherché à **toucher un public plus large**, au-delà des jeunes déjà engagés, et à **créer un effet d'entraînement**. Le volontariat est présenté non pas comme une expérience élitiste, mais comme un **outil de formation, d'ouverture et d'émancipation** accessible à tous.

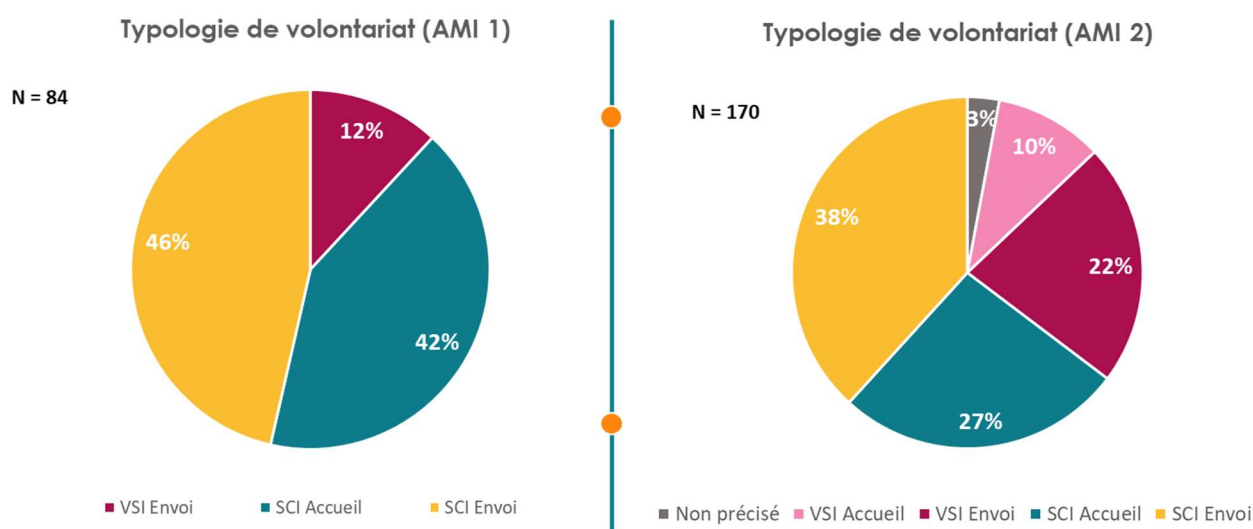
« Certains élèves découvrent ce qu'est un volontaire en le rencontrant dans leur classe. C'est souvent un déclic. » - **Enseignant impliqué dans le projet**

Cette stratégie régionale, pleinement articulée à l'AMI, reflète une vision structurante du programme TEVO : celle d'un **dispositif au service de la jeunesse, du territoire, et de l'éducation à la solidarité internationale**

2.1.3 Des dispositifs de soutien à la mobilité aux vocations variées, qui permettent de soutenir les ambitions des collectivités

Les Services civiques internationaux (SCI) représentent la majorité des volontariats réalisés dans le cadre du programme TEVO au titre des deux AMI. Cependant, on observe une **augmentation de la part des Volontariats de solidarité internationale (VSI) envoi**, qui passe de 12 % lors de l'AMI 1 à 22 % dans le cadre de l'AMI 2.

Par ailleurs, les **VSI Accueil** qui n'existaient pas au stade de l'AMI 1, représentent **10 % des missions au cours de l'AMI 2**. La montée en puissance du Volontariat de solidarité internationale, observée entre les deux vagues du programme tout comme l'émergence des VSI « Accueil », traduisent une professionnalisation progressive et une diversification des vocations du volontariat, qui dépasse sa vocation d'émancipation de la jeunesse pour répondre à des enjeux d'expertise, de représentation et de structuration partenariale.



Source : données de suivi France Volontaires AMI 1 et 2 – Programme TEVO

Les collectivités interrogées mobilisent les différents dispositifs de mobilité, selon des stratégies différenciées, liées à la maturité de leur action internationale, aux ressources disponibles et aux objectifs poursuivis.

» Le Service civique international : un levier d'engagement pour les jeunes et un outil de valorisation territoriale

Le **Service civique international** est largement mobilisé dans une logique d'**inclusion et d'émancipation**. Il s'inscrit dans les politiques publiques jeunesse des collectivités, avec pour objectif de **favoriser l'engagement citoyen** et d'offrir une **première expérience structurante** à des jeunes souvent éloignés des parcours classiques de mobilité.

« Le Service Civique International, c'est vraiment un outil pour la jeunesse. Il permet d'impliquer des jeunes dans des missions d'intérêt général tout en leur donnant une première expérience structurante. [...] C'est un vrai levier pour les aider à prendre leur place sur le territoire et à s'investir durablement. »
— **Extrait d'entretien opérateur agréé**

Dans les territoires comme la **Seine-Saint-Denis**, la **Guadeloupe** ou encore, la **Loire-Atlantique**, ce dispositif est perçu comme un **vecteur d'égalité des chances**, permettant de toucher des jeunes éloignés des dispositifs institutionnels, et de **rendre la mobilité à l'internationale accessible à tous**.



Cependant, les collectivités alertent sur les **difficultés concrètes de mobilisation** : la recherche de profils disponibles, motivés, mais souvent en précarité ou sans expérience, suppose un **accompagnement renforcé**. Le travail en lien avec les **missions locales**, les **associations de jeunesse** et les **acteurs éducatifs** est déterminant pour

que le dispositif fonctionne notamment au stade du sourcing et du recrutement, pour soutenir l'engagement (cf. infra).

« Idéalement, on cherche des jeunes sans qualification et sans expérience, mais dans les faits, ce sont souvent des profils éloignés de l'emploi, donc ce n'est pas évident. [...] Il faut vraiment adapter l'accompagnement et le cadre pour que ça fonctionne. » — **Extrait d'entretien opérateur agréé**

En Guadeloupe, une stratégie de communication pour toucher les jeunes du territoire



Dans le cadre de l'AMI du programme TEVO, la Région Guadeloupe a mis en place une stratégie de communication ciblée et proactive afin de faire connaître les opportunités de volontariat international aux jeunes de son territoire. L'objectif : rendre visible et accessible la mobilité, en particulier pour les publics peu familiers de ce type de dispositifs. Consciente des freins à l'engagement international, la Région a choisi de mobiliser un large réseau d'acteurs locaux – comme le CRIJ, les missions locales, le Plan d'action jeunesse – tout en diffusant les offres dans les canaux institutionnels internes, notamment auprès des agents territoriaux, afin de toucher un public diversifié, y compris les enfants d'agents.

Mais la stratégie ne s'est pas arrêtée là. Une campagne de communication sur les ondes radios locales a été lancée, accompagnée de séances de sensibilisation avec les services de la Région, pour toucher directement les jeunes et leurs familles. Cette approche de terrain a permis d'accroître la visibilité du programme, de susciter des vocations, et de générer un nombre important de candidatures, notamment sur certaines destinations.

« On a fait une séance avec le service communication de la Région, diffusé des spots radios... c'était important pour toucher un public plus large. » — **Extrait Représentant de la Région Guadeloupe**

» Le Volontariat de Solidarité Internationale : un outil stratégique pour la coopération

Le Volontariat de Solidarité Internationale, quant à lui, est mobilisé dans une optique d'apport de technicité et de soutien aux **relations** partenariales **entre institutions partenaires**. Il est souvent rattaché à des projets structurants de **coopération décentralisée**, où les collectivités ont besoin d'un appui qualifié, autonome, capable de représenter les intérêts du territoire à l'international. À titre d'illustration, à **Paris, Bordeaux**, en **Guadeloupe** ou encore, à l'échelle du département de la Loire Atlantique, l'envoi de **Volontariat de Solidarité Internationale** a permis d'**ancrer l'action internationale des collectivités lauréates**, en assurant une présence durable auprès des partenaires dans les pays d'accueil.



« Ce VSI nous a permis de relancer un partenariat à Lima qui était un peu en sommeil. Sans cette présence, ça n'aurait pas été possible. » — **Extrait entretien Collectivité**

« Le VSI avait une autre approche. L'objectif était d'avoir un jeune avec de l'expérience et des compétences techniques, en rupture avec les profils qu'on accueille sur le service civique [international]. » — **Extrait entretien Collectivité**

« On a construit les missions avec France Volontaires, en ciblant des jeunes diplômés originaires de la Guadeloupe. C'était aussi une manière de professionnaliser leur parcours. » — **Extrait entretien Collectivité**

La **co-construction des missions avec les opérateurs agréés (ou les antennes France Volontaires pour les territoires ultramarins)** a été jugée essentielle dans plusieurs territoires, notamment pour bien **adapter les profils et les contenus de mission aux besoins locaux**.



À titre d'illustration, en Guadeloupe, un travail approfondi a été mené sur le volet linguistique, sur les profils et les partenariats avec les Alliances françaises sur différentes thématiques (culture, biodiversité, intégration régionale).

En parallèle, la montée en puissance des VSI Accueil représente une innovation importante du programme. Elle permet non seulement de concrétiser la réciprocité, mais aussi de faire vivre l'interculturalité sur les territoires français. Cela répond à une ambition des collectivités de renverser les logiques classiques de l'aide, en valorisant également l'expertise et l'engagement des jeunes internationaux.

« Accueillir un volontaire, c'est aussi se confronter à d'autres regards. Ce n'est pas juste un appui, c'est une richesse humaine et culturelle pour les structures locales. » — **Extrait entretien Collectivité**
« L'accueil de jeunes en réciprocité c'est la vraie nouveauté pour nous. C'était une marge de progression ciblée. Le fait de faire venir une VSI a vraiment été bénéfique, ça démultiplie les échanges et c'est aussi une évolution du regard quand c'est porté par un jeune étranger. » — **Extrait entretien Collectivité**

Lucie, VSI accueil (métropole de Lyon)



Contexte et nature de la mission de volontariat

Titulaire d'une licence en administratif et social, suivie d'un master en management, **Lucie**, originaire de Madagascar a réalisé un volontariat de solidarité internationale à Lyon de janvier à décembre 2024, dans le cadre de la coopération entre la métropole de Lyon et Madagascar, via le programme Eaurizon. Auparavant salariée de la région malgache, Haute-Matsiatra où elle était animatrice chargée des services et responsable de communication et agent, elle a été mise à disposition pour cette mission en France, sélectionnée pour l'adéquation de son profil et de ses compétences. En parallèle, elle a mené deux missions : la première consistait à sensibiliser des collégiens à la protection de l'environnement et aux enjeux climatiques, au moyen d'interventions pédagogiques et d'animations dans une maison des jeunes de la métropole ; la seconde visait à informer les associations de la diaspora malgache à Lyon sur les activités de coopération et les financements portés par la métropole, peu connus localement. Durant sa mission, elle était encadrée professionnellement par la responsable de la solidarité internationale de la métropole, et par le SCD, pour les aspects logistiques et administratifs.

Moteurs d'engagement et préparation au départ

Lucie a intégré le programme de volontariat dans le cadre d'un recrutement interne réalisé au sein du personnel du programme Eaurizon à Madagascar. Ayant déjà eu une première expérience en Europe, elle n'avait pas d'appréhension particulière. Elle avait notamment participé auparavant à des formations en Belgique, et avait également passé quinze jours à Lyon. Cette immersion lui a permis d'observer la vie locale, les relations sociales et les transports, et a éveillé en elle le désir de revenir en France pour s'y engager plus durablement. Son moteur d'engagement était à la fois professionnel – renforcer ses compétences en administration, communication, management et en animation de formations – et personnel, avec l'envie de s'épanouir dans un nouvel environnement. Avant son départ, elle a reçu toutes les informations nécessaires, et son poste en France faisait directement écho à ses fonctions précédentes à Madagascar. La formation dispensée par le SCD lui a semblé très complète, avec des modules sur la solidarité internationale, la sécurité sociale ou encore la géopolitique. Si elle s'est sentie bien préparée, quelques différences culturelles, comme la gastronomie ou le climat, ont tout de même demandé un temps d'adaptation. Elle souligne que, malgré la similarité des missions, le contact avec la jeunesse est très différent selon les pays.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- **Adaptation au contexte éducatif français** : difficulté initiale à comprendre les procédures et contraintes scolaires (calendriers, autorisations), nécessitant une négociation directe avec les enseignants pour organiser les interventions.
- **Initiative personnelle** : prise d'initiative pour identifier et solliciter les maisons des jeunes, élargissant ainsi les lieux d'intervention au-delà du cadre prévu initialement.
- **Une zone d'intervention mal définie** : une mission ayant démarré en milieu d'année scolaire, rendant difficile sa réalisation dans tous les collèges originellement ciblés et nécessitant d'élargir aux maisons des jeunes de la métropole.
- **Expérience de coordination** : défi logistique et humain pour mobiliser les associations de la diaspora, avec mise en place de moyens adaptés comme la création d'un groupe WhatsApp et des visites à domicile.



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Acquisition d'une expérience significative en coordination de projet, en communication et en animation de réseau auprès d'acteurs associatifs dispersés.
- Élargissement de son réseau professionnel (rencontre des responsables de la métropole, des maisons des jeunes, et des enseignants au collège)
- Renforcement de sa motivation à poursuivre ses études en France, en particulier dans les domaines de la communication et de l'organisation.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Développement de son autonomie au quotidien, notamment dans un contexte culturel différent.
- Capacité d'adaptation à un mode de vie plus individualiste, en contraste avec le modèle communautaire malgache.

2.1.4 Un process qui soutient l'engagement des collectivités

» Une candidature jugée facile à constituer

L'un des atouts majeurs du programme TEVO, relevé à la fois dans les entretiens et dans les retours à l'enquête en ligne, réside dans la **simplicité du processus de candidature**, perçue comme un facteur facilitant d'engagement pour les collectivités, quel que soit leur niveau d'expérience. Cette **souplesse de la procédure** est souvent mise en contraste avec d'autres dispositifs, jugés plus rigoureux et exigeants.

« C'est un processus très simple et peu chronophage. Tant que l'on démontre la pertinence du projet, la candidature se construit facilement. » - **Extrait entretien Collectivité**

Ce **caractère accessible** de l'AMI favorise la participation d'une **diversité de profils** : des collectivités aguerries à la coopération internationale (Paris, Bordeaux, Lyon, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne), mais aussi des acteurs moins expérimentés (Auch, Guadeloupe), pour lesquels TEVO constitue souvent une **porte d'entrée vers l'action internationale**.



« Comme c'est un AMI, le dossier ressemble plus à une feuille de route qu'à un projet détaillé. Il s'agit avant tout de poser les grands objectifs et les axes de travail. » - **Extrait entretien Collectivité**

Si la souplesse est saluée, certains partenaires pointent toutefois une **marge de progression dans l'instruction des candidatures**. Plusieurs répondants expriment le besoin d'une **grille de lecture plus structurée**, permettant d'harmoniser les analyses des dossiers et d'assurer une meilleure différenciation entre projets.

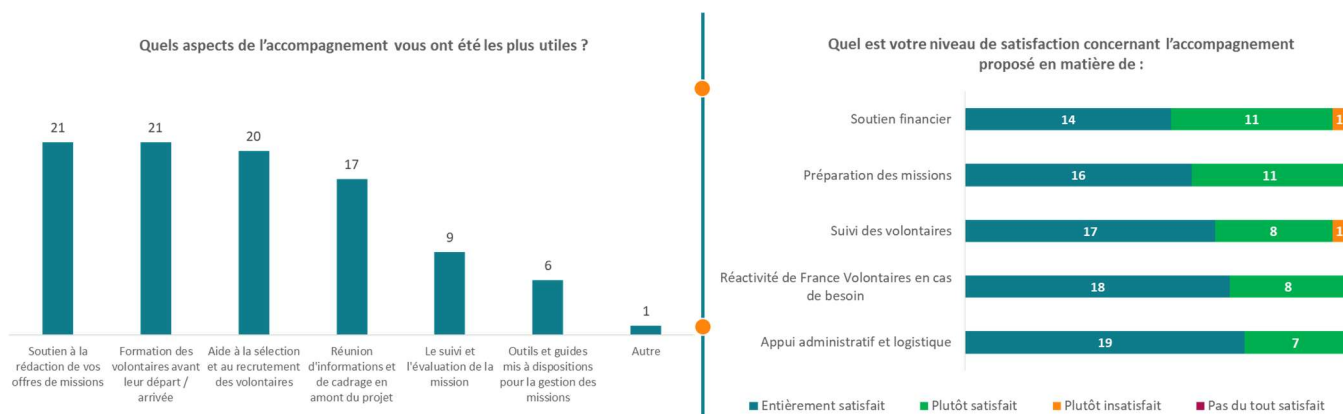
« Il y a beaucoup de dossiers, mais l'instruction manque de structuration. Sans grille claire, il est difficile de départager les projets. » - **Extrait entretien partenaire France Volontaire mobilisé dans l'instruction**

Cela n'appelle pas nécessairement une formalisation plus forte du processus, mais plutôt une **clarification des attentes et des critères**, qui pourrait favoriser une meilleure préparation des collectivités tout en facilitant la sélection. Certains suggèrent aussi d'instaurer des **temps de retour aux candidats non retenus** pour guider une future candidature, ou des **espaces de dialogue entre pairs** pour inspirer les nouveaux entrants.

» Un accompagnement plébiscité par les collectivités

Au-delà du processus de candidature, l'enquête en ligne révèle une **bonne satisfaction vis-à-vis des différentes formes d'accompagnement proposées au stade de la mise en oeuvre du projet**. Les dimensions les plus

appréciées sont le **soutien à la rédaction des offres de mission** (21 réponses), la **formation des volontaires avant leur départ/arrivée** (21), et l'**aide à la sélection et au recrutement** (20). Ces éléments témoignent d'un accompagnement perçu comme **structurant, mais non contraignant**.



Du point de vue qualitatif, plusieurs collectivités insistent aussi sur la **valeur ajoutée des réunions de cadrage en amont**, qui permettent de partager les attendus, d'explicitier le cadre, et de créer une culture commune du programme. Le **taux de satisfaction** élevé confirme ces appréciations : l'ensemble des collectivités répondantes à l'enquête sont « entièrement » ou « plutôt satisfaites » de l'**appui administratif et logistique** - et 18 « entièrement satisfaites » de la **réactivité de France Volontaires**.

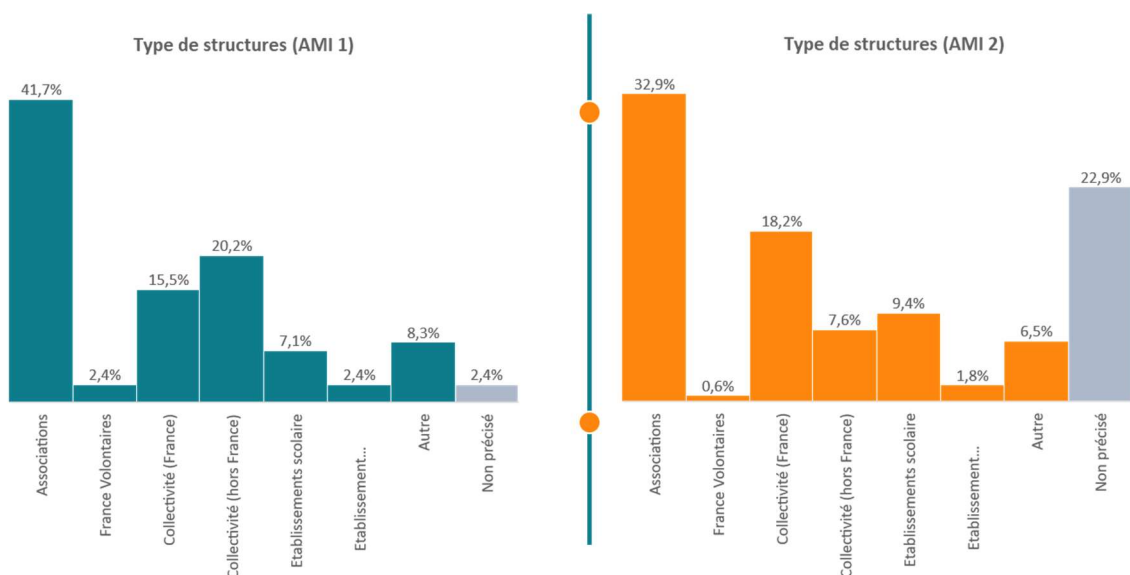
2.1.5 Un dispositif pensé pour accompagner des dynamiques émergentes

Il est essentiel de rappeler que le processus TEVO a été pensé pour **repérer et accompagner des dynamiques émergentes**, non pour financer uniquement des projets déjà matures. À ce titre, sa **flexibilité est une condition de son succès**, notamment pour les collectivités qui découvrent ou structurent leur action à l'international.

« Quand on a entendu parler de TEVO, on s'est dit que c'était enfin un dispositif qui permettait aux petites collectivités de se lancer sans pression. » - Extrait entretien Collectivité

Cette approche a notamment permis à des territoires de **tester de nouveaux formats de coopération**, en intégrant progressivement des logiques de volontariat dans leurs politiques publiques locales.

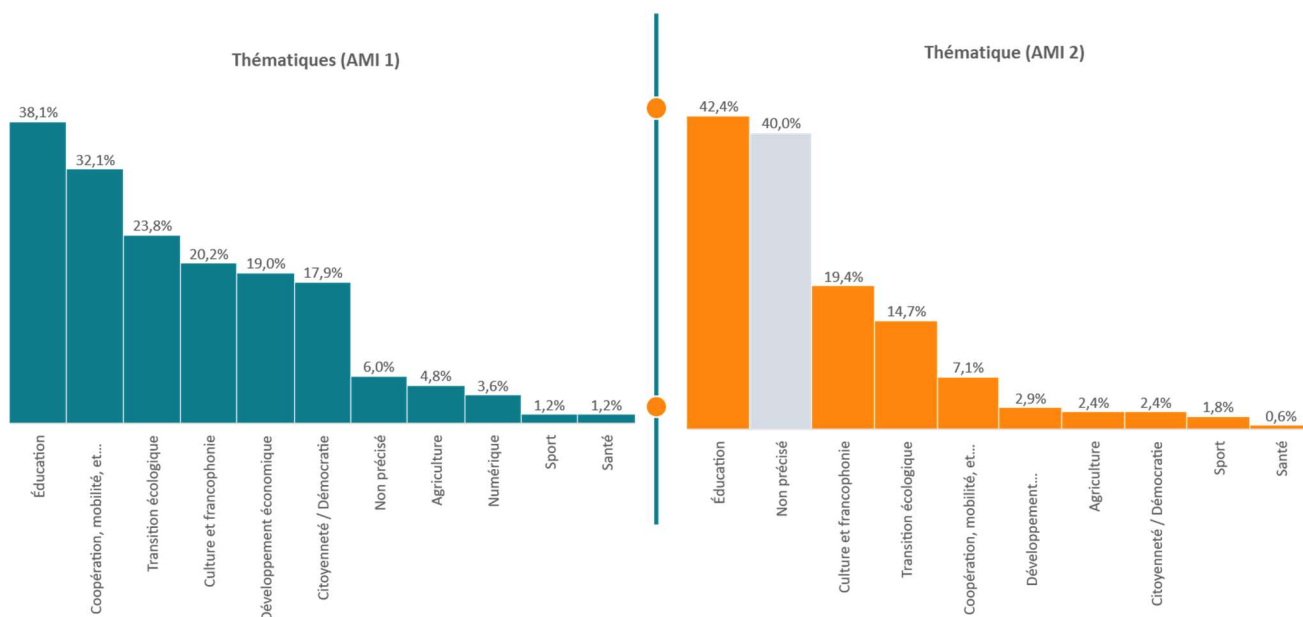
» Bilan quantitatif des missions : une prédominance des missions réalisées en association



Source : Données de suivi France Volontaires – Programme TEVO – Traitement Pluricité

Au vu des données disponibles, il apparaît que les associations demeurent le principal lieu d'accueil des volontaires, bien qu'en recul entre l'AMI 1 (41,7 %) et l'AMI 2 (32,9 %). Les collectivités territoriales en France constituent le deuxième type de structure mobilisé (15,5 % à 18,2 %), tandis que la part des collectivités hors de France diminue fortement entre les deux périodes (20,2 % à 7,6 %). Les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, quant à eux, se situent à un niveau plus modeste mais relativement stable (respectivement 7,1 % à 9,4 % et 2,4 % à 1,8 %). Il convient enfin de noter l'augmentation très nette de la catégorie « non précisé » pour l'AMI 2 (22,9 % contre 2,4 %), traduisant sans doute le caractère encore provisoire ou incomplet de la collecte de données à ce stade. Cette tendance invite à considérer avec prudence les comparaisons entre les deux périodes, tout en soulignant la place centrale des associations et le rôle croissant des collectivités en France dans la structuration des dynamiques de volontariat.

» Bilan quantitatif des missions : une prédominance des missions réalisées dans le champ de l'éducation et de la transition écologique.



Source : données de suivi France Volontaires – Programme TEVO – Traitement Pluricité

En ce qui concerne les thématiques des missions, le champ de « l'éducation » est le plus représenté (38,1% pour l'AMI 1). Le champ de la « Coopération internationale » (32,1%), de la « Transition écologique » (23,8%) et de la « Culture et la francophonie » (20,2%) sont également fortement représentés. A noter qu'il est plus complexe de tirer des enseignements sur les thématiques mobilisées sur l'AMI 2 dans la mesure où l'information n'était pas pleinement disponible. En effet, plus de 40% des projets n'avait pas de thématique identifiée sur l'outil de suivi.

2.2 La mise en œuvre de TEVO au prisme des partenariats

2.2.1 De la co-construction à l'opérationnalisation : structurer efficacement les missions de volontariat

» La construction de la fiche de mission : une co-construction entre collectivité et opérateur appréciée

La construction d'une fiche de mission constitue un moment clé dans la mise en œuvre du programme, autant pour les collectivités que pour les opérateurs. En effet, il s'agit d'une des premières collaborations entre les deux acteurs dans le cadre de Territoires Volontaires. Cette fiche mission définit les activités principales et actions à

mettre en œuvre par le volontaire dans le cadre du poste. Dans le cadre d'un volontariat de solidarité internationale, elle précise également les expériences et formations requises pour prendre part à la mission.

Les modalités de construction de la fiche de mission dans le cadre de Territoires Volontaires **sont assez souples entre les différentes parties prenantes impliquées** (collectivités, opérateurs et structures d'accueil/d'envoi). Au regard des analyses, pour optimiser le processus de construction de cette fiche, une bonne pratique réside dans **un processus de co-construction entre l'opérateur et la collectivité**. La collectivité ayant une meilleure connaissance de ses besoins, propose une première version de la fiche, qui est ensuite complétée et amendée grâce au regard de l'opérateur, qui apporte son expertise en matière de volontariat. Cette co-construction permet d'éviter un mauvais calibrage des missions, les collectivités étant parfois ambitieuses quant aux missions proposées aux volontaires :

« Les collectivités novices manquent parfois d'expertises sur le calibrage des missions, c'est pour ça qu'il est nécessaire qu'on travaille en binôme sur la construction de la fiche de poste, on peut apporter notre regard sur le volontariat » - Extrait d'entretien avec un opérateur

« Ce premier contact[avec les équipes de la collectivité] est essentiel pour comprendre les besoins et les ambitions, et s'assurer que ça s'inscrit dans le cadre du volontariat. C'est vraiment important pour la rédaction des fiches-mission. - Extrait d'entretien avec un opérateur

Ce travail commun, est un des facteurs clés du bon calibrage d'une mission **au regard des besoins de la collectivité et des attentes vis-à-vis des volontaires**. Cet enjeu de calibrage est également remonté par les volontaires eux-mêmes, qui peuvent parfois faire face à certaines difficultés dans l'exécution de leur mission, en raison d'un décalage entre missions demandées, compétences et capacités à réaliser leur mission.

De fait, la bonne construction d'une fiche de mission, en collaboration avec l'opérateur et la collectivité permet de mieux baliser la suite de la mission, en formant une base solide sur laquelle s'appuyer tout au long du volontariat.

» Une place à trouver pour les structures d'accueil

La construction de fiches de missions telle qu'elle est réalisée aujourd'hui **pose la question de la place des structures d'accueil/d'envoi dans ce processus**. En effet, cette répartition bipartite entre collectivités et opérateurs **laisse une place plus minoritaire aux structures d'accueil**. Bien que les missions et le suivi des volontaires soient davantage confiés aux collectivités et aux opérateurs, les structures d'accueil ont également un rôle à jouer dans l'accompagnement des volontaires une fois sur place. Elles jouent un rôle clé dans l'accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle de la mission, participant ainsi à la bonne intégration du volontaire. Elles ont également une connaissance accrue du terrain et des spécificités locales, qui permettent de mieux calibrer la mission aux regards de ces spécificités.

L'enjeu du dialogue avec les structures d'accueil dans la construction de la fiche mission : l'exemple d'une mission de SCI au Cameroun



Dans le cadre d'une mission de SCI, une volontaire française a été envoyée pour une mission de 6 mois au Cameroun. Elle était chargée de s'occuper de jeunes isolés dans un foyer à Douala. En parallèle, il lui avait été également demandé, dans le cadre de ces missions, de mettre en place un jardin potager au sein du foyer. Bien qu'elle dispose de compétences avérées en matière de jardinage, elle s'est retrouvée face à l'impossibilité de mettre en place un potager dans la structure en raison d'un manque de qualification et d'accompagnement spécifique à la gestion des sols au Cameroun.

Cette demande de création de jardin potager émanait de l'association d'envoi à travers laquelle la volontaire réalisait son service civique. Cependant, cet élément n'avait pas été abordé avec la structure d'accueil qui n'a pas pu accompagner la volontaire dans la réalisation du potager, faute d'anticipation et de formation.

La volontaire s'est donc concentrée davantage sur la mission d'accompagnement des jeunes et du foyer, et garde tout de même un très bon souvenir de sa mission, en mettant davantage l'accent sur ce qui est réalisable au regard des conditions locales.

« C'est vrai que le foyer n'était pas vraiment au courant pour le jardin potager, et même si on a essayé, on s'est vite rendu compte que ce n'était pas possible, il aurait fallu anticiper plus avant mon arrivée. Mais je suis plus concentrée sur l'accompagnement des jeunes, c'est ce qui me plaisait le plus ! » - Extrait d'entretien avec la volontaire

De fait, **intégrer les structures d'accueil dans la construction des missions permet d'éviter un certain décalage entre les missions proposées et les leurs mises en place une fois sur place.**

Si cet enjeu est récurrent, des exemples vertueux ont été mis en exergue dans le cadre de l'évaluation. C'est notamment le cas du modèle installé entre **l'Alliance Pour la Promotion de l'Excellence (APPE)**, structure d'accueil et d'envoi, partenaire du conseil départemental de la Loire-Atlantique.

L'enjeu du dialogue avec les structures d'accueil dans la construction de la fiche mission : l'exemple d'une mission de SCI au Cameroun



L'APPE est une association locale qui accompagne l'ambition scolaire et les parcours d'insertion de jeunes de la commune d'Adjohoun. Un partenariat est noué avec le département de la Loire-Atlantique au titre de TEVO 1 autour d'un projet d'envoi de jeunes services civiques internationaux au Bénin, qui se prolonge aujourd'hui au titre de TEVO 2 et 3, dans le cadre de SCI et de VSI, en réciprocité.

Les coopérations aux différentes étapes du cycle de projet (de l'émergence du projet à sa structuration-formalisation, en passant par le recrutement, la gestion des conditions d'accueil et d'envoi, ainsi que le suivi de la mission) **mobilisent le triptyque « Collectivité / Opérateur / structure d'accueil-d'envoi » ; un modèle qui assure la pertinence et la faisabilité des missions, et sont gage de réussite.**

L'APPE est un partenaire « Wahou ». Son responsable a occupé des positions fortes au Bénin, il est très efficace. Il respecte les délais, les engagements, il interpelle au besoin, est réactif. Il est vraiment bon sur toute la ligne : si tous les partenaires étaient comme lui, on serait très tranquilles, ce n'est pas le cas partout. » Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de l'Espace FV de Cotonou

2.2.2 Les enjeux du recrutement des volontaires

» Le recrutement des volontaires en SCI : convaincre les jeunes en s'appuyant sur un réseau local

Pour les Service civiques internationaux à l'envoi : des jeunes à convaincre

Pour **Territoires Volontaires**, la possibilité d'envoyer des jeunes en service civique international constitue un levier stratégique pour le développement de leurs compétences. Plus spécifiquement, elle vise à offrir aux jeunes des

territoires une opportunité d'engagement citoyen, tout en leur faisant découvrir la richesse d'une expérience à l'international. Cependant, malgré l'attrait évident que représente une telle opportunité, **le recrutement de volontaires en service civique international à l'envoi se confronte à plusieurs obstacles.**

D'une part, les collectivités et les opérateurs rencontrent des **difficultés à susciter l'adhésion des jeunes du territoire à ce type de mission.** Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation :

- **Un manque de visibilité et de valorisation du dispositif**, qui empêche les jeunes de l'identifier spontanément comme une option pertinente dans leur parcours d'engagement ;
- **Des mécanismes d'autocensure**, liés à des freins économiques ou à des réticences vis-à-vis des pays d'accueil, perçus comme culturellement éloignés ou peu accessibles avec des freins à la mobilité qui se révèlent particulièrement tenaces ;
- **Un processus de recrutement parfois perçu comme lourd et cloisonné**, au sein même des collectivités, ce qui nuit à la mobilisation transversale des services et réduit la visibilité des offres.

Afin de lever ces freins, plusieurs bonnes pratiques ont été identifiées. En interne aux collectivités territoriales, **l'implication de tous les niveaux hiérarchiques au sein de la collectivité dans le processus de recrutement apparaît essentielle.** Un manque de coordination entre services peut en effet ralentir considérablement les projets. Ainsi, certaines collectivités soulignent les délais importants entre la publication de l'offre, l'ouverture des candidatures, le recrutement et la contractualisation, en raison d'une information insuffisante du service des ressources humaines RH sur les étapes du dispositif.

« Parfois, entre le moment où l'annonce est publiée, le lancement des candidatures, le recrutement et la contractualisation, il se passe des mois parce que le service des ressources humaines n'est pas suffisamment informé du processus. » Extrait d'entretien avec un opérateur

Les services de Ressources Humaines jouent ainsi un rôle de facilitateur dans le processus de recrutement des volontaires en SCI. Grâce à leurs connaissances du territoire et leurs compétences en matière de recrutement, leur mobilisation permet de toucher davantage de jeunes, tout en recrutant des profils correspondant aux besoins identifiés par la collectivité en amont.

« Le service RH de la collectivité a été associé au travail de recrutement du service civique, et cela même si le volontaire n'était pas contractualisé avec la collectivité. Ils ont mis au service leurs compétences, notamment en matière d'élaboration de la fiche de projet et de diffusion de l'offre de mission. » Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de collectivité

Par ailleurs, au-delà des dynamiques internes aux collectivités, **la mobilisation des réseaux partenariaux constitue un levier incontournable pour garantir une diffusion efficace et ciblée des offres de services civiques internationaux.** Au-delà de la diffusion par le biais des collectivités des offres de volontariats, les opérateurs jouent un rôle déterminant dans la diffusion en mobilisant leurs propres réseaux, mais surtout, en s'appuyant sur un écosystème d'acteurs locaux afin de relayer les offres auprès des jeunes. Cette stratégie de maillage territorial permet non seulement d'élargir le champ de diffusion, mais aussi de s'adresser à des publics souvent éloignés des dispositifs classiques d'engagement.

Les canaux numériques, et en particulier les réseaux sociaux professionnels tels que LinkedIn, sont également mobilisés de manière croissante pour renforcer la visibilité des offres, en complément des circuits traditionnels. Ce type de diffusion présente l'avantage de toucher à la fois les jeunes en quête d'opportunités concrètes, les prescripteurs tels que les conseillers en insertion ou les enseignants, ainsi que les partenaires institutionnels susceptibles de soutenir le recrutement.

Malgré cette mobilisation multisectorielle et les efforts déployés pour rendre les offres accessibles, **le recrutement de jeunes issus des territoires concernés reste parfois un objectif difficile à atteindre**, alors même qu'il est au cœur de la démarche de Territoires Volontaires. En effet, nombre d'opérateurs et de collectivités constatent que les jeunes qui répondent aux offres de SCI ne sont pas nécessairement ceux issus des quartiers ou zones rurales visés prioritairement par le programme.

« Les difficultés sur le recrutement des jeunes, on ne s’y attendait pas. On est passés via les réseaux jeunesse, via la DRH, les services qui s’occupent des services civiques... on a fait passer le mot dans le cadre des rencontres de la mobilité, via le COPIL mobilité, on a participé à des forums sur des événements locaux portés par certaines communes. Pour finir, 2 jeunes ont été recrutés par le forum mobilité, et par les 2 autres, les publications internet ont permis de les identifier. » **Extrait d’entretien Collectivité**

« C’est un gros regret de ne pas avoir recruté de jeunes du territoire, on a tout essayé, mais on n’y est pas arrivé » - **Extrait d’entretien Collectivité**

Parmi les freins repérés, **l’ancrage parfois « timide » des opérateurs dans les territoires sur lesquels ils exercent une « référence » peut être relié aux difficultés de recrutement**. Certains opérateurs couvrent, en effet, un périmètre géographique étendu, et il est possible de faire l’hypothèse que ce périmètre ne permet pas toujours de garantir un partenariat de proximité avec l’ensemble des structures jeunesse ressources pour la diffusion des opportunités de missions de volontariat.

« Le recrutement est ce sur quoi ils ont le plus de difficultés. Le sujet est moins de convaincre les jeunes, mais plus, de les rencontrer. Un échelon manquait : entre le département et les structures jeunesse du territoire. Le maillage a été difficile à construire avec peu de répondant. On a rencontré cette difficulté, car ce n’est pas notre zone d’implantation, ont moins de prise ici qu’ailleurs. » **Extrait d’entretien Opérateur**

Zoom sur les bonnes pratiques en matière de recrutement des volontaires : l’exemple de la ville d’Auch



Le recrutement du volontaire a été porté par la collectivité, en lien étroit avec l’opérateur associé, dans une logique de cohérence avec les priorités locales. Dès le lancement de la procédure, une attention particulière a été portée à l’identification d’un jeune issu du territoire, avec une volonté affirmée de favoriser l’accès à cette opportunité pour les jeunes résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

« La priorité c’était de privilégier un jeune du territoire : au minimum du Grand Auch agglomération et dans l’idéal un jeune résidant sur la commune. » **Extrait d’entretien avec un.e représentant.e de collectivité**

Le processus de recrutement a duré deux mois et demi, durant lesquels l’offre de mission a été largement diffusée. Plus de 30 candidatures ont été reçues, provenant de l’ensemble du territoire national ainsi que de jeunes malgaches. Afin de répondre à leur objectif initial, la collectivité a fait le choix de **prolonger le calendrier de recrutement pour permettre l’identification d’un jeune auscitain, résidant en QPV**, qui a finalement été sélectionné.

Le service des ressources humaines de la collectivité a été pleinement impliqué dans ce travail, notamment pour l’élaboration de la fiche de poste et la gestion de la procédure de diffusion et de présélection, même si SCI n’a pas été contractualisé directement avec la communauté, en raison de la répartition des compétences.

Ce processus a permis d’atteindre un objectif important : **permettre à un jeune souvent éloigné de ce type de dispositif de bénéficier d’une telle opportunité**.

Pour les Service civique international à l’accueil : un processus de recrutement plus fluide, structuré et adossé à des logiques de parcours

Le recrutement des volontaires en SCI à l’envoi se démarque, il apparaît, dans l’ensemble, **plus fluide, structuré et en cohérence avec les attentes placées dans les profils de jeunes**. Cette dynamique s’explique en grande partie par l’existence de **partenariats solides et bien établis** entre les différents acteurs impliqués, notamment les antennes locales de France Volontaires, les partenaires associatifs ou institutionnels dans les pays d’origine des volontaires, ainsi que les collectivités territoriales françaises engagées dans l’accueil.

Cette dynamique partenariale de long terme permet non seulement de **mieux anticiper les besoins**, mais aussi de s’inscrire dans des **logiques de parcours individualisés pour les jeunes volontaires accueillis**. Les projets d’accueil sont souvent pensés en amont, dans le cadre d’accords de coopération internationale ou de conventions de partenariat, ce qui permet de bâtir une véritable continuité entre l’expérience du jeune dans son pays d’origine et

sa mission en France. Cette cohérence favorise non seulement une meilleure préparation des volontaires, mais aussi leur intégration plus rapide au sein des structures d'accueil.

« On avait déjà un partenariat avec une structure chilienne, c'est dans ce cadre qu'on a recruté un volontaire dans le lycée. Ce partenariat a été un vrai levier pour recruter le volontaire : on connaissait la structure, et surtout on savait que c'était un jeune investi, et que la mission s'inscrivait totalement dans son parcours et dans le développement de ces compétences » – Extrait d'entretien avec la référente TEVO d'un lycée agricole (structure d'accueil)

La **présence d'une antenne de France Volontaires dans le pays d'origine** est facilitante dans ce processus. Elle permet de repérer les profils en adéquation avec les besoins des collectivités françaises, d'accompagner les jeunes dans la formalisation de leur projet de volontariat, et de veiller à leur préparation en amont du départ. Ce travail de proximité, articulé avec les équipes des partenaires locaux, garantit une sélection qualitative, fondée à la fois sur les motivations des jeunes et sur leur potentiel à s'inscrire dans une démarche interculturelle et citoyenne.

« L'antenne France Volontaires joue un rôle clé, elle appuie dans les recrutements, elle diffuse les annonces, elle est relais. C'est vraiment une aide, y compris sur le reste du processus sur des aspects administratifs où elle est aussi un lien avec le consulat notamment. » Extrait d'entretien avec un opérateur

Ainsi, **le SCI à l'accueil apparaît aujourd'hui comme un dispositif mieux structuré, bénéficiant d'un cadre de mise en œuvre stabilisé et de relais opérationnels solides à l'international**. Cette stabilité facilite non seulement le recrutement, mais contribue également à la qualité de l'expérience pour les volontaires, tout en renforçant les dynamiques de coopération entre territoires.

» Le recrutement des volontaires en VSI : un recrutement porté sur les compétences

VSI à l'envoi : où la recherche de compétences comme moteur de recrutement

À la différence du SCI à l'envoi, où l'accent est souvent mis sur l'opportunité d'offrir à des jeunes du territoire une première expérience de mobilité, **le recrutement de volontaires en VSI à l'envoi s'inscrit dans une dynamique essentiellement fondée sur les compétences**. Dans ce cadre, le profil du volontaire est généralement sélectionné en fonction de son expertise technique, de sa capacité à répondre à des besoins clairement identifiés sur le terrain, et de sa relative autonomie dans la conduite de missions à enjeux.

Ainsi, si les **dimensions "émancipation" et soutien à l'ouverture culturelle sont bien présentes, elles sont placées au second plan**, au profit d'une recherche de profils qualifiés, opérationnels, et parfois déjà expérimentés. La priorité n'est plus nécessairement de recruter un jeune issu du territoire ou de l'amener à vivre une première expérience à l'étranger, mais bien de **trouver un candidat capable de contribuer immédiatement et efficacement à des projets stratégiques menés à l'international**. Le VSI devient alors un levier de renforcement des actions de coopération, mobilisé comme une ressource humaine spécialisée. Cela explique qu'une majorité de jeunes en VSI ne soient pas issus du territoire d'envoi.

« Dans un monde idéal on recruterait uniquement des jeunes du territoire, si on le pouvait on le ferait, mais ce sont les compétences qui priment, surtout dans des missions aussi importantes que la relance d'un partenariat » - Extrait d'entretien avec une collectivité

Cette orientation vers des profils experts s'explique également par le **niveau d'attente élevé des partenaires locaux**, qui perçoivent le VSI comme un acteur clé du projet commun. Il ne s'agit pas d'un renfort ponctuel, mais d'un maillon essentiel dans la mise en œuvre de politiques publiques ou de programmes de développement co-construits. En cela, le VSI est souvent attendu sur des missions à forte valeur ajoutée : coordination de projets, ingénierie territoriale, renforcement de capacités, appui à la gouvernance locale, etc.

Zoom sur la Métropole de Lyon et l'intérêt d'une coopération Sud/Sud



Dans le cadre du programme TEVO, la Métropole de Lyon a souhaité mobiliser un volontaire en VSI pour appuyer un projet de **gestion des déchets à Madagascar**.

La collectivité a choisi d'**ouvrir son recrutement à des candidats de tous horizons**, sans restriction liée au pays d'origine. Ce positionnement inclusif a permis de sélectionner **un jeune togolais disposant d'une première expérience professionnelle dans le domaine de la gestion urbaine et environnementale** et dont il a été anticipé que le profil s'adapterait de manière opportune, au contexte local.

Si une approche de coopération Sud-Sud n'avait pas été explicitement envisagée au départ, le choix d'un profil s'est rapidement révélé être un **véritable atout stratégique** pour la réussite de la mission. Outre ses compétences techniques, **le volontaire a apporté une connaissance fine des réalités spécifiques aux pays du Sud**. Cette familiarité avec des contextes similaires à celui de Madagascar a facilité la compréhension des enjeux, le dialogue avec les partenaires sur place, ainsi qu'une posture d'intervention.

« Nous avons eu des candidats togolais, camerounais et des Français. Chez les Français, on a rapidement identifié des enjeux de compréhension du contexte malgache, si l'expertise était là, elle avait été acquise dans de gros groupes français, et n'était pas adaptée au contexte de pays en développement, dans des zones avec une urbanisation encore diffuse. Chez [le volontaire recruté], l'expertise était appliquée. Et ça a été bien reçu par nos partenaires malgaches, ça soutient que l'expertise peut venir d'ailleurs. C'est vertueux. » **Extrait d'entretien avec la structure d'accueil**

Cette expérience souligne tout l'intérêt d'**intégrer plus systématiquement les dynamiques de coopération Sud-Sud dans les stratégies de volontariat international**, notamment dans le cadre du VSI. Elle interroge également les pratiques de sélection des volontaires, en montrant que **l'expertise contextuelle et l'expérience vécue peuvent être aussi déterminantes que les compétences techniques**.

Ahmed, VSI envoi (Madagascar)



H



Togolais



Bac + 5



En emploi



Bénévole depuis 2013 dans plusieurs associations. Engagé entre 2018 et 2021 comme volontaire national de compétence au sein de l'Anvt.



Contexte et nature de la mission de volontariat

Depuis mai 2024, Ahmed est engagé dans un VSI dans le cadre d'une mission de gestion des déchets à Madagascar. La mission se déploie dans le cadre du programme EAUORIZON, un programme de coopération décentralisée mené la Métropole de Lyon et la région de Haute Matsiatra à Madagascar. Originaire du Togo et diplômé en Sciences de l'éducation, de l'information et en écologie, il a des expériences professionnelles antérieures en tant qu'animateur socio-éducatif et encadrant de personnes en situation de handicap. Sa mission actuelle, exclusivement vise à réorganiser le système de gestion des déchets d'une commune pilote, en élaborant un plan stratégique durable, qui pourrait ensuite être étendu à d'autres communes. Il participe notamment à des campagnes de caractérisation des déchets en saison sèche et pluvieuse, à des enquêtes sur les pratiques des ménages, et forme les agents communaux et régionaux. En lien avec France Volontaires et le SCD (opérateur), il travaille avec l'équipe locale et les services techniques municipaux pour construire une stratégie réaliste et adaptée aux besoins du territoire.



Moteurs d'engagement et préparation au départ

C'est au cours d'un concours organisé par l'ANPT qu'il découvre pour la première fois les différentes formes de volontariat. Alors volontaire national de compétence dans une maison de jeunes, il est mis en binôme avec une VSI et découvre l'existence du volontariat de solidarité internationale. Cela le pousse, en 2023, à postuler à plusieurs missions. Animé par une volonté forte de contribuer concrètement dans son domaine d'expertise, il souhaite agir pour les populations en difficulté, tout en acquérant une expérience internationale. Son ambition est claire : devenir un acteur clé de la gestion des déchets en Afrique. Une fois retenu dans le cadre du programme EAUORIZON, une phase de préparation de deux mois lui a permis de bien cerner les enjeux de la mission avant son arrivée à Madagascar. Grâce au SCD, il a bénéficié d'un accompagnement psychologique et logistique qu'il qualifie de rassurant. Il estime avoir reçu les ressources nécessaires pour bien débiter sa mission. Si l'enthousiasme est là, des appréhensions subsistent néanmoins, notamment liées à la langue et aux différences culturelles.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Satisfaction d'être utile dans son domaine d'expertise, en contribuant à une cause jugée noble.
- Acquisition de nouvelles compétences techniques, notamment grâce à la découverte de systèmes de gestion des déchets inédits.
- Difficultés de communication liées à la langue malgache, nécessitant un appui constant de l'équipe locale.
- Sentiment de solitude lié à l'éloignement des proches et à l'adaptation dans un nouvel environnement social.
- Appréhension relationnelle initiale, marquée par une difficulté à accorder rapidement sa confiance.



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Expérience valorisante ayant permis de relever de nouveaux défis sur le terrain.
- Acquisition de compétences techniques en gestion des déchets dans un contexte international.
- Développement d'un réseau professionnel élargi grâce à la participation à des événements nationaux.
- Opportunité de prolongement professionnel : proposition de la Métropole pour un retour en mission.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Capacité d'adaptation renforcée face à un nouvel environnement culturel et social.
- Intégration progressive réussie, marquée par des liens forts tissés avec les nouvelles relations amicales.
- Développement des compétences interpersonnelles dans un contexte interculturel.
- Enrichissement personnel à travers la découverte et la compréhension d'un mode de vie différent.

VSI à l'accueil : un dispositif structuré, mais porteur d'enjeux éthiques sur le retour et la pérennisation des compétences

À l'image du SCI à l'accueil, **le recrutement des volontaires VSI à l'accueil s'inscrit dans une logique bien structurée, portée par des partenariats solides** entre collectivités françaises, France Volontaires et les organisations d'envoi dans les pays du Sud. Cette organisation en réseau facilite l'identification de profils adaptés, la coordination logistique en amont et l'intégration des volontaires dans des missions alignées avec les priorités des territoires d'accueil.

Cependant, **le VSI à l'accueil soulève également des enjeux spécifiques**, notamment autour de **la question du retour du volontaire dans son pays d'origine à l'issue de la mission**, sujet qui questionne le principe même de réciprocité. Dans quelques situations, des volontaires ne réintègrent pas leur structure d'origine ou choisissent de rester durablement en France (poursuite d'études), remettant en cause l'ambition d'apport mutuel pour les structures à l'issue de la mission, dans le pays d'origine.



L'exemple d'une volontaire accueillie en France pendant un an, illustre les limites de ce modèle. Sa mission s'est très bien déroulée et a produit des effets positifs, tant pour la collectivité que pour elle-même. Cependant, au terme de son engagement, **elle a démissionné de son poste d'origine sans effectuer de passation ni de transmission des compétences acquises**. Cette situation a engendré des difficultés, d'autant plus qu'un effet de levier était espéré au retour, reposant sur une véritable capitalisation de l'expérience acquise afin d'en faire bénéficier le territoire d'origine.

Cet exemple fait écho à l'enjeu de **l'accompagnement renforcé des volontaires en fin de mission**, pour sécuriser les retours et capitaliser sur les acquis professionnels. Cela pourrait passer par un travail conjoint entre les collectivités, les structures d'envoi et les partenaires de terrain, en amont comme en aval, pour **mieux intégrer cette dimension dans la conception même des missions d'accueil**.

2.2.3 La préparation au départ : un rôle central assuré par les opérateurs, avec un accompagnement à géométrie variable

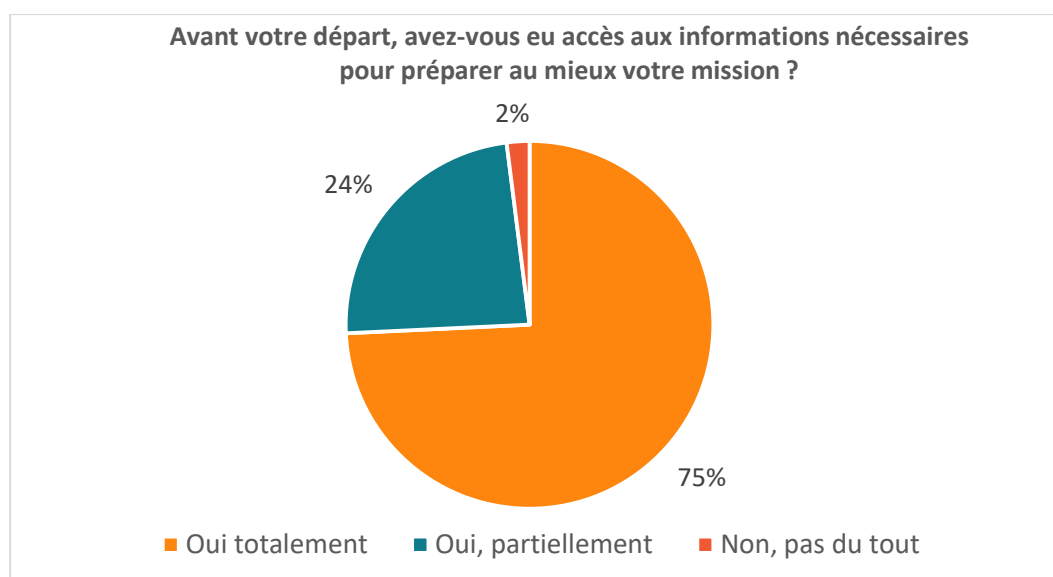
Dans le cadre du programme Territoires Volontaires, **la préparation au départ constitue une étape clé de l'engagement volontaire à l'international**, souvent décisive dans la bonne compréhension des enjeux de la

mission et la capacité d'adaptation sur le terrain. Cette phase repose très largement sur **l'expertise des opérateurs**, qui prennent en charge l'organisation de sessions de préparation, généralement sous la forme de formations de quelques jours.

La plupart de ces structures disposaient déjà, avant l'inscription dans le programme Territoires Volontaires, **d'une solide expérience en matière d'accompagnement des volontaires**. L'intégration de ces formations dans le cadre du programme a ainsi permis de **valoriser leurs savoir-faire**, en les adaptant aux spécificités des missions proposées et des contextes de coopération. Il s'agit souvent de sessions couvrant à la fois les aspects logistiques, administratifs et interculturels, tout en apportant un éclairage sur les enjeux géopolitiques, les dynamiques locales et les responsabilités du volontaire.

Les retours des volontaires eux-mêmes sont globalement très positifs : **près de 75 % d'entre eux déclarent avoir eu pleinement accès aux informations nécessaires à une bonne préparation de leur mission**, selon l'enquête menée dans le cadre de l'évaluation. Cette étape contribue non seulement à renforcer leur sentiment de sécurité, mais aussi à **ancrer leur engagement dans une posture de responsabilité et de compréhension du contexte local**.

« C'est ma première mission avec responsabilité, je peux avoir un manque de confiance parfois et le fait d'être autant accompagnée avant le départ, ça m'a beaucoup aidé » - Extrait d'entretien avec une volontaire (VSI envoi)



Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025– Traitement Pluricité

Cependant, **le contenu, la durée et la forme de ces formations demeurent très hétérogènes** d'un opérateur à l'autre. Cette diversité est parfois perçue comme une limite, notamment dans le cas des **VSI et des SCI à l'accueil**, pour lesquels les besoins de formation peuvent être moins clairement définis ou jugés secondaires.



L'exemple de F. **volontaire en SCI**, illustre cette disparité. Avant son départ pour la France, il a participé à une **formation « flash » de deux heures dans les locaux de France Volontaires à Lima**, axée uniquement sur les droits et devoirs du volontaire. Malgré la brièveté de la session, il s'est déclaré satisfait : *« Je n'avais pas besoin de plus »*. Ce type de situation montre que **les besoins en matière de préparation varient fortement selon les profils, les expériences antérieures et les types de missions**.

Dans ces cas, **les espaces de France Volontaires jouent un rôle de relais essentiel** pour compléter ou adapter la préparation sur place, en offrant un suivi de proximité et des repères contextuels indispensables à l'arrivée.

Zoom sur les contenus de formation proposés par l'espace France Volontaires de Cotonou, au Bénin



Dans le cadre de TEVO, l'espace de France Volontaire à Cotonou au Bénin, joue un rôle clé dans la préparation au départ des volontaires béninois accueillis en France. En effet, en plus de participer aux recrutements avec les acteurs français, et de jouer un rôle de facilitateur d'un point de vue administratif, elle se charge également d'accueillir les volontaires sur une demi-journée afin de les préparer au départ. Ce temps de formation riche permet d'aborder en détail les spécificités du volontariat, de la culture française, de l'interculturalité ou encore de la sécurité. De plus, un temps spécifique à la lecture et la compréhension de la fiche de mission est prévu dans ces journées, pour permettre aux volontaires d'arriver en France avec une image avérée des missions qui lui seront confiées.

Cette démarche illustre le rôle que peuvent prendre les espaces de France Volontaires dans l'accompagnement des volontaires, en assurant une préparation contextualisée et de qualité, essentielle à la réussite des missions et à une intégration sereine dans le pays d'accueil.



Extrait des supports de formation de préparation au départ réalisé par l'espace France Volontaires à Cotonou, au Bénin

Pour les missions à l'envoi, souvent plus techniques et à forts enjeux, **des initiatives complémentaires ont été mises en place par certaines collectivités**. Une bonne pratique repérée dans plusieurs territoires consiste à organiser, en plus de la formation classique dispensée par l'opérateur, un module spécifique destiné aux volontaires TEVO sur les spécificités administratives du programme.

Sur ce point, le rôle et la place des collectivités dans le cadre de la formation au départ – en particulier pour les volontariats à l'envoi, peut représenter un enjeu. En effet, certaines collectivités ont pu regretter l'absence de place offerte sur les temps de préparation au départ, quand elles estiment avoir un rôle à jouer en termes de transmission, auprès de volontaires également perçus comme des « ambassadeurs » dans les pays partenaires. Cela a pu conduire à réviser les programmes de préparation au départ pour y intégrer un temps de présentation de la collectivité, de sa politique en matière d'action et de coopération internationale.

« Dans TEVO 1 et 2, nous n'avons pas eu l'occasion de parler en notre nom, du contexte de la mission et du département auprès des volontaires [en service civique international]. Il n'y a pas de lien avec les volontaires avant le départ. Ça a été un peu mieux avec les VSI, mais ça s'est fait de manière un peu tardive pour reboucler le rôle du département. On sent qu'il y a une étape qui est oubliée dans le cadre des SCI. Or, c'est important, les volontaires sont nos représentants. Nous avons engagé un travail de capitalisation qui nous a permis de renouer avec les volontaires, et de les questionner sur comment ils avaient reçu l'information. Nous sommes dans une démarche de développement d'une politique mobilité à l'international et nous avons besoin d'intégrer ces outils demain sans TEVO, il faut bien maîtriser les fonctionnements. Il faut que les partenaires nous outillent pour poursuivre au-delà de TEVO. » Extrait d'entretien Collectivité

2.2.4 L'accompagnement pendant la mission : un équilibre à construire entre les acteurs

Une fois les volontaires en mission, l'accompagnement quotidien repose sur une diversité d'acteurs, avec des degrés d'implication très variables selon les dispositifs de mobilité, les contextes de mission (et l'antériorité des partenariats) et les profils des volontaires. Ce suivi constitue un enjeu clé pour assurer à la fois le bon déroulement des missions, le bien-être des volontaires et la consolidation du partenariat entre collectivités et structures impliquées.

Dans la majorité des cas, **ce rôle d'accompagnement est largement porté par les opérateurs**, à qui il est souvent délégué dès le départ. Leur mission couvre plusieurs volets : un **suivi administratif** (gestion des dépenses, remboursements sur justificatifs, etc.), mais aussi un **accompagnement plus personnel et humain**, qui consiste à s'assurer que le volontaire s'intègre bien dans son environnement, que les conditions de la mission sont respectées, et que les éventuelles difficultés puissent être remontées et traitées rapidement. Cet accompagnement est jugé majoritairement adapté par les volontaires, qui mettent en avant l'importance de ce lien de confiance créer avec l'opérateur dans le bon déroulement de leur mission.

[L'opérateur] a été très présent, je me sentais en confiance pour lui parler de mes difficultés. Je pense que le fait de les avoir rencontrés en présentiel avant de partir ça a aidé, on a pu commencer à créer un lien de confiance à ce moment-là ». **Extrait d'entretien avec une volontaire.**

Cependant, **ce schéma varie fortement lorsqu'il s'agit de volontaires accueillis en France**, pour lesquels **les structures d'accueil deviennent les interlocuteurs principaux**. Dans ce cas, **le rôle de l'opérateur peut apparaître plus en retrait**, ce qui transfère une grande partie de la responsabilité de l'accompagnement aux référents au sein de la structure d'accueil. Ces derniers se retrouvent parfois en charge non seulement du suivi sur le versant opérationnel de la mission, mais aussi de nombreux aspects logistiques et pratiques liés à l'accueil du volontaire : logement, ouverture de compte bancaire, démarches administratives, accompagnement à la vie quotidienne, etc. Cette charge, bien qu'assumée avec engagement, peut rapidement devenir lourde en l'absence de relais ou de soutien extérieur.

« En tant qu'enseignante, c'est beaucoup d'investissement et responsabilité. Surtout que ce ne sont pas des heures rémunérées, tout est du bonus » - **Extrait d'entretien avec la référente TEVO au sein d'un lycée**

Pour les missions de **VSI à l'envoi**, un autre modèle d'accompagnement s'observe, basé sur un **binôme entre la collectivité et l'opérateur**. Dans ce dispositif, **la collectivité pilote le volet « opérationnel » de la mission**, en assurant le lien avec les équipes sur place, la cohérence du contenu de mission et le suivi des objectifs. L'opérateur, de son côté, gère l'ensemble des aspects administratifs et contractuels, tout en jouant un rôle d'écoute et de soutien personnel au volontaire. Ce modèle de co-accompagnement fonctionne particulièrement bien lorsque les rôles sont bien définis, complémentaires et assumés par les deux parties.

« C'était très clair dès le début que ma tutrice au sein de la collectivité était ma référente métier et mission, et que je devais me tourner vers [l'opérateur] pour tout le reste : l'administratif, si jamais j'avais un souci, etc. C'était une très bonne façon de fonctionner, c'était fluide et je savais parfaitement vers qui me tourner selon les situations. » - **Extrait d'entretien avec une volontaire.**

C'est d'ailleurs **l'un des enseignements tirés de l'évaluation du programme** : les accompagnements les plus fluides sont ceux où, dès le départ, **les responsabilités de chacun ont été clairement identifiées et réparties**, en cohérence avec la nature de la mission et le statut du volontaire. En effet, **une répartition floue ou non concertée des rôles peut entraîner deux types de risques** : d'une part, une surcharge pour une seule structure qui se retrouve à assumer seule l'ensemble de l'accompagnement ; d'autre part, une confusion pour le volontaire, qui ne sait plus vers qui se tourner en cas de besoin.

« C'est vrai qu'entre l'association en France, la structure d'accueil, la collectivité, l'opérateur, ça fait beaucoup de monde pour prendre des décisions, j'avoue que ça a été un peu confusant parfois, on savait plus trop vers qui se tourner à la fin ». **Extrait d'entretien avec une volontaire.**

Enfin, il est important de rappeler que **l'accompagnement au fil de la mission relève in fine d'une compétence propre aux opérateurs**, qui disposent des outils, de l'expérience et du cadre méthodologique pour structurer ce suivi. Dès lors, une **bonne répartition des rôles permet également de préserver et valoriser cette mission d'expertise**, tout en laissant aux autres parties prenantes (collectivités, structures d'accueil, référents locaux) une place juste et adaptée à leurs capacités.

2.2.5 Gestion administrative de la mission

Si le déroulement global des missions dans le cadre de Territoires Volontaires est souvent jugé fluide et bien encadré, **plusieurs difficultés récurrentes ont été soulevées en matière de gestion administrative**. Ces freins, souvent structurels, rappellent l'importance d'une adaptation des procédures aux réalités des collectivités territoriales et des contextes de déploiement des missions de volontariat.

Une première difficulté concerne les exigences de **reporting financier du programme TEVO**. Si elles répondent à une volonté légitime de suivi et de transparence, ces obligations se heurtent parfois à la **temporalité propre aux collectivités**, notamment à l'articulation délicate entre année civile (pour les budgets votés) et année scolaire (souvent plus pertinente pour la gestion de projets de mobilité). Ces décalages rapportés aussi bien par les collectivités que par les opérateurs peuvent avoir tendance à ralentir les processus de mise en œuvre ou engendrer des retards administratifs importants.

« Il y a un trop gros décalage de calendrier dans TEVO, les collectivités ont besoin d'un temps plus long, surtout pour voter les budgets. Le problème c'est que le programme est calé sur une année scolaire, ce n'est pas du tout adapté à une collectivité, on perd un temps précieux. ». **Extrait d'entretien avec un opérateur.**

« TEVO ça demande d'aller vite, de prendre des décisions vites pour envoyer des volontaires rapidement. Mais ce n'est pas forcément une temporalité qu'on a l'habitude de pratiquer en collectivité, on a besoin de beaucoup plus de temps, ne serait-ce que pour faire valider les budgets en interne. ». **Extrait d'entretien avec une collectivité.**

Zoom sur la Région Bourgogne Franche-Comté et les enjeux de calendrier dans la mise en place de TEVO



Lauréate des deux éditions de l'AMI TEVO, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'était fixée, dans le cadre de TEVO 2, l'objectif d'envoyer 10 jeunes en SCI. Finalement, seules 5 missions ont pu être mises en œuvre.

Ce ralentissement s'explique principalement par le **gel des budgets alloués aux services civiques au début de l'année 2025**, qui a contraint la collectivité à suspendre une partie de ses projets. Or, le calendrier imposé par le programme TEVO fixe des échéances strictes : les volontaires doivent impérativement partir avant le 31 mai 2025, pour un retour prévu au plus tard le 31 décembre de la même année.

« On est franchement inquiets et très peu optimistes sur le fait de pouvoir envoyer des volontaires cette année. On peine à recruter des associations prêtes à s'engager en si peu de temps. » - **Extrait d'entretien avec le référent TEVO au sein de la collectivité**

Malgré l'appui de France Volontaires et de BFC International dans la recherche de solutions, la Région se heurte à une **incompatibilité structurelle entre le calendrier budgétaire des collectivités, souvent calé sur l'année civile, et les contraintes temporelles du programme TEVO**. Ce décalage place actuellement la collectivité dans une impasse, rendant très incertaine la possibilité de mobiliser les cinq volontaires restants dans les délais impartis.

En parallèle, la **standardisation des justificatifs demandés** dans le cadre du reporting (comme les quittances de loyer, les contrats, ou certaines preuves de dépenses) ne prend pas toujours en compte **les réalités administratives des pays d'accueil**. Dans plusieurs cas des pièces justificatives exigées n'existent pas dans les formats demandés. Cette inadéquation jugée parfois hors-sol entraîne une surcharge administrative pour les

opérateurs et les collectivités. Au-delà du type de documents demandés, c'est aussi **sa quantité et sa fréquence de reporting qui sont jugées trop importantes pour les opérateurs.**

France volontaires demande parfois des pièces administratives très franco-françaises, qui n'existent pas dans les pays d'envoi. Ils demandent aux volontaires d'envoyer un extrait de leur bail de location par exemple, c'est complètement hors-sol ». – Extrait d'entretien avec un opérateur.

« TEVO nous demande beaucoup de documents administratifs, de suivre tous les trois mois toutes les dépenses, tous les frais des volontaires. C'est trop, on est une petite structure, on ne peut pas faire de façon aussi régulière - Extrait d'entretien avec un opérateur.

Un autre point de difficulté concerne l'**obtention des visas pour les volontaires**. Dans certains cas, les procédures sont longues, floues, voire inadaptées au statut spécifique de volontaire. Par exemple, une volontaire envoyée au Brésil n'ayant pas pu obtenir de visa de travail est finalement partie avec un visa touristique. À l'expiration de celui-ci, elle est retournée en France, puis repartie au Brésil avec un second visa étudiant cette fois-ci, faute d'alternative viable. Ce type de situation, bien que géré avec réactivité par les opérateurs, témoigne de la **nécessité de mieux faire reconnaître le statut du volontariat international** dans les circuits administratifs et diplomatiques. **Dans ce contexte, les espaces France Volontaires jouent un rôle clé, en agissant comme médiateurs entre les réalités du terrain, les volontaires et les administrations locales (en particulier, les ambassades et consulats français).**

Enfin, au-delà des aspects strictement administratifs, certaines structures d'accueil, notamment lorsqu'il s'agit de premiers projets de coopération internationale, manifestent une **méconnaissance du cadre légal et éthique du volontariat**, le confondant parfois avec du bénévolat. Cette confusion peut conduire à des **attentes disproportionnées à l'égard des volontaires**, sollicités au-delà de ce que leur statut autorise. Une vigilance est donc nécessaire, et rappelle l'importance de **la formation des encadrants et des volontaires en amont**, pour bien rappeler le cadre du volontariat, les droits et devoirs des parties prenantes, et poser des bases saines à la mission.

« Au Brésil, mes collègues ne comprenaient pas très bien le statut du volontaire, pour eux je faisais du bénévolat » - Extrait d'entretien avec une volontaire.

Ces différentes expériences soulignent la nécessité d'une **gestion administrative plus souple, contextualisée, et mieux harmonisée** avec les fonctionnements locaux et les réalités de terrain. Cela suppose à la fois un accompagnement renforcé des acteurs impliqués, une clarification des rôles, et un effort collectif de sensibilisation et de reconnaissance institutionnelle du volontariat comme modalité spécifique d'engagement et de coopération.

2.2.6 Accompagnement au retour et suivi post mission

» Un accompagnement au retour hétérogène, malgré des besoins identifiés

L'accompagnement des volontaires à leur retour de mission constitue une étape aussi essentielle que leur préparation au départ. C'est un moment charnière, **où les volontaires peuvent prendre du recul sur leur expérience, identifier les compétences acquises, et commencer à penser à leur avenir personnel, professionnel ou citoyen**. Pourtant, cette phase est aujourd'hui marquée par **une forte hétérogénéité** dans les pratiques, et reste largement perfectible.

Dans certaines configurations, **les opérateurs assurent un véritable suivi de fin de mission**, dans la continuité du lien maintenu tout au long de l'engagement. Des échanges réguliers permettent alors d'anticiper le retour, d'ouvrir un espace de parole sur les ressentis du volontaire, et de poser les bases d'un bilan de compétences. Certains opérateurs demandent aux volontaires de produire **un rapport de fin de mission**, dans lequel sont formalisés les activités réalisées, les savoirs mobilisés et les savoir-faire développés. Cette démarche, bien que non systématisée, est précieuse : elle participe à **valoriser l'engagement, et à ancrer dans le temps l'utilité sociale et professionnelle du volontariat**.

« J'étais un peu réticente à l'idée de remplir un rapport de fin de mission, je voulais me focaliser davantage sur ma recherche d'emploi ensuite, mais finalement je suis très heureuse de l'avoir faite, c'est une bonne façon de clôturer sa mission ! J'ai fait le point sur ce que j'avais appris, l'évolution de mes compétences. Ça m'a aidé à mettre en avant mon expérience [en tant que volontaire] dans mes recherches. » - Extrait d'entretien avec une volontaire.

Cependant, ces bonnes pratiques restent à ce jour minoritaires. Beaucoup de volontaires ne bénéficient que de peu d'accompagnement structuré à leur retour, ce qui peut générer un sentiment d'isolement.

Ce manque de structuration pose plusieurs enjeux. D'abord, **celui de la valorisation des compétences**. Les expériences de volontariat, notamment à l'international, sont riches en apprentissages, en montée en compétences, en adaptation interculturelle, autant de qualités précieuses dans un parcours professionnel. Pourtant, les recruteurs ne reconnaissent pas toujours à leur juste valeur ces compétences informelles, parfois perçues comme « à côté » des expériences professionnelles classiques. Dans ce contexte, il pourrait être intéressant de penser à des dispositifs de **certification ou d'attestation de compétences**, qui viendraient formaliser les acquis de l'expérience de volontariat, sur le modèle de ce qui existe pour d'autres formes d'engagement ou de mobilité.

À l'heure où les parcours professionnels sont de plus en plus marqués par des bifurcations et des engagements hybrides, **mieux accompagner le retour des volontaires apparaît comme un levier essentiel pour assurer la continuité de leur parcours**. Il ne s'agit pas seulement de « clôturer » une mission, mais bien d'en faire un tremplin pour la suite de leur insertion professionnelle, pour un engagement citoyen renouvelé, ou pour d'autres formes de mobilité à venir.

» Un suivi post-mission longitudinal, à outiller

Le suivi post-mission des volontaires répond à une double ambition : d'une part, **mesurer les effets réels du programme** sur les parcours des volontaires et les dynamiques territoriales ; d'autre part, **construire une mémoire collective et partagée des expériences** menées, afin d'en tirer des enseignements utiles et de renforcer la visibilité et l'attractivité du volontariat à l'échelle des territoires.

Un manque d'outillage pour suivre les effets du volontariat dans le temps

Aujourd'hui, comme pour l'accompagnement au retour, le suivi des données post-mission repose essentiellement sur les opérateurs agréés, qui assurent la gestion administrative des missions et transmettent des bilans semestriels. Si ce système permet un certain niveau de remontée d'informations, il se heurte à une **forte hétérogénéité dans les formats, les indicateurs et la profondeur des analyses produites**. Cette absence de standardisation freine toute tentative de lecture globale des impacts du programme et rend difficile l'identification de grandes tendances ou d'enseignements transversaux.

Quelques initiatives isolées commencent toutefois à émerger. On peut notamment citer l'exemple d'un opérateur qui a ainsi mis en place un **suivi de cohorte à six mois post-mission**, afin de recueillir des retours d'expérience plus approfondis sur l'impact du volontariat dans les trajectoires personnelles et professionnelles des jeunes. Ce type d'outil, encore rare, illustre l'intérêt d'une démarche plus ambitieuse à l'échelle du programme : **développer un cadre de suivi structuré, homogène et intégré**, qui permettrait non seulement un meilleur pilotage stratégique, mais aussi une reconnaissance accrue de l'utilité du dispositif, tant du point de vue des volontaires que des collectivités.

Cette perspective rejoint pleinement l'un des objectifs adossés à la présente démarche d'évaluation : **construire une démarche et un outillage de suivi de cohorte** permettant de documenter les effets du volontariat dans le temps, de manière quantitative et qualitative.

Une capitalisation des expériences encore trop dispersée

Au-delà du suivi statistique, le post-volontariat est aussi un **temps de valorisation des expériences**, à travers la capitalisation des projets, la documentation des bonnes pratiques et la diffusion des réussites locales. Si des événements nationaux ponctuels sont organisés pour mettre en lumière le récit et l'expérience des volontaires, la démarche de capitalisation reste encore largement à structurer.

Aujourd'hui, **aucune stratégie nationale de capitalisation n'a été formalisée** par France Volontaires. Ce travail repose le plus souvent sur l'initiative spontanée des collectivités lauréates, avec des démarches très inégales selon les moyens, les priorités et la culture institutionnelle de chaque institution. Comme le soulignent plusieurs responsables d'antennes régionales, **l'absence de cadre commun limite la cohérence des actions**, et prive le programme d'un levier précieux pour sa communication et son essaimage. **Confier une part de cette mission de capitalisation aux opérateurs, en l'adossant aux obligations de reporting, pourrait constituer une première piste de structuration, tout en conservant une logique de subsidiarité avec les collectivités.**

« Il y a des points réguliers avec les collectivités, des actions de communication sont organisées, mais il n'y a pas encore de stratégie de capitalisation vraiment cadrée. Chaque collectivité gère à sa manière, avec des approches parfois inégales » - Extrait responsable Antenne Région de France

« Il n'existe pas de stratégie de capitalisation commune pour tous les projets. Les collectivités sont responsables, certaines prennent des initiatives, tandis que d'autres adoptent une posture plus attentiste, ce qui crée une absence de cohérence globale » - Extrait responsable Antenne Région de France

Malgré ce manque d'harmonisation, **plusieurs initiatives locales, mises en place au sein des collectivités, montrent le potentiel d'une réflexion autour d'une démarche de capitalisation.**

« On a pu mobiliser des institutions locales, des associations locales et des collectivités locales et avec la participation d'Occitanie Coopération et France Volontaires lors d'une journée forum sur la mobilité internationale des jeunes volontaires. » Extrait d'entretien Collectivité

« Il y a eu un bilan des activités, et un bilan franc et honnête de comment s'est passé le volontariat : relation avec le partenaire du projet, relation avec l'opérateur... » Extrait d'entretien Collectivité

Ces exemples démontrent qu'une **capitalisation structurée et partagée** peut renforcer la portée du programme, enrichir les pratiques locales et encourager de nouvelles collectivités à s'engager. La présente démarche, qui vise à documenter une dizaine de projets de volontariat dans leur globalité, pourra ainsi servir de socle pour **construire une stratégie nationale de capitalisation**, à la fois rigoureuse, accessible et tournée vers l'action.

En outre, certaines collectivités appellent à penser **une mise en réseau plus ambitieuse, à la fois dans une logique de capitalisation, mais aussi d'enrichissement commune**. Certains partenaires ont ainsi évoqué l'ambition **d'évoluer vers des projets « complexes »** qui pourraient permettre du co-portage de projets entre collectivités, quand des synergies existent en termes de thématiques phares et de coopérations décentralisées.

Zoom sur le département de la Seine-Saint-Denis et ses bonnes pratiques en matière de capitalisation



Le département de la Seine-Saint-Denis, lauréat de l'AMI 2 de TEVO, a produit un rapport de capitalisation des 13 missions réalisées dans le cadre du programme. Cette démarche, identifiée comme une bonne pratique, permet à la collectivité de rendre accessibles, compréhensibles et visibles ses actions en termes de coopération décentralisée. Le rapport, mais en avant plusieurs aspects complémentaires :

- Une description de ses liens de coopération avec les différents pays partenaires
- Une mise en avant des avantages du volontariat pour les jeunes
- L'intérêt et la valeur ajoutée de participer à un tel programme pour le département
- Le retour d'expérience des volontaires



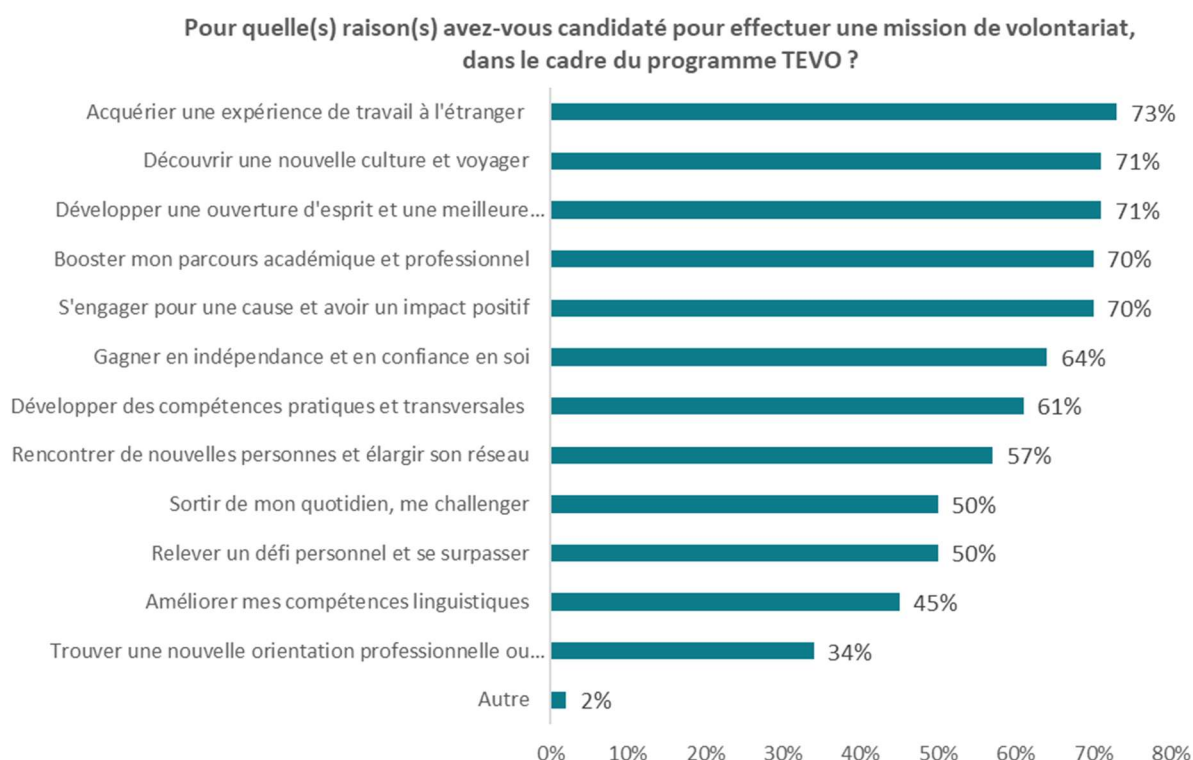
Extrait du livrable de capitalisation produit par le département de Seine-Saint-Denis en 2024

3 Des effets tangibles confirmés

3.1 Des missions de volontariat globalement en phase avec les attentes des jeunes

3.1.1 Des motivations majoritairement liées à l'engagement, l'apprentissage et l'ouverture

Les volontaires engagés dans le programme TEVO expriment des motivations multiples, souvent combinées, mais dominées par trois grandes dynamiques : **l'ouverture au monde, le développement personnel et l'engagement pour une cause**. Loin d'être exclusivement tournés vers un objectif professionnel, ces engagements relèvent aussi d'une quête de sens, de dépassement de soi et de transformation personnelle.



Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025– Traitement Pluricité

3.1.2 Une dynamique d'apprentissage et de professionnalisation

Pour de nombreux jeunes, le volontariat s'inscrit dans une démarche de construction de soi et d'orientation professionnelle. Il permet de tester une voie, de gagner en compétences et de valoriser son profil dans un cadre structurant. 73 % des répondants déclarent ainsi avoir candidaté pour **acquérir une expérience de travail à l'étranger**, tandis que 70 % souhaitent **booster leur parcours académique et professionnel**. Cette expérience est donc largement perçue comme un tremplin.

Le volontariat est également vu comme un **espace d'apprentissage par l'action** : 61 % des volontaires souhaitent **développer des compétences pratiques et transversales**, comme la gestion de projet, l'autonomie ou encore le travail en équipe.

« Je voulais participer à une mission à responsabilité qui dépassait les tâches de stagiaire. C'est l'aspect professionnalisant et avec une forte autonomie qui m'a attirée. » – *Entretien avec une volontaire en VSI*
« Je recherchais une mission pour mon année de césure. » – *Entretien avec un volontaire en VSI*

Dans certains cas, le volontariat agit comme un **levier de réorientation**. 34 % des volontaires y voient une opportunité de réfléchir à une nouvelle trajectoire professionnelle ou personnelle.

« L'association nous propose des alternatives, des moyens pour que vous puissiez mieux recadrer votre orientation professionnelle. [...] L'idée était de nous aider à définir une orientation professionnelle ou personnelle bien structurée. » – Entretien avec un volontaire en SCI

Cette logique de professionnalisation s'articule souvent avec un désir plus profond de découverte de soi et du monde. Au-delà du projet de carrière, **le volontariat répond également à une quête d'ouverture culturelle et de transformation personnelle, qui constitue un moteur tout aussi déterminant de l'engagement.**

3.1.3 Un désir de découverte culturelle et d'ouverture au monde

La volonté de **découvrir d'autres cultures, de voyager et de sortir de son quotidien** constitue une autre motivation centrale : 71 % des répondants évoquent ces raisons. Dans le même ordre, 71 % souhaitent **développer une ouverture d'esprit et une meilleure compréhension du monde**, illustrant une forte attente d'enrichissement culturel et humain. Pour beaucoup, cette expérience est aussi un moment de rupture propice à l'introspection : 50 % des volontaires veulent « se challenger » et « sortir de leur quotidien ».

« Comme chacun de nous, jeune Africain, partir à l'étranger c'est toujours un rêve pour nous. [...] Explorer encore plus. » - Extrait d'un entretien avec une volontaire en SCI

« C'est l'expérience que l'on fait, ce qui vous fait sortir de chez vous afin d'aller lire le monde [...] et de comprendre toute la réalité. » - Extrait d'un entretien avec un volontaire en SCI

« Les attentes sont celles de la découverte de soi, d'un pays étranger, de se faire une expérience professionnelle et de "voir comment les gens font les choses ailleurs". » - Extrait de la synthèse des jeunes en Seine-Maritime

Le volontariat est également fortement investi comme **une expérience de développement personnel**. Ainsi, 64 % des volontaires espèrent « gagner en indépendance et en confiance en soi », et 50 % y voient un moyen de « relever un défi personnel » et de « se surpasser ». Ces résultats viennent renforcer les témoignages où les volontaires expriment un désir de transformation personnelle, d'émancipation et d'apprentissage à travers l'expérience du terrain.

« La totalité des jeunes voient le SCI comme une opportunité de découvrir quelque chose de nouveau et de se tester soi-même. Les attentes qui en découlent sont celles de la découverte de soi. » - Extrait de la synthèse des jeunes en Seine-Maritime

3.1.4 Une volonté d'engagement et d'utilité sociale

Enfin, de nombreux jeunes s'engagent dans un volontariat international par désir d'agir pour une cause, de contribuer concrètement à un projet porteur de sens et d'avoir un impact positif. **70% des répondants déclarent « vouloir s'engager pour une cause et pour avoir un impact positif ».**

« Je veux m'engager pour des causes, venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. » - Extrait d'un entretien avec un volontaire

Cet engagement civique s'enracine parfois dans des parcours associatifs antérieurs ou dans une volonté de prolonger une dynamique militante.

« Moi, ce qui m'a vraiment motivé à postuler pour ceci et être ici, c'est que je suis déjà dans les activités de vie associative. Je maîtrise un peu le milieu associatif, ce qui est mobilisation de jeunes, des projets sociaux, des projets de jeune et tout. » - Extrait d'un entretien avec une volontaire en service civique

Pour d'autres, le volontariat permet de comprendre les réalités sociales ailleurs et d'échanger des pratiques dans une logique de réciprocité.

« Nous sommes venus faire une expérience, apporter ce que nous faisons déjà, découvrir comment ils le font et apprendre de ce que les autres font ici. » - **Extrait d'un entretien avec une volontaire en service civique**

Cette expérience est finalement perçue comme une manière de se rendre utile dans une mission qui fait écho à ses valeurs personnelles, comme la solidarité ou l'environnement par exemple.

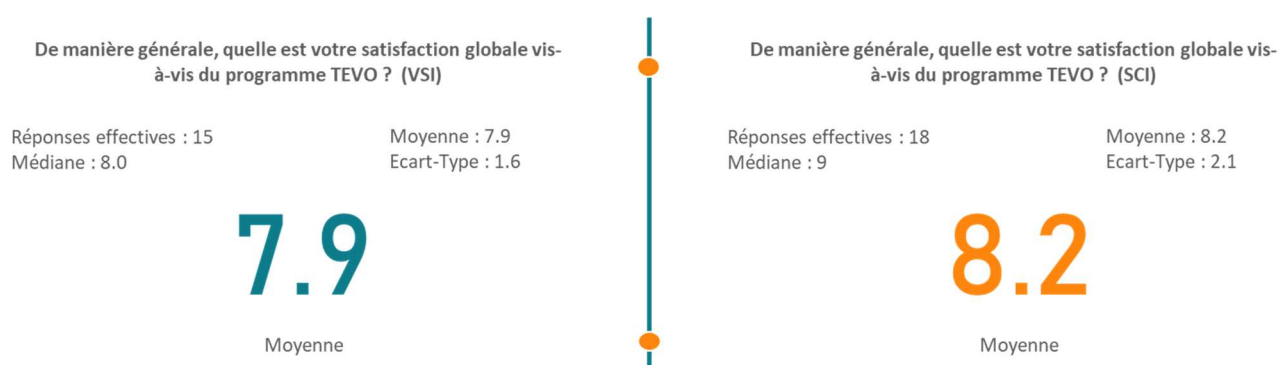
« J'ai décidé de postuler, car je m'intéressais aux politiques publiques environnementales. [...] Je m'intéresse aux territoires ultramarins, à l'adaptation climatique, certains territoires sont vulnérables sur ces questions. La question des sagaces est un enjeu transnational. » - **Extrait d'un entretien avec un volontaire en service civique**

3.2 Une satisfaction élevée, malgré des attentes parfois partiellement comblées

3.2.1 Une satisfaction largement exprimée...

De manière générale, les volontaires expriment **un haut niveau de satisfaction vis-à-vis de leur expérience de volontariat**. Cette satisfaction tient à la fois à l'intérêt et à la richesse des missions proposées, à la possibilité de se professionnaliser ou de se réorienter, ainsi qu'au développement personnel qu'offre une immersion à l'étranger. Plusieurs volontaires soulignent la qualité de l'accompagnement, la diversité des activités réalisées, et le sentiment d'utilité et d'autonomie dans leur travail. **Comme en témoigne le taux de satisfaction global vis-à-vis- du programme TEVO (7,9 pour les VSI et 8,2 pour les SCI)** la majorité d'entre eux considère avoir vécu une expérience valorisante, formatrice et alignée avec leurs aspirations.

« Oui je suis satisfaite, de la mission parce que ce matin, j'étais en train de lire ma fiche mission, pour voir si ça colle. C'est plus ou moins ce qui était marqué dedans, mais je fais plus de choses que prévu. Mes objectifs de base c'était repartir au Bénin tout en évoluant professionnellement. J'ai eu les deux. Je suis fière de moi d'avoir établi un budget et de le suivre. Et de voir qu'avec du recul je suis plutôt dedans. Le fait d'être fière de moi, je suis satisfaite » – **Extrait d'un entretien avec une volontaire en VSI**



3.2.2 ...tintées néanmoins par certaines difficultés rencontrées

Toutefois, cette satisfaction globale est à nuancer, certaines difficultés ayant été signalées par une part notable des volontaires, qu'ils soient en mission à l'étranger ou en France. Dans le détail, **24 % des VSI en envoi, 50 % des SCI en envoi, 44 % des VSI en accueil et 23 % des SCI en accueil** ont déclaré avoir rencontré des obstacles significatifs dans le cadre de leur mission.

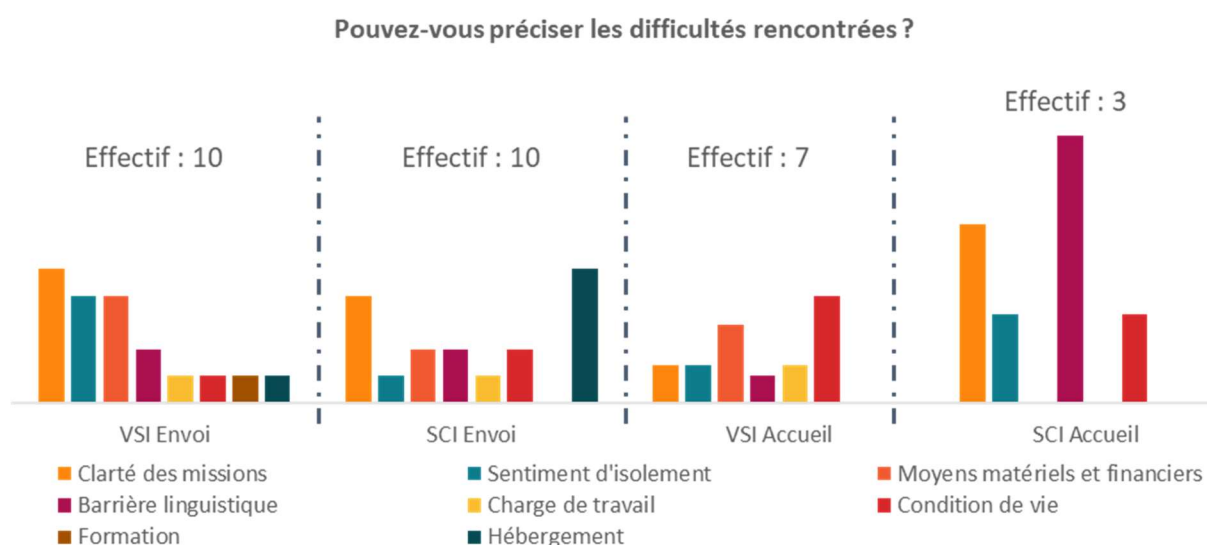
En premier lieu, la **clarté des missions** apparaît comme une difficulté fréquente. Elle est mentionnée par **50 % des VSI en envoi, 40 % des SCI en envoi et 67 % des SCI en accueil**.

« Ma manager me sollicitait sur des choses sur lesquelles je n'étais pas mandaté initialement. » – **Extrait d'un entretien avec un volontaire en VSI**

Par ailleurs, le manque de **moyens matériels et financiers** est soulevé par **40 % des VSI en envoi**, **20 % des SCI en envoi** et **29 % des VSI en accueil**, ce qui peut freiner la mise en œuvre effective des actions prévues. La **barrière linguistique** constitue une autre source de difficulté, notamment pour **100 % des SCI accueil**, mais aussi pour **20 % des volontaires en envoi**, quels que soient leurs statuts. Le **sentiment d'isolement** est quant à lui exprimé par **40 % des VSI en envoi** et **33 % des SCI en accueil**, souvent en lien avec l'éloignement familial, les chocs culturels ou une faible intégration locale.

« La majorité des jeunes disent avoir ressenti de la tristesse et de la solitude dues au manque du pays et de leur famille, une personne a même été suivie psychologiquement dans ces moments. » – Extrait de la synthèse des jeunes en Seine-Maritime

Enfin, les **conditions de vie** sont pointées par **40 % des VSI en accueil** et **33 % des SCI en accueil** comme étant parfois précaires ou mal adaptées. Les **problèmes d'hébergement**, en particulier, sont évoqués par **50 % des SCI en envoi**.



Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025– Traitement Pluricité

3.2.3 Un accompagnement jugé globalement satisfaisant, mais perfectible

Malgré les difficultés rencontrées par certains, la **majorité des volontaires estime avoir bénéficié d'un accompagnement satisfaisant au cours de leur mission**. Ainsi, **70 % des volontaires déclarent avoir été accompagnés pour faire face aux obstacles rencontrés**. 30 % des volontaires indiquent néanmoins, ne pas avoir été accompagnés face à leurs difficultés et auraient souhaité bénéficier d'un accompagnement plus soutenu.

L'enquête révèle également de légères disparités selon les modalités d'engagement (envoi ou accueil). **Près de 89 % des volontaires estiment avoir été suffisamment formés avant et pendant leur mission**, un taux qui atteint **100 % parmi les volontaires accueillis en France**. De même, **83 % considèrent que les ressources mises à leur disposition étaient suffisantes**, avec un taux également de **100 % pour les volontaires accueillis en France**. Enfin, **77 % des volontaires déclarent avoir été suffisamment accompagnés pendant leur mission**, avec une satisfaction plus élevée encore chez les volontaires accueillis en France (**92 %**).

3.2.4 Des besoins d'approfondissement non satisfaits chez certains volontaires

Plusieurs volontaires ont exprimé des attentes non totalement comblées, révélant des marges d'amélioration concernant le programme TEVO. **Plus d'un tiers des répondants (37 %) déclarent avoir manqué d'appui méthodologique en gestion de projet**, une proportion qui atteint **55,5 % chez les VSI**. Par ailleurs, un tiers des répondants (33 %) ayant réalisé un VSI auraient souhaité une meilleure information sur leur statut et leurs droits.

Le manque de reconnaissance du travail accompli (31 %) ainsi que l'insuffisance d'accompagnement dans la prise de responsabilités (27 %) sont également pointés.

« J'ai dû monter en compétence sans forcément avoir les responsabilités qui allaient avec. Certaines missions qui nécessitent une expertise. Je devais me coordonner avec des partenaires d'autres organisations, mais je suis volontaire, je ne pouvais pas être un représentant. Quand on n'avait pas de manager, j'ai été dans une situation où j'ai dû assumer des compétences et responsabilités sans avoir la reconnaissance de ce travail et sans avoir les outils pour mener ce travail. » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en VSI

Enfin, près d'un quart des volontaires (23,53 %) estiment que leur bien-être mental et la charge émotionnelle associée à leur engagement n'ont pas été suffisamment pris en compte.

Ces retours traduisent des **attentes parfois non satisfaites**, qui invitent à interroger certains aspects du dispositif TEVO, notamment en matière d'**accompagnement** et de **reconnaissance**. Le **manque d'appui méthodologique**, les **besoins d'information sur le statut des volontaires**, ou encore le **décalage perçu entre les responsabilités assumées et leur reconnaissance** suggèrent l'existence de **marges d'amélioration**. Ces éléments n'invalident pas les **effets positifs globalement perçus**, mais soulignent l'intérêt d'un **renforcement progressif de l'accompagnement**, à la fois **en amont, pendant et après la mission**. Une attention particulière portée à la **montée en compétences**, à la **clarification des rôles**, ainsi qu'au **bien-être émotionnel** des volontaires, pourrait contribuer à **sécuriser davantage les parcours** et à **valoriser pleinement l'engagement** au sein du programme.

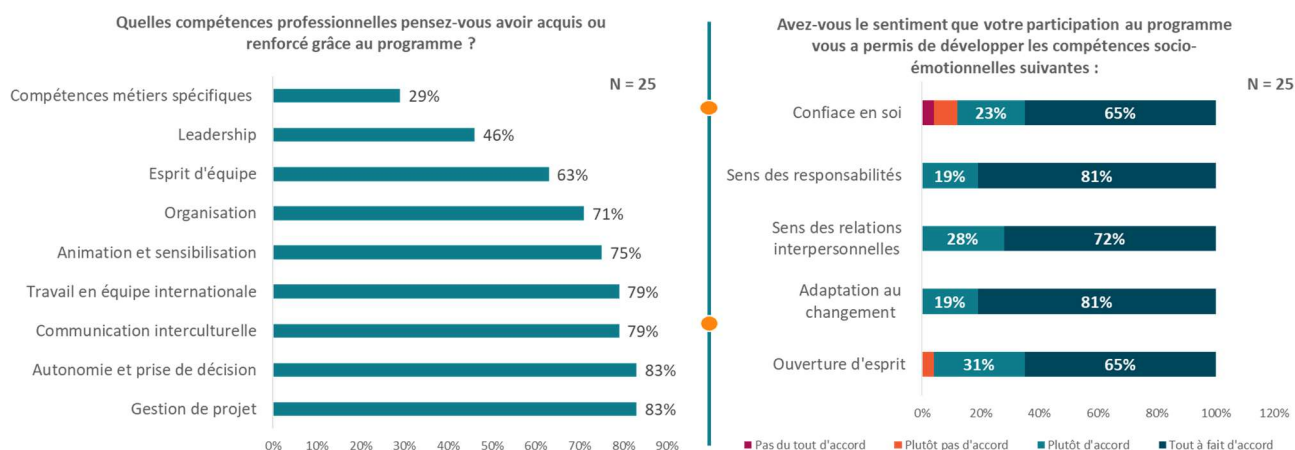
3.3 Le volontariat : un levier de développement personnel et professionnel pour les volontaires

3.3.1 Une montée en compétences multidimensionnelles pour les volontaires

L'expérience de volontariat à l'international, qu'elle s'inscrive dans le cadre du VSI ou du SCI, constitue un véritable levier de professionnalisation et de développement personnel. Les volontaires acquièrent non seulement des compétences techniques et organisationnelles, mais aussi un large éventail de compétences comportementales essentielles à leur parcours futur.

» Le VSI : un cadre structurant et professionnalisant

Les volontaires en VSI rapportent des progrès significatifs en **gestion de projet** (83 %) et en **autonomie et prise de décision** (83 %). Sur le plan personnel, **tous les répondants** mentionnent avoir renforcé des compétences psychosociales fondamentales telles **que l'adaptation au changement, le sens des relations interpersonnelles et le sens des responsabilités**.



« Cette mission m'a appris à être autonome, à prendre des initiatives, à m'organiser et à développer mes compétences en tant que chef de projet. C'est une expérience super valorisante que je vois comme un tremplin. » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en VSI

« Cette mission ça a été un gros boost pour moi, je me suis prouvée que j'étais capable de repartir seule, dans un endroit isolé. J'ai énormément appris et je sens que j'ai beaucoup évolué personnellement, en bien ! » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en VSI

« Ça m'a permis de développer des capacités d'adaptation, des soft skills, des capacités de résilience. » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en VSI

Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025– Traitement Pluricité

Livia, VSI envoi (Comores)



F

Italienne

Bac + 5

En emploi

5 ans d'expérience au Sénégal



Contexte et nature de la mission de volontariat

Depuis huit mois, Livia a endossé une mission de VSI aux Comores, plus précisément sur l'île de Ngazidja (Grande Comore). De nationalité italienne, installée en France depuis dix ans, Livia affiche quinze années d'expérience professionnelle, dont cinq à l'international, notamment au Sénégal. Après un Master à Bioforce à Lyon en gestion des programmes humanitaires, elle a été recrutée comme chargée de monitoring, suivi et évaluation pour un projet de coopération décentralisée piloté par le Département de la Seine-Saint-Denis. Sa mission s'articule autour de deux axes : d'une part, le suivi technique et financier des projets de coopération menés par la collectivité française ; d'autre part, l'accompagnement des projets portés par l'ONG comorienne Maechea, active dans les domaines de l'éducation, de la protection de l'enfance, de l'engagement citoyen et du développement durable. En lien étroit avec sa tutrice et les équipes locales, elle assure un appui au suivi des activités, participe à la rédaction des rapports et contribue à la consolidation de partenariats pour les actions à venir.

Moteurs d'engagement et préparation au départ

Forte d'un parcours professionnel tourné vers la mobilité internationale et l'accompagnement des jeunes, Livia a connu le dispositif de volontariat via France Volontaires et la Guilde, qu'elle côtoyait déjà dans le cadre de ses fonctions. Après l'obtention de son master à l'institut de formation Bioforce, elle a souhaité consacrer une année entière à une mission de terrain, dans une démarche à la fois d'engagement et de consolidation de ses compétences. Habitée aux contextes internationaux, elle n'avait pas d'appréhension particulière, mais restait consciente que les réalités du terrain diffèrent souvent de ce qui est anticipé sur le papier. Elle reconnaît que certains aspects du contexte local lui ont échappé avant le départ, malgré une préparation jugée satisfaisante. Si la formation et les ressources mises à disposition lui ont semblé suffisantes, c'est aussi grâce à son expérience préalable dans des environnements complexes. Dès les premières semaines, elle a été confrontée à des défis et à la nécessité de s'adapter rapidement à un terrain mouvant, mais elle a accueilli ces ajustements comme des leviers d'apprentissage et d'engagement.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Coupures d'électricité prolongées rendant le travail et la vie quotidienne très difficiles (pas de wifi, pas de frigo, maladies).
- Délais et lourdeurs administratives pour obtenir du matériel de secours.
- Nécessité de faire preuve de résilience, d'adaptation et d'organisation constante.
- Fort soutien moral entre volontaires, essentiel pour tenir sur la durée.
- Mission enrichissante malgré les défis logistiques et sanitaires.
- Satisfaction globale : sentiment d'utilité et d'impact réel sur le terrain.



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

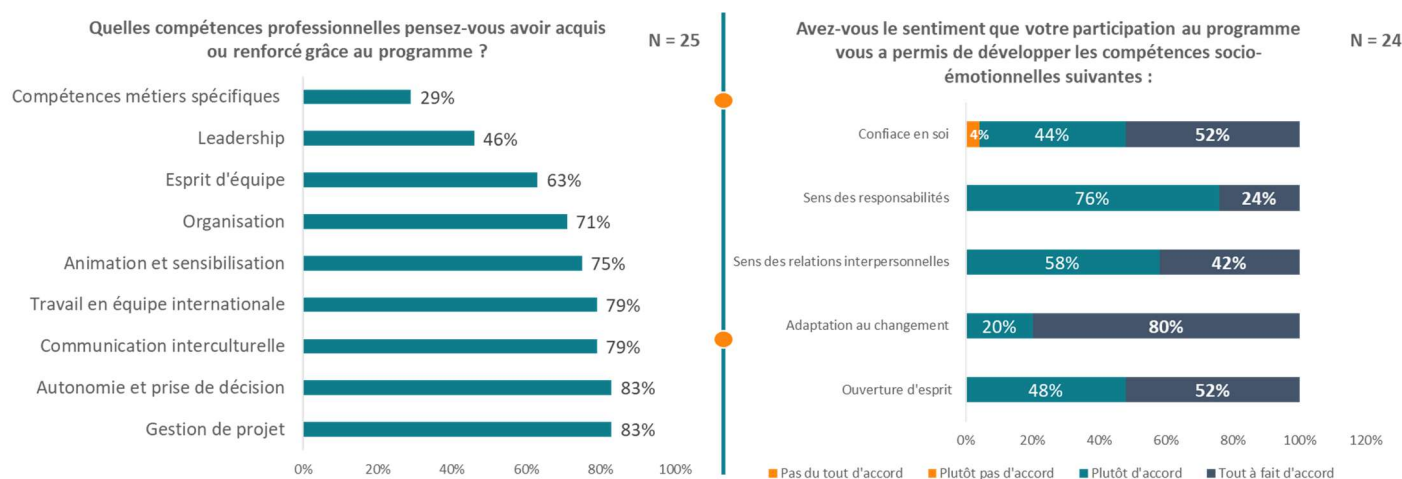
- Confirmation d'un choix de carrière tourné vers le terrain et la solidarité internationale.
- Renforcement de la motivation à s'engager durablement dans des projets à impact.
- Occasion de monter en compétences et de valider une reconversion professionnelle.
- Sentiment de légitimité renforcé dans son rôle, avec un positionnement clair.
- Opportunité d'intégrer plus facilement des ONG grâce à l'expérience acquise.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Reconnexion à ses valeurs profondes et à sa mission de vie.
- Renforcement de la confiance en soi face aux difficultés.
- Sentiment d'utilité et de fierté à représenter son territoire.
- Ressourcement personnel dans un cadre naturel apaisant.
- Expérience humainement transformatrice et profondément motivante.

» Le SCI : une première immersion responsabilisante

96% des volontaires en SCI déclarent quant à eux qu'ils ont le sentiment **que leur expérience leur a permis de développer des compétences professionnelles**. Ils estiment notamment connaître des progrès notables en **autonomie et prise de décision** (79 %) et en **esprit d'équipe** (79 %). Tous les répondants évoquent également des gains dans des compétences transversales clés telles que **l'ouverture d'esprit**, **l'adaptation au changement**, le **sens des relations interpersonnelles**, le **sens des responsabilités**, ainsi qu'une meilleure **confiance en soi**.



« Ça m'a permis quand même de savoir qu'à un moment donné, il faut rester un peu loin de la famille pour se construire, donc développer mon sens de l'autonomie. [...] Il faut t'adapter, il faut réussir à satisfaire la demande de ton tuteur [...]. Il faut savoir se maîtriser, savoir gérer son stress parce qu'il y a d'autres apprenants qui vont vouloir t'intimider [...] tu essaies de la ramener à l'ordre sans tomber dans les excès tout en gardant ta maîtrise de soi et en faisant preuve de professionnalisme. » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en SCI

Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025 – Traitement Pluricité

Amir, Paulo et Carine SCI accueil (CD Loire-Atlantique)



H et F



Béninois



Bac + 5



Étudiant.e.s



Contexte et nature de leur mission de volontariat

Trois jeunes Béninois, Amir, Paulo et Carine se sont engagés dans des missions de service civique en France, dans le cadre d'un partenariat entre l'association béninoise APPE et le département de la Loire-Atlantique. Amir a réalisé sa mission à Nantes, d'abord dans un lycée professionnel, le lycée Bougainville, où il animait des ateliers sur l'ECSI. Lorsque l'établissement a fermé pour les vacances, il a poursuivi ses activités au sein de l'association Parcours le Monde Grand Ouest (également opérateur dans le cadre du programme TEVO). Paulo, quant à lui, est intervenu à Saint-Nazaire au sein du service Jeunesse de la ville et dans les maisons de quartier, sur des thématiques similaires : engagement citoyen, solidarité internationale et interculturelité. Enfin, Carine poursuit actuellement sa mission à Nantes, au sein de l'association Inti – Énergies Solidaires, dans le cadre du projet Territoires. Tous trois ont ainsi été impliqués dans des actions de sensibilisation et d'éducation autour de la citoyenneté et de l'ouverture au monde, dans des contextes variés mais portés par une même dynamique de coopération entre territoires.



Moteurs d'engagement et préparation au départ

C'est avant tout grâce à leur association d'envoi, l'Alliance pour la Promotion de l'Excellence (APPE), que les trois jeunes ont découvert le volontariat international. Tous trois sont originaires du Bénin et engagés depuis plusieurs années dans des activités associatives locales. Cette opportunité de partir à l'étranger s'est inscrite dans la continuité d'un accompagnement éducatif et professionnel amorcé dès l'obtention du bac, avec pour moteur commun l'envie d'explorer d'autres horizons et de construire une orientation plus claire pour l'avenir. Si chacun a exprimé une motivation forte à découvrir la France, ce n'était pas par appât du gain mais pour enrichir leurs expériences, confronter leurs engagements aux pratiques d'ailleurs, et voir comment les réalités sociétales sont appréhendées sous d'autres latitudes. Avant leur départ, l'attente principale résidait dans la qualité de l'accompagnement, qui s'est avéré à la hauteur selon Amir, ce dernier saluant le rôle précieux des tuteurs dans l'adaptation. Tous ont ressenti un « choc culturel » à leur arrivée en France et un fort isolement social – mais ils ont su transformer ce décalage en apprentissage. La mission est ainsi devenue un révélateur personnel et professionnel, ouvrant parfois de nouvelles perspectives d'études ou de carrières.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- **Valorisation dans les parcours académiques** : Leur expérience a significativement renforcé leurs candidatures à des Masters, certains exigeant une expérience d'engagement ou de volontariat. Le service civique est ainsi devenu un atout déterminant dans leurs dossiers.
- **Réorientation et affirmation du projet professionnel** : Les missions ont permis une meilleure connaissance d'eux-mêmes et ont aidé à préciser, ajuster ou confirmer leurs choix d'orientation professionnelle, parfois en les amenant vers des filières inattendues comme l'économie sociale et solidaire.
- **Développement de compétences transférables** : Ils ont acquis des compétences clés telles que la prise de parole en public, la gestion de relations humaines, le travail en équipe ou encore l'adaptabilité à des environnements nouveaux.
- **Insertion et positionnement professionnels** : L'expérience a facilité leur projection sur le marché du travail, en renforçant leur employabilité aussi bien au niveau national qu'international, en les dotant d'un profil plus solide et crédible.

Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

Les trois jeunes Béninois tirent globalement un bilan positif de leurs expériences respectives.

Ils ont cependant dû surmonter quelques difficultés, notamment un manque d'encadrement au début de mission, des différences culturelles et professionnelles entre la France et le Bénin, ou encore des ajustements liés aux méthodes de travail. Certains ont d'abord ressenti de la déception ou de la confusion, avant de s'adapter. Le soutien des structures encadrantes a été essentiel pour leur permettre de rebondir.



Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- **Autonomie renforcée** : Loin de leur famille, ils ont appris à se gérer seuls, à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités.
- **Capacité d'adaptation** : Ils ont su faire face à des imprévus, s'ajuster à de nouveaux cadres scolaires et gérer la pression avec professionnalisme.
- **Évolution personnelle** : L'expérience a renforcé leur confiance, facilité la prise de parole en public et développé leurs compétences relationnelles.
- **Ouverture culturelle** : Confrontés à d'autres normes et réalités, ils ont élargi leur regard et gagné en tolérance.
- **Enrichissement de parcours** : En croisant expériences locales et françaises, ils nourrissent aujourd'hui des points de vue plus riches et nuancés.

3.3.2 Une expérience de mobilité génératrice d'apprentissages interculturels

Les volontaires évoquent des **progrès significatifs en langues, notamment dans les pays non francophones**, facilitant leur insertion professionnelle future et renforçant leur employabilité. Cette immersion les a également confrontés à de nouveaux codes culturels, parfois déstabilisants, mais toujours enrichissants. Ils ont dû développer une forte capacité d'adaptation et faire preuve de tolérance face à des valeurs et des pratiques différentes. **Cette expérience a renforcé leurs compétences en communication interculturelle**, leur permettant de s'intégrer dans des équipes internationales, de gérer les différences et d'interagir de manière constructive. Enfin, l'éloignement du cadre familial a contribué à accroître leur autonomie, leur estime de soi et leur confiance dans des environnements inconnus.

« Ça m'a permis de développer un côté multiculturel et multilingue. On travaillait en 3 langues. » – **Extrait d'un entretien avec un volontaire en VSI**

« Ça m'a permis quand même de savoir qu'à un moment donné, il faut rester un peu loin de la famille pour se construire, donc développer mon centre d'autonomie. [...] Il faut t'adapter, il faut réussir à satisfaire la demande de ton tuteur parce que tu es là quand même pour ça. [...] Les apprenants au Bénin n'ont pas le même mode de fonctionnement que les apprenants en France. [...] Il faut s'adapter, faut savoir se maîtriser, [...] savoir gérer son stress parce que y a d'autres apprenants qui vont vouloir t'intimider parce que tu es l'étranger. » – **Extrait d'un entretien avec un volontaire en SCI**

« En France, moi, j'ai découvert des choses qui n'existent pas chez nous ou qui existent à peine [...]. Je suis tombé dans un rassemblement, [...] on m'a parlé de la gay pride. [...] J'ai vu des choses incroyables que je n'ai jamais vues. [...] Ça m'a permis de comprendre que bon, ailleurs, les gens fonctionnent différemment [...]. Il faut comprendre que c'est comme ça, [...] ils ont des raisons de le faire et il faut l'accepter. » – **Extrait d'un entretien avec un volontaire en SCI**

Filipo, 25 ans, SCI accueil (lycée agricole en Saône-et-Loire)



Homme



Péruvien



Formation de technicien agricole



Etudiant avant le départ



Aucune expérience de bénévolat antérieure



Stage au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le domaine de la viticulture



Contexte et nature de la mission de volontariat



Filipo originaire du Pérou, a réalisé un service civique de 7 mois, entre septembre 2024 et avril 2025, au sein du lycée agricole de Lucie Aubrac, en Saône-et-Loire. Au sein de l'établissement, il était chargé de favoriser l'interculturalité et l'éducation internationale, par l'intermédiaire du « Club Solidarité » du lycée. Plus spécifiquement, ils animaient des ateliers à travers ce club sur des sujets tels que le commerce équitable, l'alimentation durable, etc., à destination des élèves. Il a également été mobilisé pour présenter son pays et sa communauté (Quechua) aux élèves. Enfin, il appuyait aussi les professeur.es d'espagnol et participait aux activités agricoles de l'école.

Moteurs d'engagement et préparation au départ



Filipo avait déjà eu un lien avec le lycée Lucie Aubrac à travers d'un échange mené par le Club Solidarité avec 6 jeunes péruviens, c'est dans ce cadre qu'il a eu connaissance de l'offre de service civique. Fredy souhaitait développer ses connaissances en viticulture et en agriculture biologique, il était donc très motivé pour participer à ce service civique dans une région mondialement connue pour ses vins.

Il avait quelques appréhensions avant le départ, notamment sur les différences culturelles entre la France et le Pérou. Il souligne également une peur quant à l'éloignement avec sa famille et sa communauté, qui sont deux entités très importantes dans son quotidien.

Avant de partir, Filippo a bénéficié d'une formation assurée par l'équipe de l'antenne France Volontaires, dans leurs locaux à Lima, portant sur les droits et les devoirs des volontaires. Bien que cette formation ait été courte, il se sentait prêt à partir.

Une fois accueilli au lycée, c'est sa tutrice, professeure de mathématiques et animatrice du Club Solidarité qui l'a appuyé dans ses démarches administratives (compte en banque, téléphone, etc.). Elle s'est également assurée qu'il aurait un logement dans l'internat du lycée. De fait, grâce à l'investissement de sa tutrice, il s'est tout de suite senti très bien accueilli, à la fois par les élèves et par le corps enseignant.

LE RETOUR DE L'EXPERIENCE



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Fredy a pu développer ses compétences en agroécologie et en viticulture, qu'il réutilise aujourd'hui dans son milieu professionnel au Pérou. Il a également partagé ses connaissances avec sa communauté.
- Depuis son expérience, il se sent plus engagé dans la production et la valorisation de l'agriculture locale, qu'il défend dans le cadre de son travail.
- Après ces 7 mois passés en France, il a acquis un très bon niveau de français qui lui permet de garder un lien avec la France.

Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Fredy est très satisfait de sa mission de service civique, qui lui a beaucoup apporté, aussi bien personnellement que professionnellement.
- Dans son quotidien, il souhaite garder et utiliser les apprentissages agricoles acquis lors de sa mission, pour les réutiliser et les partager avec les membres de sa communauté (Quechua).
- Il n'a pas rencontré de difficultés particulières pendant ses 7 mois, au contraire, il s'est adapté très vite et a réussi à se créer un cercle social dès son arrivée, notamment avec les élèves de l'établissement.
- Fredy souhaite garder, dans son travail et dans sa vie personnelle, un fort lien avec la France.



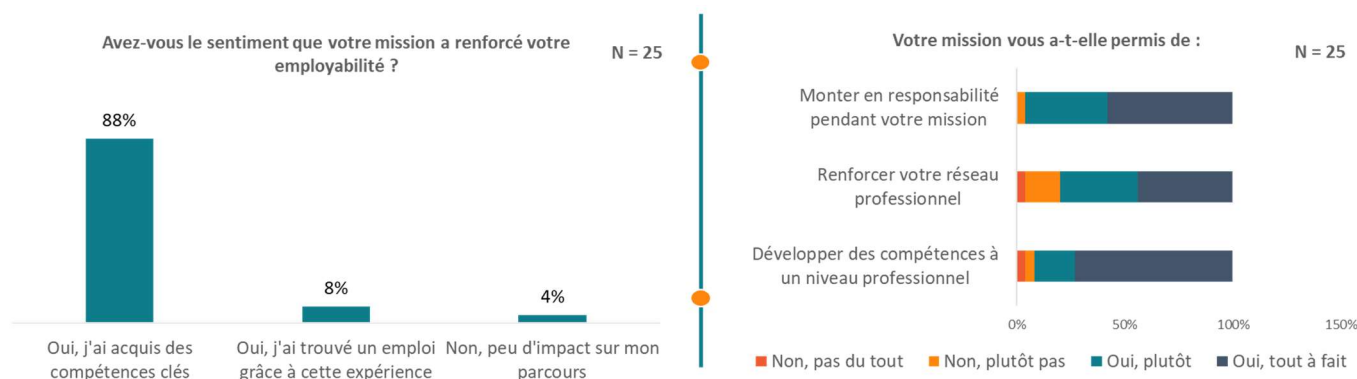
Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Fredy a pu développer ses capacités d'adaptation, il est très fier de s'être adapté très rapidement à un nouvel environnement.
- Il a gardé un très fort attachement pour la culture française. De fait, il continue à prendre des cours de français, et il souhaite à terme, retourner en France pour d'autres voyages.

3.3.3 Une employabilité perçue comme améliorée par les volontaires et une influence différenciée sur les parcours professionnels

» Le VSI, tremplin vers l'employabilité

Les volontaires engagés dans le programme TEVO expriment majoritairement une **perception positive de l'impact de leur mission sur leur employabilité**. Ainsi, **88 % des VSI déclarent avoir acquis des compétences clés durant leur mission, renforçant ainsi leur employabilité**. De manière complémentaire, 92 % estiment avoir développé des compétences à un niveau professionnel, et 96 % affirment avoir pu monter en responsabilité, soulignant un gain d'expérience souvent valorisable sur le marché du travail. Par ailleurs, 80 % considèrent que cette expérience leur a permis de renforcer leur réseau professionnel. Malgré cette perception globalement positive, **l'effet direct de la mission sur l'insertion professionnelle reste plus nuancé** : seuls 8 % des VSI déclarent avoir trouvé un emploi directement grâce à cette expérience, et 4 % estiment que leur mission a eu peu d'impact sur leur parcours.



« Cette mission représente pour moi une montée en compétences notable : en gestion de projet, coordination, représentation institutionnelle [...]. J'ai renforcé mon réseau professionnel local et international. » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en VSI

« J'ai pu tisser de nouvelles relations professionnelles. J'ai participé à des événements nationaux sur la gestion des déchets. J'ai pu relever de nouveaux défis » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en VSI

Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025– Traitement Pluricité

Emy, 28 ans, SCI à Douala au Cameroun



Contexte et nature de la mission de volontariat

Emy a réalisé une mission de service civique de 7 mois à Douala au Cameroun, entre septembre 2023 et avril 2024. Elle a réalisé sa mobilité aux côtés de l'association SOLENCA (Solidarité Enfance Cameroun), une petite structure de solidarité internationale située en Bourgogne Franche-Comté et intervenant au Cameroun.



Accueillie à Douala, elle avait pour mission principale de d'accompagner de jeunes garçons en grande précarité, vivant dans un internat dans lequel elle logeait également. En plus de ses missions sur le versant pédagogique, elle était également chargée d'exploiter le terrain de l'internat pour y installer un potager et un poulailler.

Moteurs d'engagement et préparation au départ

Après une première expérience professionnelle difficile au sein d'un start-up, elle a décidé de démissionner pour se lancer dans un projet porteur de sens, à l'international. Elle a fait ses recherches pour partir en mission de service civique à l'étranger, avec une forte appétence pour les projets situés en Afrique. Après avoir consulté régulièrement le site du Service Civique, elle a trouvé l'offre de SOLENCA pour partir au Cameroun.

Ses motivations pour cette mission étaient davantage portées sur la localisation, et le fait de participer à un service civique à l'étranger en tant que tel, plutôt que sur la nature de la mission.



Emy a été recrutée un mois avant son départ. Dans ce laps de temps relativement court, elle s'est rendue en Bourgogne Franche-Comté pour suivre une formation réalisée par BFC International, lui présentant les enjeux autour du statut de service civique, la culture camerounaise et les enjeux d'une mission dans un contexte interculturel. Elle a également pu rencontrer Elisa, une seconde volontaire qui également associée à la mission.

Bien qu'elle ait été accompagnée avant son départ, le court laps de temps entre son recrutement et son départ a pu être une source de stress, même si elle explique avoir ressenti beaucoup d'excitation quant au départ.

LE RETOUR DE L'EXPERIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Elle a pu regagner confiance en elle après une expérience difficile. Il s'agissait d'une de ses premières expériences à l'international, et de sa première expérience de volontariat.
- Elle a rencontré qu'une difficulté principale au cours de sa mission, celle du manque de formation. En effet, sa mission été parfois mal dimensionnée par rapport aux compétences demandées aux volontaires. Elle a su y faire face rapidement, en s'investissant davantage dans les missions pour lesquelles elle savait qu'elle aurait quelque chose à apporter aux enfants dont elle s'occupait.



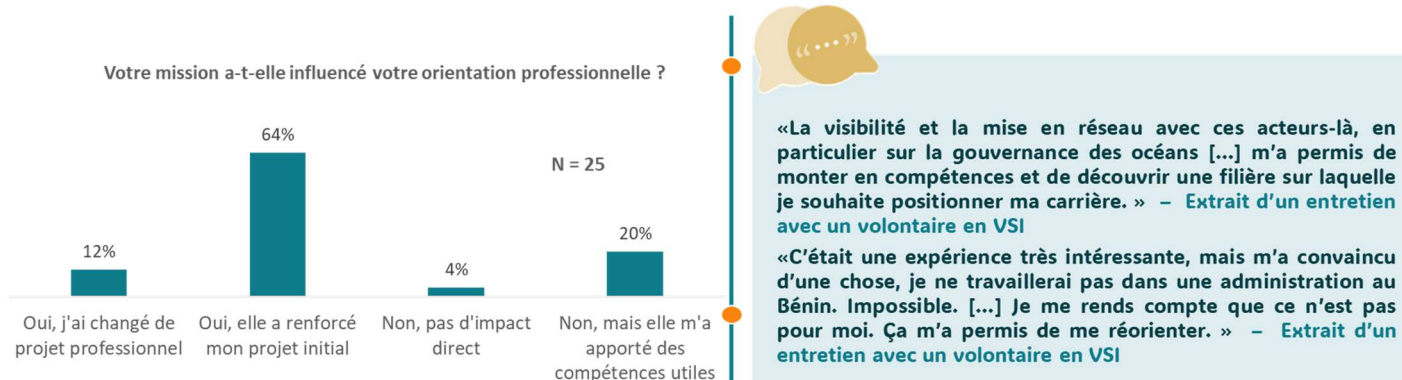
Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Après une entrée dans la vie active difficile, cette mission lui a permis de reprendre confiance en ses capacités professionnelles
- Elle a également développé une forte capacité d'adaptation, en vivant dans des conditions difficile (coupure d'eau et panne d'électricité régulières)
- Elle a retrouvé un nouvel emploi, 3 mois après son retour, d'un organisme Hlm. Son expérience de volontariat e a été déterminante dans son processus de recrutement.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Elle a pu retrouver confiance en elle et en ses capacités. Elle se sent aujourd'hui plus indépendante et autonome.
- Son expérience lui a également permis d'avoir un autre regard sur le monde.
- Depuis son retour, elle souhaite s'investir davantage dans des associations de solidarité, tout en ayant un travail porteur de sens.

Concernant **l'orientation professionnelle**, l'expérience de volontariat semble avoir joué un rôle pour une majorité de participants. 64 % des VSI considèrent que leur mission a conforté leur projet professionnel initial, tandis que 12 % déclarent avoir réorienté leur projet à la suite de leur engagement. À ces profils s'ajoutent 20 % de volontaires qui, bien que n'ayant pas modifié leur orientation, estiment avoir acquis des compétences utiles à leur parcours, contre 4 % qui jugent l'expérience sans impact direct.



Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025– Traitement Pluricité

Claudie, VSI envoi (Bénin)

Française

Bac + 5

En emploi

Un service civique au Bénin

Contexte et nature de la mission de volontariat

Claudie a rejoint une mission de coopération décentralisée entre le département de Loire-Atlantique et la commune béninoise d'Adjohoun, dans le cadre d'un projet récent axé sur la sécurité alimentaire. Après un parcours universitaire en sociologie puis en sciences politiques internationales, et une première expérience de service civique au Bénin, elle a décidé de s'engager à nouveau sur le terrain. Affectée à la mairie d'Adjohoun, elle travaille au sein du bureau local de la planification, initialement en binôme avec le directeur du service, aujourd'hui de manière autonome en raison du sous-effectif chronique. Première VSI sur ce projet, elle assure la gestion de projet dans son intégralité : compréhension des activités prévues, échanges avec les partenaires, élaboration du budget, rédaction des termes de référence, et mise en œuvre concrète sur le terrain. Elle coordonne les actions avec les services locaux, organise des réunions régulières avec sa référente en France et assume à la fois les aspects stratégiques et très pratiques de sa mission.

Moteurs d'engagement et préparation au départ

Son engagement dans le volontariat de solidarité internationale est d'abord motivé par un désir profond de comprendre concrètement le fonctionnement de l'aide au développement, non pas dans l'abstrait, mais à travers les institutions et les mécanismes administratifs impliqués, tant du côté béninois que français. Cette mission représentait pour elle une opportunité de repartir travailler à l'international, sans pour autant devoir tout redécouvrir : elle tenait à retourner en Afrique de l'Ouest, dans un contexte culturel qu'elle connaissait déjà, pour éviter de repartir de zéro. Elle souhaitait aussi inscrire cette expérience dans la continuité de son parcours professionnel, en lien avec sa formation, afin de la valoriser à son retour en France. Elle a découvert la mission via Solidarité Laïque, qui a assuré sa préparation au départ ; bien que la formation ne lui ait pas été d'une grande utilité selon elle, elle en a profité pour échanger sur les pistes d'amélioration de ce type de préparation, notamment avec d'autres VSI. Avant son départ, elle a également passé deux semaines en immersion au sein du département avec sa référente, afin d'anticiper les modalités concrètes de sa mission. Malgré ce temps de travail préalable, elle a dû, une fois sur place, fournir un effort personnel conséquent pour s'appropriier les rouages administratifs de la mairie, comprendre les responsabilités de chacun et trouver progressivement sa place dans l'équipe.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- **Une mission enrichie par la flexibilité** : elle réalise plus que ce qui était prévu dans sa fiche de mission, avec une autonomie renforcée et une organisation du travail souple, facilitée par un bon cadrage en amont par sa référente.
- **Des frustrations liées au manque de terrain** : bien que globalement épanouie, elle regrette de ne pas être plus présente sur le terrain, ce qui tient notamment aux spécificités du contexte administratif local.
- **Des défis d'adaptation à l'administration béninoise** : elle doit composer avec une culture de l'urgence et un manque d'anticipation dans l'organisation, qui contraste avec ses habitudes de planification.
- **Une contribution concrète à la coopération territoriale** : en étant la première VSI de cette coopération décentralisée, elle participe activement à structurer et faire évoluer une collaboration institutionnelle entre le département de Loire-Atlantique et la commune béninoise d'Adjohoun.



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Une montée en compétence en gestion de projet et en élaboration et suivi budgétaire et connaissances renforcées sur le fonctionnement institutionnel d'un département
- Une valorisation d'une prise de responsabilité
- Une expérience facilement mobilisable dans la suite de son parcours
- Une clarification des aspirations professionnelles et renforcement d'un souhait de travailler en administration française

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Un renforcement de sa capacité de diplomatie : elle a développé une posture plus mesurée, apprenant à gérer les désaccords sans s'énerver.
- Une opportunité de repartir à l'international

» SCI : une expérience valorisante, mais à l'impact plus nuancé sur l'orientation professionnelle

Les volontaires en SCI présentent **des tendances similaires, quoique légèrement moins marquées**. Tout d'abord, **56 %** affirment que leur mission a **renforcé leur projet initial**.

« Je pense que c'est une expérience assez valorisante qui m'a permis tout de même de développer d'énormes compétences, surtout en gestion de prise de parole en public, des relations humaines [...] Ça va me permettre de postuler pour pas mal de Masters et d'être sûr d'être reçu dans plusieurs. » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en SCI

En outre, **16 % déclarent avoir changé de projet professionnel**, et autant considèrent que l'expérience, sans influencer leur orientation, leur a apporté des compétences utiles.

« J'ai appris qu'être tout le temps dans un bureau et faire que de l'analyse de donnée, c'est quelque chose qui ne me stimule pas forcément [...]. En termes d'environnement pro, j'ai besoin d'avoir plus de contact avec les gens. » – Extrait d'un entretien avec un volontaire en SCI

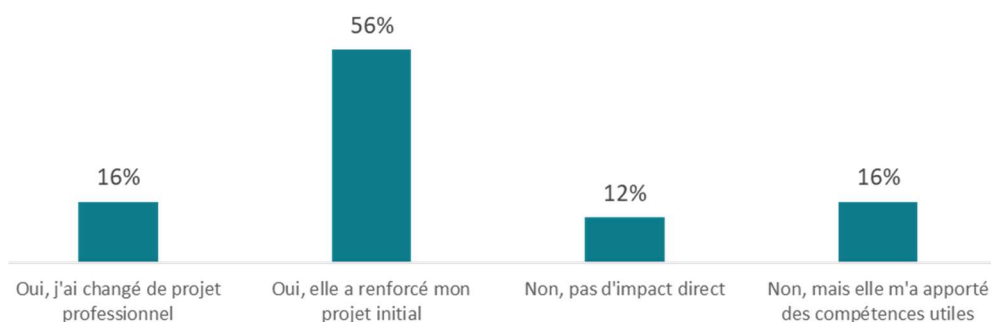
« Lors de mon entretien d'embauche, ils ont été impressionnés de ma prise de parole en anglais et de mon assurance, c'est lié à cette expérience à l'étranger, je pense. » – Extrait d'un entretien avec une volontaire en SCI

Enfin, **12 % estiment que leur mission n'a eu aucun effet sur leur orientation**.

« Pour le moment, je ne peux pas dire, même avec cette ligne en plus sur le CV, je n'ai pas plus d'entretiens que ça. [...] Je m'attendais à plus de résultats sur le plan pro. » – Extrait d'un entretien avec une volontaire en SCI

Ces résultats traduisent une reconnaissance importante de la valeur ajoutée de la mission TEVO chez les SCI, même si celle-ci semble exercer une influence plus modérée sur la redéfinition ou la consolidation de leur parcours professionnel.

Votre mission a-t-elle influencé votre orientation professionnelle ?



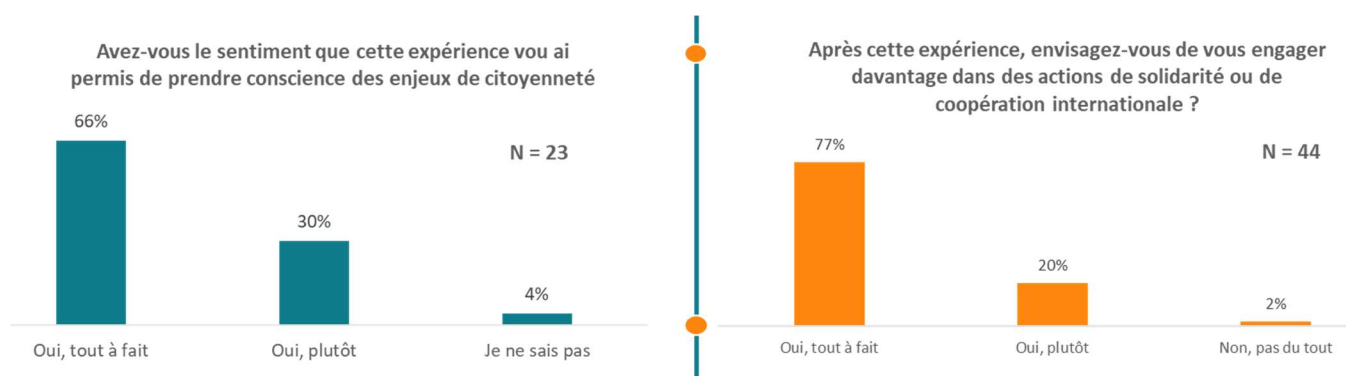
Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025– Traitement Pluricité

3.3.4 Une dynamique d'engagement prolongée

L'expérience TEVO semble générer un fort élan d'engagement chez les volontaires. **97 %** d'entre eux, tous statuts confondus, déclarent souhaiter poursuivre ou renforcer leur implication dans des actions de solidarité ou de coopération internationale. Cette dynamique s'accompagne, notamment chez les **SCI**, d'une prise de conscience accrue des enjeux de citoyenneté, exprimée par **95 %** des participants.

« L'idéal pour moi serait de poursuivre professionnellement à Lima dans la même thématique de développement et coopération. » – **Extrait d'un entretien avec une volontaire en VSI**

« Ce choix de revenir sur le terrain me confirme que pour quelques années je veux continuer dans ce sens-là, être sur le terrain [...] C'est ma mission de vie, perso et pro, car même si on ne le voit pas encore, le résultat et l'impact de projet de solidarité internationale, on a un impact et si on le fait avec passion. » – **Extrait d'un entretien avec une volontaire en VSI**



Source : Enquête à destination des volontaires (AMI 1 et 2) 2025– Traitement Pluricité

David, VSI, envoi (Trinité-Tobago)



H



Français



Bac + 5



Étudiant



Associatif



Stages à l'étranger



Contexte et nature de la mission de volontariat



David a réalisé son VSI à Trinité-et-Tobago dans le cadre du programme TEVO, porté par la Région Guadeloupe. Il a été mobilisé pour soutenir l'action de la Région au sein d'une organisation intergouvernementale caribéenne, l'Association des États de la Caraïbe, sur la problématique environnementale urgente des sargasses. Sa mission consistait à accompagner l'implémentation d'une sous-commission dédiée à cette question, avec une double dimension. D'une part, il intervenait sur les volets diplomatiques et de coopération, notamment en assurant le lien avec des ministères, des experts, et en contribuant à la préparation de conférences internationales. D'autre part, il travaillait sur les aspects techniques, en lien avec des comités spécialisés. Il agissait comme facilitateur entre la Région Guadeloupe et l'association d'accueil, dans un contexte marqué par un manque de compétences internes, justifiant l'envoi d'un VSI pour renforcer les capacités locales.

Moteurs d'engagement et préparation au départ



David a découvert le programme TEVO par hasard sur la page LinkedIn de la Région Guadeloupe, alors qu'il cherchait une expérience utile pour son année de césure. Attiré par les enjeux environnementaux et la coopération dans les territoires ultra-marins, il souhaitait mieux comprendre les dynamiques régionales et transnationales, en particulier autour des sargasses. Avant son départ, ses principales appréhensions portaient sur les conditions d'installation, le logement et les lenteurs administratives. Il a ressenti un décalage entre les missions annoncées et celles réellement menées, regrettant une préparation incomplète. S'il a bénéficié d'un bon encadrement sur les aspects administratifs, il aurait souhaité une formation plus poussée sur les enjeux diplomatiques, les pratiques de coopération, et les codes de rédaction spécifiques à son poste. Les premières semaines ont été marquées par un flou sur ses rôles, un manque de référent technique, et une formation arrivée trop tard. Malgré cela, son intérêt pour l'environnement et les territoires insulaires a renforcé son engagement.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Acquisition de savoirs et compétences sur les politiques environnementales et la coopération régionale dans un contexte caribéen complexe.
- Mise en réseau avec des acteurs institutionnels clés malgré le statut de volontaire, enrichissant la compréhension du fonctionnement diplomatique local.
- Adaptation rapide face à un fort sous-effectif : nécessité de gérer une charge de travail importante dans une direction initialement prévue pour le double de personnel.
- Difficultés liées à un manque d'encadrement et à l'attribution de responsabilités sans reconnaissance ni outils adaptés, créant un déséquilibre dans la mission.
- Des difficultés en cours de mission ayant conduit à un rapatriement anticipé accompagné.

Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Renforcement de la compréhension des mécanismes de coopération internationale, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée et plurirégionale.
- Mise en réseau avec des acteurs clés de la gouvernance des océans, offrant une visibilité et des opportunités dans ce domaine.
- Découverte de la filière de la gouvernance environnementale et de l'économie bleue, orientant les choix professionnels futurs.
- Déclencheur académique : l'expérience a inspiré le sujet de mémoire et structuré les aspirations de carrière.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience dans un environnement multiculturel et multilingue, avec un usage quotidien de trois langues.
- Développement de compétences interpersonnelles (soft skills), notamment l'autonomie, la prise d'initiative et la prise de parole en public.
- Apprentissage de la reddition de comptes et du suivi de livrables dans un cadre professionnel exigeant.
- Approfondissement de la compréhension des contextes territoriaux et institutionnels en milieu international.



3.4 Une montée en compétences également significative du côté des collectivités lauréates

3.4.1 Des compétences développées

» Un levier de développement de compétences pour les collectivités

Au-delà de son rôle d'accélérateur de projets, le programme TEVO constitue un réel vecteur de montée en compétences pour les collectivités territoriales. L'accueil ou l'envoi de volontaires internationaux agit comme un

révéléateur et un catalyseur de pratiques professionnelles nouvelles, en favorisant le décloisonnement des services et la professionnalisation des collectivités.



Source : Pluricité, traitement de l'enquête en ligne auprès des collectivités lauréates de l'AMI 1 & 2

Au niveau de l'acquisition de compétences en matière de coopération décentralisée, **80 % des collectivités répondantes à l'enquête en ligne estiment qu'elles ont développé leurs compétences** grâce au programme Territoires Volontaires.

Une montée en expertise progressive sur les enjeux de la coopération internationale et le montage de projets

Pour de nombreuses collectivités, l'un des apports majeurs de TEVO réside dans **l'approfondissement des compétences en matière de pilotage et de gestion de projets internationaux**. La présence d'un volontaire sur place dans le pays partenaire, ou au sein même de la collectivité, permet une continuité dans les échanges, souvent difficile à maintenir à distance. Les agents évoquent ainsi une capacité renforcée à suivre les projets au quotidien, à répondre aux besoins du partenaire local, à produire des livrables et à construire des relations de confiance plus pérennes. Le volontariat agit donc comme un **levier de montée en expertise** qui contribue à l'autonomisation progressive des collectivités dans la conduite de leurs actions internationales.

Plus spécifiquement, plusieurs collectivités ont souligné combien TEVO leur avait permis de **monter en compétence sur le montage de projets internationaux**, notamment en ce qui concerne la **planification et l'organisation de missions**, la **rédaction de conventions de coopération**, ou encore la **gestion logistique et budgétaire** de ces démarches. Ce sont des savoir-faire souvent complexes à maîtriser sans accompagnement ou cadre structuré, et le programme agit alors comme une **véritable école de la coopération**.

Cette montée en expertise ne se limite pas à l'international. Elle produit également des effets internes en renforçant la capacité des services à travailler ensemble, à articuler des enjeux jeunesse, culture, solidarité et international, et à mobiliser d'autres partenaires – associations, établissements scolaires, institutions. Ainsi, TEVO contribue à **institutionnaliser progressivement la coopération internationale** dans des collectivités qui, sans ce programme, n'auraient parfois pas eu les ressources, les repères ou l'impulsion nécessaire pour se lancer pleinement dans de tels projets.

Une expérience interculturelle et humaine à fort potentiel pédagogique

L'accueil de volontaires internationaux, en particulier dans une logique de réciprocité, permet aux collectivités d'**expérimenter l'interculturalité au quotidien**. Travailler aux côtés d'un volontaire étranger, c'est confronter des visions du monde, questionner ses habitudes professionnelles, et s'ouvrir à d'autres manières de penser ou de faire. Cela crée une dynamique d'apprentissage très riche pour les agents encadrants.

Dans certains cas, le volontariat constitue même **la première expérience d'encadrement longue d'un jeune professionnel**, ce qui **renforce les compétences en management, accompagnement, écoute et responsabilisation**. Pour plusieurs collectivités, TEVO a permis à des agents de s'essayer pour la première fois à

l'encadrement d'un jeune sur le long terme. Cette responsabilité, bien que parfois peu appréhendée au départ, s'est révélée extrêmement enrichissante, tant sur le plan professionnel qu'humain. Encadrer un volontaire implique de développer des compétences spécifiques : capacité à transmettre, à accompagner dans la durée, à ajuster son niveau d'exigence, à gérer les différences culturelles, ou encore à structurer des temps de bilan et de régulation.

Ainsi, TEVO agit aussi comme un espace d'apprentissage pour les agents, en les plaçant dans une posture de référents, parfois pour la première fois, ce qui les outille pour d'autres fonctions de management ou de tutorat. Plusieurs collectivités ont d'ailleurs souligné combien cette dimension avait contribué à renforcer la valorisation du rôle des agents au sein de leur structure et à favoriser leur montée en responsabilité.

Une valorisation accrue des projets de coopération décentralisée et une meilleure reconnaissance interne

Le programme incite aussi à **documenter et valoriser les expériences vécues**, par le biais de bilans intermédiaires, de restitutions internes ou de portraits publiés en ligne. Ces démarches de capitalisation permettent à la fois d'objectiver les résultats, de mieux communiquer en interne, et de **sensibiliser d'autres agents aux enjeux de l'action internationale**. Dans certains territoires, cette reconnaissance passe même par des temps forts symboliques – rencontres avec des élus, participation à des sommets – qui contribuent à **renforcer la visibilité du volontariat et à crédibiliser les projets au sein de l'institution**.

Un effet d'entraînement et de projection stratégique

Enfin, le programme TEVO agit souvent comme **un déclencheur ou un accélérateur de dynamiques plus larges**. Dans certains cas, il a ouvert la voie à de nouvelles candidatures à des dispositifs comme la FICOL, à la formalisation d'une stratégie d'ECSI, ou à la consolidation de liens avec des acteurs associatifs ou éducatifs. Dans d'autres, il a permis d'expérimenter l'accueil de volontaires sur le territoire, avec un effet notable sur la **reconnaissance des actions par les élus** et la valorisation de la jeunesse locale et internationale.

La perspective de réciprocité est également très attendue pour plusieurs collectivités, comme levier de consolidation de dynamiques existantes. L'accueil de volontaires dans les territoires métropolitains permettrait ainsi de générer **des temps de réflexivité** sur les pratiques, de renforcer le dialogue entre certains territoires, et de produire des effets durables dans les deux sens du partenariat.

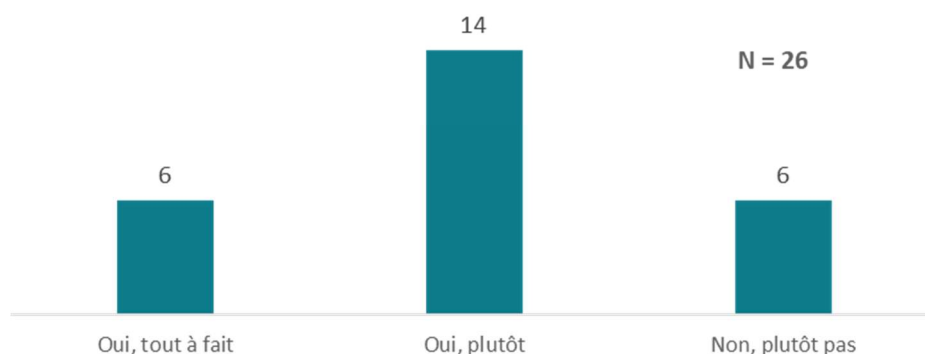
En résumé, TEVO ne se contente pas de financer des projets ou de placer des volontaires : il crée les conditions d'un apprentissage institutionnel et humain, en développant des compétences utiles à la fois pour les agents, pour les élus, et pour les structures dans leur ensemble. Cette dimension de professionnalisation et de transformation interne constitue un effet structurant du programme, souvent sous-estimé pourtant décisif dans la capacité des collectivités à s'inscrire durablement dans des logiques de coopération internationale.

3.4.2 Une meilleure articulation entre volontariat, jeunesse et coopération décentralisée

» Des effets observés en matière de liens entre les services des collectivités

La majorité des collectivités constate un effet bénéfique des missions de volontaires sur le dialogue entre services, bien que ce soit majoritairement de façon modérée.

Diriez-vous que les missions des volontaires ont permis de renforcer le dialogue entre différents services de la collectivité ?



Source : Pluricité, traitement de l'enquête en ligne auprès des collectivités lauréates de l'AMI 1 & 2

Le cadre offert par le programme Territoires Volontaires **favorise la transversalité au sein des services des collectivités**. Il permet, dans certains cas, d'établir de nouvelles collaborations entre équipes, notamment avec le service jeunesse. Cela constitue parfois une première expérience de coopération réussie entre des services qui, jusque-là, entretenaient peu de liens.

« On a plus de liens avec le service jeunesse, nous avons pu à la fois promouvoir l'engagement de la ville, mais aussi faire voir que l'international est accessible et qu'il y a des moyens pour y parvenir institutionnellement et financièrement. » Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de collectivité

Dans certaines collectivités, cette dynamique de coopération s'est concrétisée par **l'implication directe des services jeunesse, notamment lors des phases de repérage et de recrutement des jeunes volontaires**. Ces services, souvent en lien étroit avec les jeunes du territoire, ont ainsi joué un rôle actif dans l'identification de profils pertinents et dans la mobilisation locale autour du programme. Par exemple, plusieurs collectivités ont sollicité leurs missions locales ou leurs services jeunesse pour repérer, accompagner et orienter les jeunes susceptibles de s'engager en service civique, renforçant ainsi la dimension territoriale et partenariale du dispositif.

« Pour le recrutement des SCI, on s'est rapproché du service sur la jeunesse, pour bénéficier de leur expertise et pour avoir des liens avec les acteurs du territoire qui avaient la capacité de mobiliser les jeunes » Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de collectivité

Au-delà des services techniques mentionnés ci-dessous et qui ont pu être impliqués dans la mise en œuvre des projets, **d'autres services ont également été mobilisés à titre d'appuis opérationnels, afin de répondre à des besoins spécifiques en compétences**. Cette mobilisation transversale a permis d'enrichir les actions menées grâce à l'expertise ponctuelle de services tels que les ressources humaines, la communication, ou encore les affaires juridiques. Leur contribution, bien que souvent ciblée ou ponctuelle, a joué un rôle important dans le bon déroulement des projets, en apportant des solutions adaptées aux enjeux administratifs, organisationnels ou logistiques rencontrés sur le terrain.

« Le service RH de la collectivité a été associé au travail de recrutement du service civique, et cela même si le volontaire n'était pas contractualisé avec la collectivité. Ils ont mis au service leurs compétences, notamment en matière d'élaboration de la fiche de projet et de diffusion de l'offre de mission. » Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de collectivité

Au-delà de ces éléments, la participation au programme semble propice à engager une nouvelle dynamique de valorisation des projets au sein même de la collectivité, impliquant la jeunesse, la citoyenneté et les acteurs de la collectivité. Cette démarche vise plus particulièrement à **mettre en valeur les actions de coopération décentralisée sur le territoire des collectivités**, en les rendant visibles et accessibles à l'ensemble de la population. Elle s'est notamment traduite par l'intervention de jeunes volontaires ayant participé au programme, chargés de partager leur expérience auprès du grand public, lors d'événements dédiés, visant aussi à sensibiliser d'autres jeunes aux enjeux du volontariat et de la coopération internationale.

« On a réussi à donner une autre forme de coopération avec la jeunesse, la citoyenneté et aussi pour la collectivité, un moyen sur le territoire communal de valoriser leur coopération décentralisée auprès de la population, mais plus particulièrement faire intervenir le jeune en service civique pour parler de son expérience, de ce volet coopération, notamment auprès des jeunes. » **Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de collectivité**

» Des dynamiques inégalement constatées selon le profil des collectivités

Néanmoins, les dynamiques de coopération directe entre les différents services internes des collectivités demeurent **inégaux**. Plusieurs collectivités font état de difficultés récurrentes à mobiliser certains services pourtant essentiels à la réussite des projets de coopération internationale. Par exemple, l'implication du service des ressources humaines, dont l'expertise aurait pu grandement faciliter le processus de recrutement de volontaires, fait parfois défaut. Ce manque de coordination interne limite l'efficacité des actions entreprises et souligne la nécessité d'une meilleure transversalité entre les services pour garantir une mise en œuvre cohérente et optimisée des projets.

« Parfois, entre le moment où l'annonce est publiée, le lancement des candidatures, le recrutement et la contractualisation, il se passe des mois parce que le service des ressources humaines n'est pas suffisamment informé sur le processus. » **Extrait d'entretien avec un opérateur**

À cela peut s'ajouter la complexité de **faire coïncider le cadre administratif et juridique propre aux collectivités territoriales avec les modalités spécifiques prévues par le programme Territoires Volontaires**. Cette inadéquation peut notamment poser un problème lorsqu'il s'agit de garantir aux volontaires des conditions de travail et des avantages similaires à ceux des agents publics, ce qui peut freiner leur intégration et la reconnaissance de leur engagement au sein des équipes. Ce manque de coordination interne et ces contraintes structurelles soulignent la nécessité d'une meilleure transversalité entre les services, ainsi qu'une adaptation des cadres administratifs, pour garantir une mise en œuvre cohérente et optimisée des projets.

« Les contrats et cadres juridiques du volontariat ne s'alignent pas toujours avec les règles internes de la ville, ce qui peut générer des incertitudes notamment sur les indemnités, les congés ou les remboursements. » **Extrait d'entretien avec un opérateur**

Ces **dynamiques de coopération interne varient également selon la taille et la structuration des collectivités**. Les collectivités de plus petite taille, souvent dotées de services moins cloisonnés et de chaînes de décision plus courtes, ont tendance à favoriser une collaboration plus naturelle et spontanée entre les services. Dans ces structures plus agiles, les agents sont souvent amenés à assumer des missions transversales, ce qui facilite la coordination autour des projets de coopération internationale.



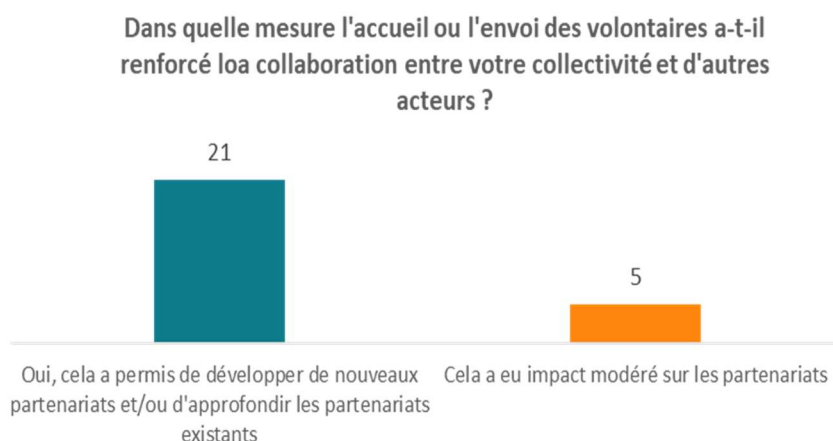
À l'inverse, dans les collectivités de plus grande envergure – *telles que les métropoles ou les grandes villes comme Paris ou Bordeaux* – la spécialisation et l'organisation des services, la segmentation des compétences et la complexité des procédures internes peuvent freiner les initiatives interservices. Cette structuration plus rigide limite parfois la circulation de l'information et la mobilisation rapide des expertises transversales, réduisant ainsi l'efficacité globale de la mise en œuvre des dispositifs comme Territoires Volontaires. Il en résulte des disparités d'appropriation et d'intégration du programme selon les contextes organisationnels des collectivités.

« TEVO n'a pas eu d'impact majeur sur le travail en transversalité. C'est une logique qu'on avait déjà en place, et le programme est simplement venu s'inscrire dans ce fonctionnement existant. » **Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de collectivité**

3.4.3 Une capacité renforcée à établir et structurer des partenariats internationaux

» Un appui à la création ou au renforcement de liens entre les collectivités et les acteurs de la solidarité internationale

Une très large majorité des collectivités répondantes à l'enquête en ligne estiment que l'envoi ou l'accueil de volontaires a eu un **impact positif fort** sur les collaborations, en développant ou approfondissant les partenariats. Une minorité constate un **impact modéré**, mais aucun répondant ne signale une absence totale d'impact ou un effet négatif.



Source : Pluricité, traitement de l'enquête en ligne auprès des collectivités lauréates de l'AMI 1 & 2

D'un point de vue opérationnel, dès lors que le partenariat a été mobilisé dans le cadre d'un envoi de volontaires (que cela soit via le Service Civique International ou le Volontariat de Solidarité Internationale) les volontaires ont représenté un appui concret et précieux à la fois pour les équipes locales, mais aussi la collectivité. Cette contribution ne s'est pas limitée à un simple apport en main-d'œuvre, elle a permis d'alléger certaines charges, d'accélérer la mise en œuvre des projets et d'offrir une plus grande disponibilité sur le terrain. En outre, l'envoi de volontaires agit comme un **pont opérationnel** entre les collectivités territoriales et les écosystèmes locaux de la solidarité internationale dans les pays partenaires. En étant sur le terrain, les volontaires identifient les acteurs pertinents (associations locales, collectivités, services techniques, acteurs communautaires) et favorisent l'émergence de nouveaux partenariats qui ne seraient pas visibles à distance.

« Le soutien immense que ça représente l'envoi d'un volontaire sur place, on se dédouble. » **Extrait d'entretien avec un représentant de la collectivité**

Sans équivoque, l'accueil croisé de volontaires permet une **rencontre humaine et professionnelle** directe entre les partenaires, créant des liens de confiance et une meilleure compréhension interculturelle. Cela favorise une diplomatie des territoires et une coopération plus égalitaire, centrée sur les échanges d'expertise, et non sur une logique descendante d'aide.

L'expérience du programme TEVO renforce significativement la capacité des collectivités à structurer des partenariats à l'international. Le programme vient alors s'inscrire dans une logique de long terme, consolidée par la formalisation progressive des projets, et la montée en compétence des acteurs engagés. La structuration de ces partenariats a également reposé sur l'intégration stratégique de ces dispositifs de volontariat, comme leviers de renforcement mutuel des compétences et de transmission entre territoires.

« Dans le futur programme, qui est la suite de ce qu'on a mis en œuvre avec TEVO, on maintient le volontariat : c'est aussi ça l'impression de TEVO, ça impulse et on prend le relais. » **Extrait d'entretien avec un représentant de la collectivité**

Au-delà des éléments susmentionnés, les projets impliquant une structuration professionnelle autour d'échanges entre collectivités, opérateurs, et structures locales. Ce formalisme est souvent une première étape vers une coopération plus stratégique, où les rôles, attentes et contributions sont clarifiés.

Finalement, la valorisant le volontariat dans les actions de communication (témoignages, newsletters, événements), permet aux collectivités par la même occasion d'élargir leur réseau à d'autres acteurs de la solidarité (ONG, diaspora, structures universitaires, citoyens engagés), consolidant ainsi leur rôle dans l'écosystème local et international.

» Le développement ou la consolidation de dynamiques de coopération

L'envoi ou l'accueil de volontaires permet aux collectivités de sortir d'**une approche purement institutionnelle ou administrative de la coopération internationale**. Grâce à l'expérience de terrain transmise par les volontaires, les services impliqués **développent une compréhension plus fine et concrète des réalités locales**, qu'il s'agisse de contraintes géopolitiques, de logiques d'acteurs, ou d'enjeux logistiques tels que l'obtention de visas, la gestion des devises, ou la disponibilité des ressources locales.

Cette exposition directe favorise une montée en compétences interculturelle et stratégique, en enrichissant la capacité des agents territoriaux à adapter leurs méthodes aux contextes locaux. Cela contribue aussi à une **meilleure prise en compte des asymétries structurelles entre partenaires, et à l'adoption de postures plus respectueuses et adaptées dans les relations internationales**.

Les volontaires peuvent jouer un rôle clé entre deux cycles de projet (ex. entre deux financements), assurant la mémoire et la continuité des actions. Ils contribuent à documenter les avancées, à maintenir le lien relationnel entre les équipes, à assurer une transition entre phases stratégiques. L'envoi régulier de volontaires sur plusieurs années permet une progression dans la transmission de compétences aux partenaires locaux, via des formats de tutorat, de formations ou de co-animation de projets. Cela crédibilise la collectivité comme un acteur fiable et structurant de la coopération.

Au-delà du renforcement des relations existantes, le volontariat constitue également un **levier puissant pour initier de nouvelles coopérations**. Par leur présence sur le terrain, leur capacité d'écoute et leur souplesse d'action, les volontaires peuvent repérer des opportunités inédites, identifier de nouveaux partenaires potentiels (*ONG locales, collectivités, associations de femmes, groupes de jeunes, universités...*), et poser les bases de futurs projets de coopération. C'est souvent à travers des actions de terrain (sensibilisation dans les écoles, activités avec la diaspora, intermédiation avec des acteurs de quartier) que des **liens inédits se créent**, pouvant ensuite donner lieu à des coopérations formelles. Ces dynamiques spontanées élargissent le spectre géographique ou thématique de la coopération décentralisée.

» D'une logique de « projet ponctuel » à une stratégie de coopération durable

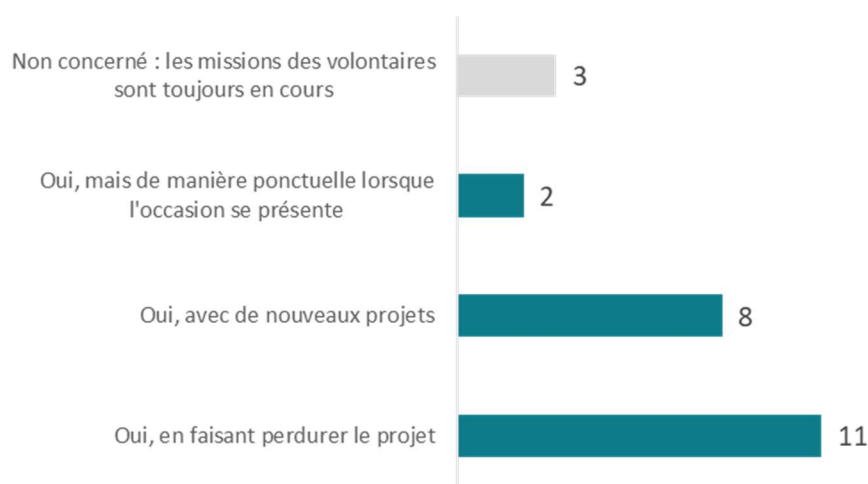
Les missions de volontariat contribuent à accompagner un changement d'ambition et d'échelle en matière de coopérations partenariales internationales. En effet, la participation au programme TEVO permet à la fois d'élargir les réseaux de coopération de la collectivité à de nouveaux acteurs, mais d'inscrire ces partenariats dans la durée. Si les liens préexistaient, les projets soutenus par TEVO permettent de les consolider.

« L'international il y a une rare perception, et petit à petit on commence à se rendre compte que c'est un moyen pour une collectivité de fédérer sur le territoire, de s'occuper de sa jeunesse, d'animer son territoire et de monter des projets collectifs et transversaux. » **Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de collectivité**

3.4.4 Une volonté de poursuivre la dynamique engagée, des freins à lever

79 % des collectivités ont renforcé ou poursuivi leurs actions de coopération internationale après la mission, soulignant l'impact significatif des missions de volontariat sur une dynamique de long terme.

Après la mission des volontaires, votre collectivité a-t-elle poursuivi ou renforcé ses actions de coopération internationale



Source : Pluricité, traitement de l'enquête en ligne auprès des collectivités lauréates de l'AMI 1 & 2

» Le volontariat comme maillon des dynamiques de coopération décentralisées

Les collectivités engagées dans le programme TEVO expriment **leur volonté de poursuivre leur engagement**. Pour nombre d'entre elles, le volontariat international est désormais intégré comme un levier à part entière de leur stratégie de coopération, au-delà de la logique projet. Cette ambition se manifeste par une volonté de structuration sur le long terme. Certaines collectivités entendent consolider leur engagement.

« Sur 2025 on envisageait de réaliser la réciprocité, mais c'est un peu l'inconnu et la contrainte est que plus le temps passe, plus ça va être compliqué de la réaliser avec les échéances électorales qui arrivent »
Extrait d'entretien avec un.e représentant.e de collectivité

En outre, a permis d'ancrer ancrant dans certaines collectivités, le recours au volontariat comme une composante (ou le terreau) de programmes de coopération décentralisée. Dans certains cas, TEVO a joué un rôle de déclencheur, permettant de poser les bases pour envisager la relance ou l'amorce de nouvelles coopérations soutenues dans d'autres cadres (et de manière récurrente, au titre de la Facilité de financement des collectivités territoriales – FICOL, instrument de l'Agence Française de développement (AFD)).

» Des contraintes administratives et financières comme frein au réengagement

Si la volonté est manifeste de poursuivre et prolonger le sillon creusé par TEVO, plusieurs freins structurels freinent l'engagement répété des collectivités au sein du programme. Le premier d'entre eux est d'ordre financier et concerne les petites collectivités. En effet, ces dernières peinent à supporter le co-financement attendu au titre de TEVO et ce, malgré le fait que celui-ci soit plus favorable que dans la plupart des dispositifs de mobilité internationale.

« En tant que petite collectivité, on est un peu perdant sur TEVO, les frais à engager sont parfois trop lourds à porter. On ne peut pas mettre autant d'un coup, surtout en ce moment quand on voit la réduction des budgets des collectivités. » **Extrait d'entretien Collectivité**

En parallèle, la gestion administrative et financière des projets tels que vus précédemment (reporting financiers ; calendriers de mise en œuvre et conséquence sur la contractualisation et des avenants successifs) est perçue comme faisant peser un risque sur l'engagement répété des collectivités.

» En toile de fond, un contexte en berne et les moyens des collectivités mises à mal

Les contraintes financières pesant sur les collectivités territoriales couplées à l'Agenda politique de fin 2025/ 2026 (période de réserve et élections municipales), impactent fortement les perspectives de continuité et pérennité des dynamiques engagées par le biais de TEVO. Cela se fait d'ores et déjà sentir au titre de TEVO 3 avec des projets non délibérés et laissés en attente. Plus loin encore, la question de la sortie de la logique projet pour s'acheminer vers une réelle politique de coopération internationale notamment incarnée par le volontariat représente un enjeu de taille pour nombre de collectivités. Sur ce point, une réflexion sur les voies de poursuite des financements et la complémentarité entre TEVO et d'autres dispositifs pourrait s'engager

4 Conclusion et recommandations

4.1 En conclusion des 10 points clés de l'évaluation

4.2 Pour aller plus loin, les recommandations de l'évaluation

4.3 Note stratégique pour la mise en place d'un outil de suivi de cohorte à l'échelle du programme TEVO

Voir infra

EN CONCLUSION, LES 10 POINTS CLES

- **CCL.1** Au titre des deux premiers AMI, le programme TEVO a bénéficié à près d'une cinquantaine de collectivités. Le processus de candidature, jugé simple, favorise la participation d'une **diversité de profils de collectivités** affichant globalement une **bonne satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement** dont elles ont bénéficié au stade de l'émergence et de la conception des projets de volontariat. **Les communes sont les premières bénéficiaires du programme**, mais l'élargissement est progressivement plus marqué, vers des intercommunalités. L'évaluation met en lumière le rôle tremplin de **TEVO pour le développement de l'action extérieure de (1) collectivités « novices » en permettant d'incarner les ambitions** par la présence d'un volontaire sur le terrain, (2) **qu'auprès de collectivités « expérimentées » ayant d'ores et déjà structurées une politique ambitieuse, que le programme vient consolider**. Si les profils de collectivité engagées sont variés, les motivations à rejoindre TEVO convergent : elles relèvent de trois ambitions fréquemment cumulées et représentant les principaux motifs d'engagement : l'ouverture internationale, le développement territorial et le soutien à l'émancipation et l'engagement de la jeunesse.
- **CCL 2. Les Services civiques internationaux (SCI) représentent la majorité des volontariats réalisés dans le cadre du programme TEVO au titre des deux AMI** (respectivement 46% et 38%). On observe néanmoins une **augmentation de la part des Volontariats de solidarité internationale (VSI) envoi** dans le cadre du second AMI. Les deux dispositifs de mobilité n'ont pas la même vocation, traduisant des ambitions différenciées portées par les collectivités. Le SCI est largement mobilisé dans une logique d'inclusion et d'émancipation ; il s'inscrit en résonance et étayage des politiques publiques en faveur de la jeunesse des collectivités, avec pour objectif de favoriser l'engagement citoyen et d'offrir une première expérience structurante à des jeunes souvent éloignés des parcours classiques de mobilité. Le VSI, quant à lui, est mobilisé dans une optique d'apport de technicité et de soutien aux coopérations partenariales entre institutions partenaires. Il est souvent rattaché à des projets structurants de coopération décentralisée, où les collectivités ont besoin d'un appui qualifié, autonome, capable de représenter le territoire auprès des partenaires internationaux. En parallèle, **la montée en puissance récente des VSI accueil offre au programme, une opportunité de soutenir une réciprocité dans les coopérations ; il représente également** une voie pour faire vivre l'interculturalité en France métropolitaine. Cela répond à une ambition des collectivités de renverser les logiques classiques de l'aide, en valorisant également l'expertise et en soutenant l'engagement et l'insertion des jeunes internationaux.
- **CCL 3** Le **programme TEVO s'illustre à travers son caractère résolument partenarial**. Au prisme de la mise en œuvre, des enjeux se révèlent quant au rôle de chaque partie prenante dans le processus. **Les collectivités apparaissent comme des acteurs pivot**, à la genèse des projets, elles impulsent, colorent les missions et jouent, en outre un rôle déterminant (plus qu'attendu ?) dans le suivi et la mise en œuvre des missions de volontariat (en particulier dans le contexte de VSI et de volontariat de réciprocité). **Les opérateurs – cheville ouvrière du programme, jouent également un rôle déterminant aux différentes étapes du projet de volontariat**. Dès l'émergence du projet, leur apport est capital en particulier pour les collectivités « novices » vis-à-vis desquelles elles jouent un rôle de conseil technique à double niveau : sur le volontariat d'une part, et la gestion de projet (y compris sur le versant administratif et financier) de l'autre. En outre, leur rôle est déterminant, sur le registre du recrutement, de la préparation et de l'accompagnement des volontaires, avant, pendant et après le volontariat. Si ces principes sont partagés, le programme se révèle néanmoins agile, affichant **une forme de porosité dans les rôles et responsabilités, tenant compte des pratiques des structures et des habitudes antérieures des collectivités. Cette agilité peut néanmoins être source d'attentes insatisfaites du côté des collectivités**, qui ont pu se confronter à des difficultés dans la mise en œuvre de certaines dimensions du projet de volontariat, vis-à-vis desquelles elles auraient pu attendre jouer un rôle plus marqué (préparation au départ, suivi), ou que les opérateurs l'endossent (recrutement, appui dans la gestion du volontariat, suivi post-projet...). L'évaluation pointe à quel point les volontariats gagnent à être accompagnés dans un cadre où les responsabilités de chaque partie prenante ont été clarifiées et balisées.

- CCL 4 Les structures d'accueil complètent le triptyque partenarial. Leur rôle apparaît cependant protéiforme selon les projets, avec une présence allant de « renforcée » à « distante », au fil du cycle du projet.** Une implication plus marquée apparaît comme un horizon à atteindre, en particulier dans la phase d'émergence des projets, au stade de la construction des fiches-missions, de manière à garantir l'adéquation et la faisabilité aux projets. **Des tiers jouent un rôle important quoi qu'inégal selon les territoires d'accueil :** les espaces France volontaires apparaissent en effet comme des ressources importantes, tant pour les volontariats à l'accueil qu'à l'envoi. Leur rôle est pivot pour accompagner l'identification de partenaires et les conditions d'accueil optimales dans les pays d'accueil, pour soutenir la préparation des volontaires accueillis en France métropolitaine et pour épauler les opérateurs dans le suivi administratif et parfois, courant, des volontariats.
- CCL 5** Si la mise en œuvre des missions de volontariat est globalement jugée fluide et bien encadrée par les partenaires, **des difficultés récurrentes en matière de gestion administrative ont été soulevées.** Elles portent sur le reporting financier qui se heurte à deux difficultés – le calendrier et les attentes en termes de délivrances des justificatifs, percutés par la réalité administrative des pays d'accueil. Du point de vue des volontaires, les expériences sont globalement réussies, **des enjeux récurrents** sont identifiés au fil de la réalisation des missions ; ils se situent sur le manque de **clarté du périmètre des missions ; l'inadéquation des ressources** et soutien technique (notamment en termes de formation) vis-à-vis des ambitions des fiches-missions (marquée de manière plus significative chez les VSI envoi) et **l'isolement social parfois ressenti au fil du volontariat** (éloignement, difficulté d'intégration locale) et exacerbé par les enjeux liés à l'accueil et aux conditions de vie, avec **des difficultés prégnantes sur la dimension logement** (50% des SCI envoi). En outre, 1 volontaire sur 3 ayant réalisé un VSI auraient souhaité **une meilleure information sur leur statut et leurs droits. Le manque de reconnaissance du travail accompli (31 %) ainsi que l'insuffisance d'accompagnement dans la prise de responsabilités (27 %) sont également pointés comme des enjeux.**
- CCL 6 Les volontaires s'engagent pour 4 principaux motifs :** acquérir une expérience différenciante à l'étranger contribuant à nourrir un parcours d'insertion ou de réorientation professionnelle (73% des volontaires répondants à l'enquête ; 70 % souhaitent booster leur parcours académique et professionnel) ; s'ouvrir au monde par une expérience interculturelle (71%), soutenir leur développement personnel et en termes de compétences psycho-sociales (71%) et s'engager pour une cause (70%). **Les volontaires expriment un haut niveau de satisfaction vis-à-vis de leur expérience de volontariat** (7,9 pour les VSI et 8,2 pour les SCI) mettant en avant le **caractère formateur du volontariat et l'alignement avec leurs aspirations.** L'accompagnement délivré par le triptyque collectivité/ opérateur/ structure d'accueil au fil de la mission est jugé satisfaisant par 77% des volontaires à l'enquête (1 jeune sur 4 déclare néanmoins ne pas avoir été soutenu à la hauteur des enjeux). Les volontaires en SCI comme en VSI, mettent en lumière les compétences acquises en termes de gestion de projet, d'autonomie et de prise de décision et soulignent les apports sur le plan du développement personnel et de l'ouverture interculturelle.
- CCL 7 Les impacts du volontariat sur les trajectoires d'insertion sont pluriels et sensibles à la nature du dispositif de mobilité. Un point commun fait consensus : l'expérience TEVO soutient l'engagement des volontaires.** 97% des volontaires ayant répondu à l'enquête dans le cadre de l'évaluation, déclarent souhaiter poursuivre ou renforcer leur implication dans des actions de solidarité ou de coopération internationale. Cette dynamique s'accompagne, notamment chez les SCI, d'une prise de conscience accrue des enjeux de citoyenneté (95 % des répondants). **Sur le versant de l'insertion professionnelle, les volontaires partagent une perception globalement positive de l'impact des volontariats sur leur employabilité et soulignent l'effet « réseau » du volontariat.** Ce regard positif reste cependant **peu corrélé aux données relatives à l'insertion :** seuls 8 % des VSI répondants à l'enquête déclarent avoir trouvé un emploi directement grâce à cette expérience, et 4 % estiment que leur mission a eu peu d'impact sur leur parcours.
- CCL 8** Le sujet de l'insertion croise celui de l'accompagnement des volontaires à leur retour de mission. Déployé de manière relativement hétérogène (de léger à renforcer), **l'accompagnement post mission pourrait progresser.** Mieux accompagner le retour des volontaires apparaît comme **un levier pour garantir que le volontariat représente un tremplin effectif en termes d'engagement citoyen, de mobilité et d'insertion socio-professionnelle.** Le rôle des opérateurs à cette étape apparaît insuffisamment précisé, et l'outillage se révèle hétérogène avec des écarts dans les ressources des structures agréées.

Concomitamment, **les pratiques d'évaluation et de capitalisation à l'échelle du programme pourraient-elles aussi se renforcer**. La présente démarche participe de cette attente, soulignant l'engagement de France volontaire sur ce registre. Ces pratiques servent une double ambition : objectiver les effets de TEVO sur les trajectoires d'insertion des volontaires et les dynamiques territoriales et d'alimenter une démarche de capitalisation et d'amélioration continue de la qualité du programme, ressource pour l'animation du réseau et pour soutenir l'attractivité du volontariat auprès des collectivités.

- **CCL 9** Du côté des collectivités, **TEVO apparaît comme un accélérateur concernant le développement de leur politique de coopération internationale** (80% des collectivités répondantes à l'enquête). En outre, **le programme révèle son fort effet levier en soutien au développement des compétences des collectivités en matière de gestion de projets internationaux ; au décloisonnement et coopérations inter services** - favorisant le travail en transversalité (notamment entre les services jeunesse et les équipes dédiées à la coopération internationale) ; ainsi qu'au **développement ou la consolidation des partenariats internationaux**. Les collectivités engagées dans le programme TEVO expriment **leur volonté de poursuivre cet engagement** ; un engagement qui se confirme pour 2 collectivités sur 3 (79% des collectivités ont renforcé ou poursuivi leurs actions de coopération internationale après la mission).
- **CCL 10** Derrière les volontés manifestes, **des enjeux sont identifiés pour pérenniser le sillon tracé par le programme TEVO**. En effet, les contraintes financières pesant sur les collectivités territoriales couplées à l'Agenda politique de fin 2025/ 2026 (période de réserve et élections municipales), impactent fortement les perspectives de continuité et pérennité des dynamiques engagées par le biais de TEVO. Plus loin encore, la question de la sortie de la logique projet pour s'acheminer vers une réelle politique de coopération internationale incarnée par le volontariat (mais possiblement, par d'autres leviers traduisant l'AICT) représente un enjeu de taille pour nombre d'entre elles. Sur ce point, la réflexion sur les voies de poursuite des financements et la complémentarité entre TEVO et d'autres dispositifs pourrait s'engager.

POUR ALLER PLUS LOIN

RECOMMANDATION #1



Prolonger le programme TEVO reconnu comme un outil pertinent et ad hoc du développement l'AICT et levier de l'engagement, de l'ouverture interculturelle et de l'insertion des jeunes

- L'évaluation a permis de mettre en avant la pertinence du programme et ses impacts pluriels à la fois sur les Collectivités territoriales et les jeunes volontaires. La poursuite apparaît comment devant être encouragée.



RECOMMANDATION #2

Pour une poursuite en valeur ajoutée, maintenir le cap et amplifier le rayonnement des projets, en encourageant à « sortir » des géographies classiques

- Soutenir le développement de nouveaux espaces de coopération moins investis jusqu'ici (Asie, Amérique latine). Pour lever les freins à ce développement (barrière linguistique, partenariats peu installés...) soutenir un volet ingénierie renforcé.

RECOMMANDATION #3



Des « règles du jeu » à partager pour soutenir l'engagement dans le programme et des exigences à assouplir d'un point de vue administratif et financier

- Une clarification des attentes et des critères es attendue pour soutenir la préparation des collectivités au stade de l'AMI et pour faciliter les arbitrages.
- Toujours concernant les process, des enjeux sont identifiés au niveau des calendriers, du reporting financier et des dimensions contractuelles. Ils seront à questionner pour soutenir l'engagement dans TEVO.



RECOMMANDATION #4

Des rôles à clarifier au sein du trinôme collectivité x opérateur x structure d'accueil pour « huiler » le partenariat et garantir la pertinence et la faisabilité des projets.

- Une place à renforcer/ garantir, pour les structures d'accueil au stade de la conception des projets, dans la construction des fiches mission et dans les temps de formation au départ.
- Des rôles à clarifier au fil de l'accompagnement au sein du trinôme Collectivité x opérateurs x structures d'accueil.
- Des antennes France volontaire dont le rôle reste à harmoniser.



RECOMMANDATION #5



Un accompagnement post-mission à renforcer et à articuler aux dispositifs d'insertion, de soutien à l'engagement citoyen et de mobilité dans les territoires d'origine

- Une dimension de l'accompagnement TEVO à « cadrer » pour une équité de traitement des jeunes volontaires.
- Une réflexion pourrait être ouverte pour la création de modules d'accompagnement spécifiques (inter-opérateurs).
- Une réflexion articulée avec les travaux menés par le Service "Reconnaissance et valorisation" de France volontaires.
- Des passerelles à penser avec les dispositifs soutenant la mobilité internationale des jeunes (programme Erasmus + (CES), chantiers internationaux, etc. et avoir les acteurs de l'insertion et de l'engagement jeunes, dans les territoires d'origine (en France et à l'international). Plus largement, TEVO pourrait s'insérer dans un continuum d'engagement (bénévolat - volontariat - emploi associatif ou public)



RECOMMANDATION #6

Soutenir la continuité d'engagement des collectivités par une aide à la recherche de financements-relais de TEVO

- Si TEVO maintient sa vocation de programme « starter » pour impulser et ponctuellement, consolider des engagements en termes de coopération internationale, le besoin d'accompagner les collectivités lauréates dans les réflexions sur la sortie de projet et la poursuite de financement dans d'autres cadres (programme Européens...), représente un enjeu de premier plan pour « prolonger la courbe ».
- A l'image de l'accompagnement à la conception du projet, un accompagnement à la sortie de projet pourrait être envisagé (et porté par les opérateurs ou les équipes France-volontaires en Région).



RECOMMANDATION #7

Une stratégie de capitalisation et de dissémination à construire, pour soutenir et outiller le réseau

- L'absence de cadre commun limite la cohérence des actions, et prive le programme d'un levier précieux pour sa communication et son essaimage. Confier une part de cette mission de capitalisation aux opérateurs, en l'adossant aux obligations de reporting, pourrait constituer une première piste de structuration, tout en conservant une logique de subsidiarité avec les collectivités.)



RECOMMANDATION #8

Une mesure de l'impact du volontariat sur les trajectoires d'insertion des jeunes à institutionnaliser pour soutenir la redevabilité vis-à-vis des parties prenantes et le plaidoyer de France volontaires

- Cette perspective rejoint la démarche d'outillage de France volontaires pour un suivi de cohorte pérenne. Voir infra.
- Elle invite néanmoins à un rôle accru des opérateurs sur ce registre.
- Des enjeux quant au financement de ce volet sont à anticiper (financement FSE+, Erasmus+...)



RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

Introduction aux zooms sur les recommandations

Les zooms présentés ci-après sont issus des **réflexions collectives menées lors d'un séminaire de travail rassemblant les principales parties prenantes du programme TEVO** : collectivités, opérateurs, structures d'accueil, représentants de France Volontaires et partenaires institutionnels. Ces échanges ont permis de **mettre en discussion les conclusions de l'évaluation**, d'enrichir les constats par des retours d'expérience de terrain et de **formuler des propositions opérationnelles** en vue d'un renforcement du dispositif. Les pistes présentées ne constituent pas des orientations figées, mais des **leviers d'action et de consolidation** destinés à nourrir la réflexion sur l'avenir du programme et son inscription dans la durée.



Zoom sur la préconisation 1 : Prolonger le programme TEVO reconnu comme un outil pertinent et ad hoc du développement l'AICT et levier de l'engagement, de l'ouverture interculturelle et de l'insertion des jeunes

Au terme de sa première phase de déploiement, le programme **Territoires Volontaires (TEVO)** a démontré toute sa **pertinence comme outil structurant** de développement de l'action internationale des collectivités territoriales (AICT) et comme levier de mobilisation des jeunes autour des enjeux de solidarité internationale. Son positionnement original – à l'intersection des politiques de jeunesse et de coopération décentralisée – en fait un instrument singulier, capable d'articuler **enjeux territoriaux, engagement citoyen et ouverture au monde**.

L'évaluation a mis en évidence la valeur ajoutée du programme pour les collectivités, en particulier celles **peu ou pas expérimentées dans la coopération internationale**. En offrant un cadre accessible et un accompagnement sur mesure, TEVO a permis à de nombreux territoires d'initier des projets de coopération, de tisser des partenariats pérennes et de sensibiliser élus, agents et habitants à l'internationalisation des politiques locales. Au-delà de l'effet d'amorçage, le dispositif a favorisé la **structuration durable de démarches de coopération**, en contribuant à inscrire le volontariat comme une composante à part entière de l'action extérieure des collectivités.

Mettre fin à ce programme reviendrait à **interrompre une dynamique en pleine maturation**. Les collectivités ayant engagé des projets dans le cadre de TEVO – notamment les plus petites – risqueraient de voir leurs efforts fragilisés, faute d'un cadre d'appui et de financement adapté à leur niveau de structuration. Plus largement, un arrêt du dispositif créerait un **vide dans l'écosystème de l'action internationale territoriale**, en privant les collectivités d'un levier de proximité pour mobiliser les jeunes et ancrer la coopération dans les territoires.

Dans un contexte où les **priorités de solidarité internationale et d'internationalisation des territoires demeurent affirmées**, mais où les **contraintes budgétaires** conduisent à une **réduction des marges de manœuvre sur les dispositifs de volontariat**, la **poursuite du programme TEVO** apparaît d'autant plus stratégique. En capitalisant sur un dispositif existant, reconnu et déjà opérationnel, France Volontaires et ses partenaires disposent d'un levier pragmatique pour **maintenir une dynamique d'action internationale** à l'échelle locale, tout en optimisant les ressources disponibles.

Prolonger TEVO permettrait ainsi de **consolider les acquis de la première phase, d'ancrer durablement les pratiques de coopération et de volontariat** au sein des collectivités, et d'**étendre progressivement la dynamique** à de nouveaux territoires. Le programme contribue également à **approfondir les logiques de réciprocité** et à renforcer la **visibilité internationale et l'attractivité des territoires** impliqués, tout en continuant d'offrir aux jeunes un espace d'engagement structurant.

Dans cette perspective, **poursuivre TEVO** revient à investir dans un dispositif éprouvé, à la fois **efficace, inclusif et adaptable** aux réalités territoriales. À l'inverse, son interruption risquerait d'entraîner une **perte de capital d'expérience**, un **ralentissement de la dynamique de coopération décentralisée** et une **fragilisation des initiatives locales d'engagement des jeunes**, pourtant essentielles à la vitalité de l'action internationale des territoires.



Zoom sur la préconisation 4 : Des rôles à clarifier au sein du trinôme collectivité x opérateur x structure d'accueil pour « huiler » le partenariat et garantir la pertinence et la faisabilité des projets.

L'évaluation a mis en évidence que si les rôles des différentes parties prenantes du programme TEVO sont globalement identifiés, **certaines zones de flou subsistent dans la répartition concrète des responsabilités**. Ces ambiguïtés concernent en particulier la **place et le rôle des structures d'accueil**, ainsi que la **lisibilité des rôles respectifs auprès des volontaires**.

Les structures d'accueil jouent pourtant un **rôle déterminant dans la réussite des missions**, en assurant l'intégration, la sécurité et le bien-être des volontaires sur le terrain. Elles constituent souvent le maillon le plus proche de l'expérience vécue et disposent d'une connaissance fine du contexte local. Cependant, leur implication reste fréquemment **cantonnée à la phase d'accueil et de suivi immédiat**, sans réelle participation à la définition en amont des missions ni à leur évaluation. Cette **implication partielle** limite la cohérence d'ensemble entre les besoins exprimés par les territoires partenaires, les capacités d'accueil et les profils des volontaires.

Une meilleure association des structures d'accueil **dès la conception des projets** permettrait de renforcer la pertinence et la faisabilité des missions. Leur participation, par exemple, aux **étapes de préparation ou de sélection des volontaires**, favoriserait une meilleure adéquation entre les attentes locales, les objectifs de la collectivité et les compétences mobilisées. Elle contribuerait aussi à **valoriser leur rôle** dans le dispositif et à **fluidifier la coordination** entre acteurs sur l'ensemble du cycle du volontariat.

Par ailleurs, le **renforcement de la complémentarité entre les acteurs du trinôme** passe aussi par une **meilleure compréhension de leurs rôles respectifs par les volontaires eux-mêmes**. Nombre d'entre eux peinent encore à distinguer les missions et responsabilités de la collectivité d'envoi, de l'opérateur d'appui et de France Volontaires, ce qui peut créer des confusions dans les référents et les circuits d'information.

Pour y remédier, il pourrait être envisagé d'intégrer, en amont de la mission, **un temps collectif de présentation du dispositif TEVO**, à destination des volontaires, explicitant les fonctions de chaque partie prenante et les principes de fonctionnement du programme. Une telle démarche contribuerait à **rendre plus lisible le cadre d'intervention**, à **renforcer le sentiment d'appartenance** à un programme collectif et à **favoriser l'émergence d'une communauté de volontaires TEVO** partageant une compréhension commune du dispositif.



Zoom sur la préconisation 5 : Un accompagnement post-mission à renforcer et à articuler aux dispositifs d'insertion, de soutien à l'engagement citoyen et de mobilité dans les territoires d'origine

L'évaluation a mis en évidence la **nécessité de consolider l'accompagnement post-mission des volontaires**, aujourd'hui marqué par une forte hétérogénéité selon les opérateurs et les contextes d'intervention. Si plusieurs initiatives existent déjà – bilans de mission centrés sur les compétences acquises, accompagnement au retour assuré par certaines structures comme la Guilde, ou encore intégration ponctuelle à des réseaux d'anciens volontaires – ces démarches restent **dispersées et peu articulées entre elles**.

Pourtant, cette phase de retour constitue un **moment clé du parcours de volontariat**, souvent sous-estimé dans ses enjeux. De nombreux jeunes expriment un besoin d'appui spécifique à la fin de leur mission, afin de surmonter le « **choc du retour** », de donner du sens à l'expérience vécue et d'en **valoriser les acquis personnels et professionnels**. L'absence d'un cadre structuré peut fragiliser cette transition, réduisant la portée des effets positifs observés pendant la mission.

Le renforcement de l'accompagnement post-mission pourrait passer par la mise en place d'un **suivi plus systématique**, combinant un **temps collectif de bilan** (pour favoriser la mise en mots et le partage d'expérience) et, lorsque nécessaire, un **accompagnement individuel** centré sur la valorisation des compétences et la définition des perspectives d'insertion ou de réengagement. Ce suivi pourrait s'appuyer sur des **outils communs de**



valorisation, tels qu'un **bilan de compétences simplifié**, un **carnet de parcours** ou des **attestations de mission** intégrant une reconnaissance explicite des savoirs et savoir-être développés

Parallèlement, la réussite de cet accompagnement repose sur sa **mise en réseau avec les dispositifs existants dans les territoires d'origine** : missions locales, programmes régionaux d'engagement citoyen, dispositifs de mobilité internationale ou de retour à l'emploi. L'identification de **structures relais locales** capables d'assurer une continuité d'accompagnement constituerait un levier fort pour **ancrer les effets du volontariat dans les parcours individuels et territoriaux**.

De plus, le **renforcement du lien avec la communauté des "Toujours Volontaires"** constitue un levier essentiel pour **prolonger la dynamique d'engagement initiée par TEVO**. En facilitant l'intégration des jeunes de retour dans ce réseau, France Volontaires et ses partenaires contribueraient à **entretenir un sentiment d'appartenance durable**, à **valoriser les parcours et les expériences réussies**, et à **consolider une culture commune du volontariat territorial** au sein du programme.

Enfin, la mise en place d'un **outil de suivi de cohorte** apparaît comme un levier clé pour assurer la **continuité du lien avec les volontaires après leur mission** et mieux documenter les effets du programme dans la durée. En permettant de recueillir, à intervalles réguliers, des données quantitatives et qualitatives sur les trajectoires personnelles, professionnelles et citoyennes des anciens volontaires, cet outil offrirait une vision plus complète de l'impact du programme TEVO. Il contribuerait à **valoriser les parcours**, à **orienter les actions d'accompagnement post-mission** et à **alimenter les politiques publiques de jeunesse et de coopération internationale**. Pensé comme un dispositif partagé entre France Volontaires, les opérateurs et les collectivités, ce suivi de cohorte participerait pleinement à la **structuration d'une communauté TEVO durable**, capable de faire vivre, dans le temps, la dynamique d'engagement et de mobilité solidaire portée par le programme.



Zoom sur la préconisation 6: Soutenir la continuité d'engagement des collectivités par une aide à la recherche de financements-relais de TEVO

L'évaluation du programme TEVO montre que celui-ci a pleinement joué son rôle de **dispositif d'amorçage** de l'action internationale des collectivités territoriales. En offrant un cadre souple, un appui méthodologique et un financement adapté, TEVO a permis à de nombreux territoires – notamment les plus petits – **d'initier ou de relancer des démarches de coopération internationale**, tout en structurant des partenariats et en mobilisant la jeunesse autour d'enjeux de solidarité.

Cependant, cette vocation de **programme « starter »**, pensée pour impulser des dynamiques plutôt que pour les pérenniser, soulève aujourd'hui un enjeu central de **continuité**. Plusieurs collectivités lauréates font état de difficultés à **prolonger les actions engagées** une fois l'appui de TEVO arrivé à son terme, faute d'une identification claire de relais de financement ou d'un accompagnement structuré à la "sortie de projet". Ce risque de décrochage pourrait, à terme, limiter la portée et la durabilité des effets produits.

Pour « **prolonger la courbe** » et consolider les acquis, il apparaît nécessaire de **soutenir les collectivités dans la recherche de financements complémentaires ou alternatifs**. Cet accompagnement pourrait prendre la forme d'un **appui à la veille et au montage de dossiers** vers d'autres sources :

- **Les programmes européens** (Erasmus+ Jeunesse et mobilité, Europe Créative, ou encore le programme "Citoyens, égalité, droits et valeurs") ;
- **Les dispositifs de l'Agence Française de Développement (AFD)** et du **MEAE**, notamment dans le cadre du FICOL ou des appels à projets de coopération décentralisée ;
- **les cofinancements régionaux ou départementaux**, qui soutiennent de plus en plus les initiatives d'engagement international ou de mobilité des jeunes ;
- **Les partenariats avec le monde associatif et les fondations** (Fondation de France, Fondation EDF, etc.), susceptibles de soutenir des actions à fort impact social ou éducatif.

À l'image de l'accompagnement à la conception de projet proposé au démarrage de TEVO, un **accompagnement à la sortie de projet** pourrait être mis en place, porté par les **équipes régionales de France Volontaires** et les **opérateurs partenaires**. Celui-ci viserait à aider les collectivités à **identifier les suites possibles**, à **structurer une stratégie de financement durable**, et à **formaliser la valorisation des acquis du programme**.

Cet appui à la continuité pourrait également inclure un volet de **capitalisation et de valorisation des expériences réussies**. Documenter et diffuser les initiatives portées dans le cadre de TEVO – par exemple sous forme de **fiches projets, webinaires ou retours d'expérience territoriaux** – permettrait de renforcer la visibilité du dispositif, d'alimenter une dynamique d'apprentissage entre pairs et de **promouvoir les compétences développées localement** grâce au volontariat.

Enfin, la **valorisation des compétences acquises** dans le cadre du volontariat – aussi bien pour les jeunes que pour les équipes des collectivités – constitue un axe transversal de renforcement. En développant des **outils partagés de reconnaissance et de certification des compétences** (bilan de mission, portfolio, attestations TEVO), le programme contribuerait à **inscrire durablement la valeur ajoutée du volontariat** dans les parcours professionnels et institutionnels.

NOTE STRATEGIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE SUIVI DE COHORTE

Introduction

En parallèle de la démarche d'évaluation du programme TEVO, un groupe de travail réunissant les opérateurs et les services de France Volontaires a été organisé afin d'engager une réflexion collective sur les pratiques de suivi de cohorte. Cette initiative s'inscrit dans la continuité directe des constats et recommandations formulés dans le rapport d'évaluation, notamment les recommandations 5, 7 et 8.

L'évaluation a en effet mis en lumière l'importance de mieux documenter les **trajectoires d'insertion et d'engagement des volontaires après leur mission** (Reco 7), de **renforcer l'accompagnement post-volontariat** afin que l'expérience constitue un véritable tremplin personnel et professionnel (Reco 8), et de **structurer la capitalisation des données** pour garantir la pérennité et la valorisation des effets du programme dans le temps (Reco 5).

C'est dans cette perspective qu'a été engagée la présente réflexion sur le suivi de cohorte : il s'agit d'outiller France Volontaires et ses partenaires pour observer de manière continue et harmonisée les parcours des volontaires, valoriser les effets du volontariat et consolider les apprentissages du réseau.

Les échanges menés avec les opérateurs ont permis de dresser un état des lieux des pratiques existantes en matière de collecte de données. Ils ont fait apparaître une **pluralité d'approches**, souvent ancrées dans l'expérience de terrain, mais aussi des **fragilités persistantes** : une capitalisation encore inégale des retours de mission, un déficit de données sur les trajectoires post-volontariat, et des pratiques de recueil parfois trop informelles pour être pleinement exploitables. Ces constats soulignent la nécessité de **renforcer la structuration du suivi**, de **multiplier les points de contact** avec les volontaires et de **mieux articuler les outils et acteurs mobilisés**, dans une logique de continuité et de valorisation des parcours.

La nécessaire distinction entre suivi-accompagnement et suivi de cohortes

Il est essentiel de distinguer deux dimensions complémentaires. Le **suivi-accompagnement** relève de la relation individuelle entre l'opérateur et le volontaire : il vise à soutenir la mission en cours, à identifier les difficultés éventuelles et à ajuster l'accompagnement en temps réel. Le **suivi de cohortes**, lui, a une finalité différente : il consiste à collecter, centraliser et analyser de manière homogène les données concernant l'ensemble des volontaires, sur plusieurs temporalités (avant, pendant et après la mission). Les deux démarches s'articulent toutefois étroitement : en structurant certains temps d'accompagnement **comme des moments de collecte de données**, on alimente la connaissance collective sans alourdir le travail des opérateurs, tout en respectant la logique de soutien individuel.

Les enjeux et objectifs du suivi de cohortes

La mise en place d'un suivi de cohortes ne relève pas seulement d'un impératif méthodologique : elle constitue un levier stratégique majeur, permettant à la fois de mieux comprendre l'expérience des volontaires, de valoriser l'impact du programme et de renforcer sa légitimité auprès des partenaires institutionnels et financiers

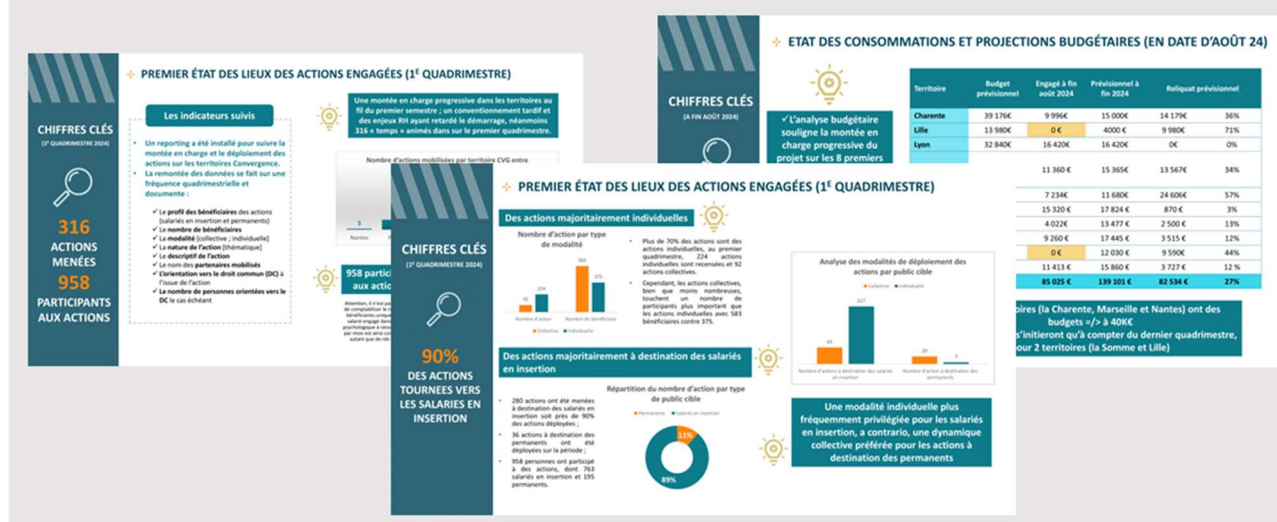
- **Démontrer l'impact du volontariat**, en produisant des données objectivées sur les acquis, les transformations et les trajectoires des volontaires ;
- **Observer l'insertion professionnelle et citoyenne** à moyen terme, en documentant les parcours post-volontariat et les compétences transférables ;

- **Alimenter les démarches d'influence et de redevabilité**, en fournissant des éléments tangibles aux partenaires institutionnels et financiers sur l'efficacité du programme ;
- **Renforcer le lien avec les volontaires** au-delà de leur mission, en maintenant un contact régulier et en valorisant leurs expériences comme partie prenante d'une dynamique collective.

Exploitation et valorisation des données collectées

Les données issues du suivi de cohortes ne doivent pas rester à l'état brut : elles gagnent à être exploitées et mises en valeur sous différentes formes. Concrètement, elles peuvent alimenter des **rapports annuels** ou des **bilans par cohorte/programme**, intégrant indicateurs chiffrés et analyses qualitatives. Elles peuvent également être traduites en **infographies visuelles** pour faciliter la communication externe, ou enrichies de **verbatim** et **témoignages de volontaires** pour illustrer l'impact humain des missions. Enfin, elles constituent une ressource précieuse pour la production de **notes de positionnement et de plaidoyer** dans le cadre des relations institutionnelles, en objectivant l'apport du volontariat aux enjeux de société, de citoyenneté et de solidarité internationale.

Illustrations : exemples de bilans quantitatifs de programmes



Synthèse du groupe de travail : retour sur les pratiques des opérateurs et partenaires du programme

Vos pratiques de recueil (temporalité, modalités, outils...) 	Les zones blanches, ce que vous voudriez apprendre 
- Entretiens structurants : avant (recrutement), pendant (mi-parcours) et après mission (bilan). - Recours fréquent aux outils : entretiens (visio/téléphone/présentiel), questionnaires, rapports. - Suivi par échanges réguliers : mails, WhatsApp, téléphone	- Capitalisation insuffisante sur les entretiens de retour - Manque de données sur l'insertion socio-pro - Besoin de mieux formaliser le recueil des infos et indicateurs (notamment à La Réunion) - Suivi difficile à maintenir en cas de rupture de contact avec le volontaire

Ecueils/ difficultés 	Leviers pour « contrer » 
- Manque de ressources humaines - Temporalités des dispositifs peu compatibles - Difficulté à garder le lien (volontaires peu réactifs, décisions unilatérales) - Suivi informel difficilement capitalisable - Multiplier les points de contact (WhatsApp, rôle de médiateur) - Articuler les outils de suivi existants - Mieux structurer et formaliser les pratiques (ex. : protocoles de recueil d'indicateurs) - Favoriser les échanges partenaires pour enrichir le suivi	- Multiplier les points de contact (WhatsApp, rôle de médiateur) - Articuler les outils de suivi existants - Mieux structurer et formaliser les pratiques (ex. : protocoles de recueil d'indicateurs) - Favoriser les échanges partenaires pour enrichir le suivi

Nos propositions de scénarios pour le développement d'un outil de suivi de cohorte

Statut des scénarios présentés

Dans le prolongement des constats formulés au fil de l'évaluation, et afin de renforcer le pilotage stratégique du programme TEVO, trois scénarios de feuille de route ont été élaborés en vue de la mise en place d'un **outil de suivi de cohorte**. Ces propositions, à ce stade exploratoires, visent à offrir des options de structuration progressive et différenciée du suivi des parcours des volontaires, des dynamiques territoriales et des effets du programme dans la durée. Elles ne constituent pas des modèles figés, mais des **hypothèses de travail à discuter**, et à confronter aux besoins exprimés par les parties prenantes, aux ressources disponibles et aux ambitions portées pour la prochaine phase du programme. Chacun des scénarios met ainsi en lumière des niveaux d'ambition, d'investissement et de retour attendus variés ; les scénarios permettent également d'envisager une montée en puissance graduelle de l'outillage (à court - moyen – long termes).

Dans les tableaux présentés ci-après les temps suivants sont proposés :

Temporalité	Définition
Amont de la mission	A la signature du contrat par le volontaire
Pendant la mission	A mi-parcours de la mission de volontariat
Après la mission	Trois temps de collecte : (1) Immédiatement après la fin de la mission (2) + 6 mois après la fin de la mission : (3) + 12 mois après la fin de la mission

Scénario 1 - La production d'un outil ad hoc pour des données « à la main » de France Volontaires de la candidature au suivi post mission

Le scénario dans les grandes lignes		
 Dans ce scénario, France Volontaires fait le choix de développer une plateforme numérique ad hoc, spécifiquement conçue pour le suivi de cohorte dans le cadre du programme TEVO. Ce choix stratégique implique un investissement important, tant en matière de conception fonctionnelle que de développement technique. Il répond à une volonté claire de maîtrise des données, en assurant un contrôle total sur la collecte, le stockage, l'analyse et l'exploitation des informations tout au long du parcours des volontaires. La plateforme permettrait de suivre de manière continue les trajectoires individuelles (avant, pendant et après la mission).		
Les ressources / moyens mobilisés	€€€	Le développement d'une telle plateforme représente un investissement financier significatif , tant pour la phase de conception que pour la maintenance à long terme. Il mobilise également des ressources humaines expertes, nécessaires à la définition des besoins fonctionnels et à l'accompagnement des utilisateurs. Ce coût est toutefois à mettre en balance avec les gains en autonomie, en maîtrise des données et en capacité d'analyse stratégique .
Les parties prenantes mobilisées	Amont de la mission	Les opérateurs renseignent dans la plateforme les profils des volontaires , à partir des informations administratives habituellement recueillies.
	Pendant la mission	Pendant la mission, les opérateurs saisissent des données sur le déroulement et le contenu des missions. L'accompagnement devient un temps formalisé de collecte , notamment à mi-parcours via un entretien structuré autour d'un guide d'entretien formalisé et similaire pour tout les volontaires
	Après la mission	La collecte post mission est réalisée en trois temps : (4) Immédiatement après la fin de la mission : l'opérateur recueille les données de bilan et les saisit dans la plateforme. (5) + 6 mois après la fin de la mission : France Volontaires mène en interne une enquête en ligne auprès des volontaires afin de recueillir des données spécifiques. (6) + 12 mois après la fin de la mission : France Volontaires réalise en interne une enquête en ligne auprès des volontaires afin de recueillir des données sur leur parcours post-volontariat.
Capacité à mettre en œuvre	+	Si ce scénario offre une réelle valeur ajoutée en matière de collecte, de centralisation et d'analyse des données, il implique néanmoins un coût élevé , tant pour le développement initial que pour la maintenance et l'animation du dispositif dans la durée. Ce niveau d'investissement rendrait difficile sa mise en œuvre par France Volontaires sans un soutien financier externe , qu'il s'agisse de financements publics, de partenariats institutionnels ou de dispositifs complémentaires de cofinancement. La viabilité de cette option repose donc sur la mobilisation de relais financiers solides , condition essentielle pour garantir la soutenabilité et la pérennité de l'outil.

Scénario 2 - Construire un pilotage partagé : contractualiser pour mieux suivre les volontaires dans la durée

Le scénario dans les grandes lignes		
 Dans ce scénario, France Volontaires s'appuie de manière renforcée sur les opérateurs pour assurer une partie du suivi des trajectoires. Dans le cadre du programme TEVO, une contractualisation formalisée est mise en place avec ces opérateurs afin de garantir une remontée homogène, régulière et standardisée des données. Cette démarche vise à clarifier les responsabilités de chacun, à structurer la collecte d'informations essentielles sur les parcours des volontaires, et à fiabiliser les éléments nécessaires au pilotage et à l'évaluation du programme		
Les ressources / moyens mobilisés	€	Le renforcement du « suivi » marque une évolution dans la relation entre France Volontaires et les opérateurs : il ne s'agit plus seulement d'accompagner les volontaires, mais de collecter systématiquement des données sur leur expérience , dès la mobilisation et pendant toute la mission. Cette montée en exigence se fait à budget quasi constant, avec une légère réévaluation des enveloppes pour couvrir le temps de travail supplémentaire lié à cette collecte.
Les parties prenantes mobilisées	Amont de la mission	En amont de la mission, les opérateurs renseignent dans un tableau Excel les profils des volontaires à partir des données administratives classiques
	Pendant la mission	Pendant la mission, les opérateurs saisissent des données sur le déroulement et le contenu des missions. L'accompagnement devient un temps formalisé de collecte , notamment à mi-parcours via un entretien structuré et formalisé autour d'un guide d'entretien.
	Après la mission	La collecte post mission est réalisée en trois temps : (1) Immédiatement après la fin de la mission : l'opérateur recueille les données de bilan et les saisit dans le tableau excel. (2) + 6 mois après la fin de la mission : l'opérateur adresse aux volontaires un lien vers l'enquête en ligne fourni par France Volontaires et assure les relances. (3) + 12 mois après la fin de la mission : l'opérateur transmet aux anciens volontaires le lien vers l'enquête en ligne fournie par France Volontaires et assure les relances nécessaires.
Capacité à mettre en œuvre	++	Le scénario proposé repose sur un renforcement progressif du rôle des opérateurs dans le suivi des volontaires , sans nécessiter d'évolution organisationnelle lourde ni de compétences techniques complexes. Les outils mobilisés – principalement des tableaux Excel et des enquêtes en ligne – restent simples et accessibles, ce qui facilite la mise en œuvre opérationnelle . Cette approche permet aux opérateurs de prendre une part plus active dans la production de données utiles au pilotage du programme , en s'appuyant sur leur connaissance fine des volontaires et de leur environnement de mission. Elle valorise également les temps d'échange et d'accompagnement déjà existants, en les structurant davantage.

		Néanmoins, cette évolution implique une clarification des rôles à travers une contractualisation formalisée , ainsi qu'une phase de dialogue avec les opérateurs afin d'ajuster leurs missions et d'intégrer cette nouvelle dimension de suivi . Ce travail de négociation est essentiel pour garantir leur adhésion, adapter le rythme de mise en œuvre et s'assurer de la qualité et de la régularité des données collectées
--	--	--

Scénario 3 – Centraliser le pilotage : France Volontaires à la manœuvre

Le scénario dans les grandes lignes		
	Dans ce scénario, le suivi de cohorte repose principalement sur les ressources internes de France Volontaires. La collecte de données pendant et après la mission est assurée directement par France Volontaires, via l'envoi et le traitement d'enquêtes en ligne standardisées. Cette centralisation permet de garantir l'homogénéité des données recueillies, de fiabiliser les analyses et d'assurer une meilleure maîtrise des temporalités de suivi. En s'appuyant sur ses propres équipes, France Volontaires conserve la main sur l'ensemble du processus de collecte et d'exploitation des données, tout en allégeant la charge des opérateurs. Cette configuration implique toutefois un investissement en temps et en ressources humaines côté siège, ainsi qu'une coordination efficace avec les opérateurs pour faciliter l'accès des volontaires aux enquêtes et assurer les relances.	
	Les ressources / moyens mobilisés €	Ce scénario s'appuie principalement sur les ressources internes de France Volontaires, tant pour l'administration des enquêtes que pour le traitement et l'analyse des données. Il ne nécessite pas d'outillage complexe ni de mobilisation des opérateurs au-delà de leur rôle de relais auprès des volontaires. En revanche, il implique de prévoir un temps dédié au sein des équipes de France Volontaires pour assurer la mise en œuvre du suivi, garantir la régularité des envois, effectuer les relances, et exploiter les données de manière rigoureuse.
Les parties prenantes mobilisées	Amont de la mission	En amont de la mission, les opérateurs renseignent dans un tableau Excel les profils des volontaires à partir des données administratives classiques
	Pendant la mission	Les données sont collectées par France Volontaires via une enquête en ligne administrée à la fin de la mission.
	Après la mission	La collecte post mission est réalisée en trois temps : (1) Immédiatement après la fin de la mission : Les données sont collectées par France Volontaires via une enquête en ligne administrée à la fin de la mission. (2) + 6 mois après la fin de la mission : France Volontaires administre directement l'enquête en ligne auprès des anciens volontaires et assure les relances. (3) + 12 mois après la fin de la mission : France Volontaires procède à l'administration de l'enquête en ligne auprès des anciens volontaires et se charge des relances nécessaires.

Capacité à mettre en œuvre	++	Ce scénario repose principalement sur les ressources internes de France Volontaires et peut être déployé à un coût relativement modéré, grâce à l'utilisation d'outils simples comme les enquêtes en ligne et les tableaux Excel. La mise en œuvre n'est pas techniquement complexe et ne mobilise que peu les opérateurs, qui se limitent à un rôle de relais auprès des volontaires. Toutefois, pour assurer la qualité, la régularité et la fiabilité du suivi, il est indispensable de consacrer en interne des ressources humaines dédiées. Ces équipes devront gérer l'ensemble du processus : administration des enquêtes, relances ciblées, collecte rigoureuse et exploitation des données. Ce travail demande un investissement en temps conséquent pour maintenir un suivi efficace et conforme aux exigences du programme. Si ce dispositif peut être facilement testé et appliqué à une échelle réduite, son essaimage à l'ensemble des programmes France Volontaires implique un coût plus important. Ce dernier est principalement lié à la mobilisation continue de ressources humaines capables de piloter la démarche dans la durée et d'en garantir la qualité.
----------------------------	----	--



À noter que l'administration des enquêtes en ligne peut être externalisée afin d'alléger la charge pesant sur les équipes de France Volontaires. Cela nécessiterait cependant une négociation spécifique, notamment en termes de budget et de confidentialité des données.

Les indicateurs incontournables à suivre

Peu importe le choix du scénario ou du degré d'ambition du dispositif retenu, **un socle commun d'indicateurs indispensables à suivre pour mieux comprendre, objectiver et valoriser les parcours des volontaires** est identifié.

Ces indicateurs doivent permettre **d'appréhender la diversité des profils à l'entrée, de documenter l'expérience en mission, et de suivre les effets à moyen terme** sur les trajectoires individuelles. Ils doivent aussi répondre à un double objectif : **produire une connaissance utile à l'action publique et outiller les acteurs de terrain dans leur accompagnement**.

Une proposition d'**indicateurs-clés**, à collecter à **trois temps distincts — en amont de la mission, pendant celle-ci, puis après la fin de l'engagement** — pourrait constituer **une base commune**.

En amont	Pendant la mission	Après la mission
- Âge - Niveau d'études des volontaires - Expériences professionnelles antérieures - Expériences associatives antérieures	- Qualité des interactions avec les bénéficiaires et l'équipe d'accueil - Degré d'autonomie dans la réalisation des tâches confiées - Capacité à résoudre les problèmes ou à s'adapter aux imprévus	- Taux de maintien d'un engagement associatif ou citoyen après la mission - Insertion professionnelle ou poursuite d'études à la suite de la mission

	- Niveau de satisfaction exprimé par le volontaire et les encadrants - Respect des objectifs fixés en début de mission	- Retour sur les difficultés rencontrées et solutions mises en place après la mission - Impact perçu de la mission sur le projet de vie ou les aspirations futures
6 mois après la mission	12 mois après la mission	
- Statut socio-professionnel actuel - Type d'activité principale (emploi, formation, entrepreneuriat, autre) - Lien perçu entre la mission et le parcours actuel - Mobilité géographique post-volontariat (retour, installation ailleurs, international) - Satisfaction globale a posteriori de l'expérience de volontariat - Perception de l'utilité de la mission dans son parcours personnel et professionnel - Utilisation concrète des compétences acquises pendant la mission - Évolution du réseau personnel et/ou professionnel - Engagement citoyen ou associatif maintenu ou renforcé - Soutien reçu pour la réinsertion ou la poursuite de parcours (réseaux, dispositifs, opérateurs)	- Stabilité de la situation socio-professionnelle - Progression ou stagnation dans le parcours depuis la fin de mission - Emploi ou formation en lien avec les acquis de la mission - Satisfaction avec le parcours engagé depuis la mission - Évolution du projet de vie / professionnel depuis la mission - Reconnaissance de l'expérience de volontariat (recruteurs, institutions, pairs) - Durabilité de l'engagement citoyen ou solidaire - Impacts durables perçus sur la confiance en soi et les capacités relationnelles - Maintien de lien avec le territoire ou les partenaires rencontrés en mission - Perception du volontariat comme un levier d'opportunités ou de transition	

Zoom sur le scénario 2 : le scénario pressenti

Dans ce scénario, le suivi de cohorte est **piloté par France Volontaires**, tout en **s'appuyant sur une collaboration active avec les opérateurs**. La collecte de données pendant et après la mission repose sur un dispositif coordonné : France Volontaires conçoit les outils de suivi (enquêtes standardisées, protocoles de relance, traitement des données) et en assure la centralisation et l'analyse, tandis que les opérateurs contribuent à la diffusion des enquêtes auprès des volontaires et à la mobilisation des répondants.

Cette organisation permet de garantir l'homogénéité des données recueillies, d'améliorer leur fiabilité et de renforcer la continuité du suivi, tout en maintenant l'ancrage de proximité offert par les opérateurs. En conservant la maîtrise des outils et de l'exploitation des données, France Volontaires dispose d'une vision consolidée à l'échelle du réseau, sans alourdir excessivement la charge opérationnelle des partenaires. Cette configuration suppose toutefois un investissement en temps et en ressources humaines du côté du siège, ainsi qu'une coordination étroite entre France Volontaires et les opérateurs pour assurer la qualité et la régularité du recueil.

Les ressources / moyens mobilisés

Le renforcement du « suivi » marque une évolution dans la relation entre France Volontaires et les opérateurs : **il ne s'agit plus seulement d'accompagner les volontaires, mais de collecter systématiquement des données sur leur expérience**, dès la mobilisation et pendant toute la mission. Cette montée en exigence se fait à budget quasi constant, avec une légère réévaluation des enveloppes pour couvrir le temps de travail supplémentaire lié à cette collecte.

La consolidation du partenariat avec les opérateurs constitue ici un levier central : **le dispositif ne repose pas sur une hausse massive des moyens financiers, mais sur une meilleure structuration des pratiques et un partage clair des responsabilités.** L'effort principal attendu est l'optimisation du temps déjà consacré à l'accompagnement, afin de **transformer certains échanges en véritables moments de recueil de données exploitables.**

Pour outiller ce suivi, plusieurs solutions simples et peu coûteuses peuvent être envisagées :

Outils	Temporalité de la collecte	Production de l'outil	Acteurs de la collecte	Cout
Fiche données administratives	Amont de la mission	France volontaire	Opérateur à la signature du contrat	Temps homme
Guide entretien	Pendant la mission	France volontaire	Opérateur à mi-parcours de la mission	Temps homme
Guide entretien	Après la mission – Temps 1	France volontaire	Opérateur immédiatement après la fin de la mission	Temps homme
Enquête en ligne	Après la mission – Temps 2	France volontaire	Opérateur adresse aux volontaires un lien vers l'enquête en ligne fourni par France Volontaires et assure les relances.	Licence outil enquête en ligne
Enquête en ligne	Après la mission – Temps 3	France volontaire	Opérateur adresse aux volontaires un lien vers l'enquête en ligne fourni par France Volontaires et assure les relances.	Licence outil enquête en ligne

Afin d'orienter le choix des solutions techniques à mobiliser pour le suivi de cohorte, un premier travail de positionnement a été réalisé autour de différents outils d'enquête en ligne. Le tableau présenté en annexe ne prétend pas à l'exhaustivité mais propose une comparaison synthétique des principales options envisageables (Google Forms, Typeform, Le Sphinx), en donnant **un ordre de grandeur des coûts annuels et en mettant en évidence leurs forces et faiblesses respectives.** Ces éléments constituent une base de réflexion préalable, à affiner en fonction du volume de répondants attendu, du niveau de personnalisation souhaité et des contraintes budgétaires du programme.

Les différentes phases de collecte

Amont de la mission	En amont de la mission, dès la signature du contrat du volontaire, les opérateurs complètent une fiche de données administratives standardisée. Cet outil, conçu et fourni par France Volontaires, vise à harmoniser la collecte d'informations de base sur les profils des volontaires et à constituer une première brique du suivi de cohorte. Les données recueillies doivent permettre de disposer d'un socle homogène et directement exploitable pour les analyses ultérieures. Les informations attendues concernent notamment : • L'état civil et les coordonnées du volontaire ; • Son âge et son niveau d'études au moment de l'engagement ;
---------------------	---

	• Ses expériences professionnelles ou associatives antérieures ; • Les principales motivations exprimées pour la mission. Ces éléments permettent à la fois de caractériser le profil d'entrée dans le programme et de poser un repère pour mieux analyser l'évolution du parcours au fil de l'engagement. Dans une perspective d'évaluation renforcée, cette fiche pourrait être complétée à travers un questionnaire administré avant la mission, élaboré par France Volontaires et renseigné de manière guidée par l'opérateur avec le volontaire. Ce dispositif permettrait de recueillir des données plus fines sur les attentes, les compétences perçues et les objectifs personnels du volontaire, tout en instaurant dès le départ une posture réflexive vis-à-vis de son engagement. Il contribuerait ainsi à affiner la mesure d'impact et à assurer une meilleure continuité entre les phases de suivi et d'évaluation.
Pendant la mission	À mi-parcours, l'opérateur conduit un échange formalisé avec le volontaire, sur la base d'un guide d'entretien structuré et fourni par France Volontaires. Ce temps d'accompagnement, qui s'inscrit dans la relation habituelle entre opérateur et volontaire, devient également un moment clé de collecte de données qualitatives sur le vécu de la mission, les apprentissages perçus et les éventuelles difficultés rencontrées. Cet échange peut être réalisé à travers un entretien ou la complétion d'un questionnaire, selon le format le plus adapté au contexte et à la disponibilité du volontaire. L'objectif est d'assurer une remontée régulière et homogène des informations, tout en maintenant un lien de proximité entre le volontaire et son opérateur référent. Afin de garantir la qualité et la comparabilité des données recueillies, il conviendra d'intégrer une formation spécifique à la conduite d'entretien et à l'administration du questionnaire dans le parcours d'onboarding des opérateurs. Cette formation permettra d'harmoniser les pratiques de recueil, de renforcer les compétences d'écoute et d'analyse, et de rappeler les principes d'éthique et de confidentialité associés à la collecte de données. En dotant les opérateurs de ces repères méthodologiques dès leur prise de fonction, France Volontaires consoliderait la fiabilité du suivi et la cohérence des analyses à l'échelle du réseau • La qualité des interactions avec l'équipe d'accueil et les bénéficiaires ; • Le degré d'autonomie dans la réalisation des tâches confiées ; • Les difficultés rencontrées et les stratégies d'adaptation mises en place ; • Le niveau de satisfaction exprimé à mi-parcours. Ces informations, recueillies dans un format harmonisé, permettront de disposer d'un suivi intermédiaire fiable et de détecter d'éventuels besoins d'ajustement ou de soutien.
Après la mission	
Temps 1 : bilan immédiat	Dès la fin de la mission, l'opérateur conduit un entretien de clôture avec le volontaire à l'aide d'un guide d'entretien standardisé, conçu par France Volontaires. Ce moment permet de recueillir à chaud les impressions et les enseignements de l'expérience. Les données collectées portent notamment sur : • La perception globale de la mission et des conditions d'accueil ; • Le degré d'atteinte des objectifs fixés en amont ; • Les difficultés rencontrées et les ressources mobilisées pour y faire face ; • Les compétences ou savoir-être que le volontaire estime avoir développés. Cet entretien constitue une étape essentielle pour capitaliser l'expérience et nourrir le retour d'apprentissage, tant pour le volontaire que pour les acteurs du programme.

Temps 2 : suivi à 6 mois	Six mois après la fin de l'engagement, France Volontaires met à disposition une enquête en ligne ciblée, administrée par l'opérateur auprès des anciens volontaires. Celui-ci est chargé de transmettre le lien vers le questionnaire et d'assurer un suivi actif (relances personnalisées, rappels par mail ou messagerie instantanée) afin de maximiser le taux de réponse. Cette enquête vise à documenter l'évolution immédiate du parcours du volontaire, à travers • Son statut socio-professionnel au moment du suivi ; • Son éventuelle poursuite d'études, emploi, ou projet entrepreneurial ; • Le maintien ou non d'un engagement citoyen ou associatif ; • La perception rétrospective de l'utilité de la mission dans son parcours.
Temps 3 : suivi à 12 mois	Un an après la mission, une deuxième enquête en ligne est administrée, selon la même procédure. L'opérateur reste en première ligne pour diffuser le questionnaire et effectuer les relances nécessaires. À ce stade, l'objectif est d'appréhender les effets plus durables de l'expérience de volontariat • La stabilisation (ou non) de la situation professionnelle ou académique ; • La place des acquis de la mission dans le projet de vie du volontaire ; • La reconnaissance éventuelle de l'expérience par des recruteurs ou institutions ; • La persistance d'un engagement citoyen, associatif ou solidaire. Ces deux temps d'enquête permettent d'enrichir la compréhension des trajectoires post-volontariat et d'objectiver l'impact du programme TEVO dans la durée.

Gouvernance et suivi du déploiement

La mise en œuvre du suivi de cohorte devra s'appuyer sur une **gouvernance souple et participative**, permettant d'associer l'ensemble des opérateurs tout en garantissant une coordination claire à l'échelle nationale. France Volontaires assurerait le **pilotage stratégique** du dispositif, notamment en matière de cadre méthodologique, de consolidation et d'analyse des données, tout en veillant à laisser une place active aux opérateurs dans la mise en œuvre opérationnelle.

Dans une logique de **coconstruction et d'amélioration continue**, plusieurs pistes pourront être explorées pour structurer cette gouvernance et favoriser la dynamique collective :

- la mise en place d'un **comité de pilotage** réunissant France Volontaires et un panel d'opérateurs pour suivre les avancées, identifier les besoins d'ajustement et orienter les priorités de développement de l'outil ;
- l'organisation de **temps réguliers de suivi et d'échange**, permettant de partager les retours d'expérience, d'harmoniser les pratiques et d'accompagner la montée en compétences sur le suivi des volontaires ;
- la création d'un **espace collaboratif**, facilitant la circulation de l'information, la mutualisation des supports et la valorisation des bonnes pratiques au sein du réseau

L'objectif est de construire un cadre de gouvernance **léger, évolutif et partagé**, au service d'un outil commun, co-construit et pleinement approprié par les acteurs du volontariat.

Plan de mise en œuvre et calendrier des prochaines étapes

Afin de sécuriser la mise en œuvre du scénario 2, il est proposé d'adopter une démarche progressive, structurée autour de phases successives. Ce séquençage permet de construire les outils en concertation avec les acteurs concernés, de tester le dispositif dans un cadre limité, puis de l'ajuster avant un déploiement à plus large échelle. Le calendrier ci-dessous trace les principales étapes de ce cheminement, depuis la conception initiale jusqu'à la généralisation du suivi de cohorte.

- **Phase 1 – Construction des outils (M0 à M+3) :** Conception et validation des outils de suivi (fiche de données administratives, guides d’entretien, questionnaires en ligne), en lien avec un groupe restreint d’opérateurs et de membres de France Volontaires. Sélection des solutions techniques adaptées (plateformes d’enquête, outils de stockage et d’analyse).
- **Phase 2 – Mise en place en test (M+4 à M+8) :** Déploiement pilote du dispositif sur un programme spécifique de France Volontaires. Objectif : tester la faisabilité opérationnelle, la charge pour les opérateurs et la pertinence des données collectées à mi-parcours.
- **Phase 3 – Bilan intermédiaire et poursuite du test jusqu’à M+12 (M+9 à M+12) :** Poursuite de la phase pilote pour aller au bout du premier cycle de suivi (collectes à la fin de mission, puis à M+6 et M+12). Organisation d’un bilan intermédiaire à M+9 pour identifier rapidement les points d’amélioration avant la dernière vague de collecte.
- **Phase 4 – Évaluation complète et ajustements (M+13 à M+15) :** Analyse des résultats de la première cohorte suivie sur 12 mois. Intégration des retours des opérateurs, des volontaires et des équipes France Volontaires. Ajustement des outils, clarification des procédures et validation du dispositif final.
- **Phase 5 – Déploiement généralisé (M+16 et au-delà) :** Extension du dispositif à l’ensemble des programmes, accompagnée de formations et d’un appui méthodologique aux opérateurs. Mise en place d’un calendrier partagé de collecte et d’exploitation des données.

Outil	Coût estimatif / tarif annuel	Forces principales	Faiblesses principales
Google Forms (via Google / gratuit)	Gratuit pour un compte Google standard. Si on veut des fonctions / sécurité / gestion avancée, il faut la licence Google Workspace : 6-7 €/utilisateur/mois pour l'entrée "Business Starter", 12-13,60 €/utilisateur/mois pour "Business Standard". Sur une année pour 1 utilisateur : de ~ 70-80 € à ~ 150-160 € selon la formule	• Très bonne intégration avec l'écosystème Google (Drive, Sheets etc.). • Gratuit pour les usages simples. • Facilité d'usage, prise en main rapide. • Collecte des réponses illimitée dans l'usage gratuit. • Bonne fiabilité et sauvegarde automatique.	• Moins de possibilités de personnalisation / branding. • Peu de logique avancée (branches multiples poussées, logique conditionnelle sophistiquée). • Pas de contrôle fin de l'apparence (mise en page, style, domaine personnalisé). • Fonctionnalités avancées de sécurité, reporting, etc., limités sans Workspace. • Gestion des relances / quotas / envois automatisés plus limitée.
Typeform	Plans annuels disponibles : • Basic : 21€ par mois soit 252 par an pour 100 réponses maximum • Plus : 46€ par mois soit 552 par an pour 1 000 réponses maximum	• Très bon design / UX, formulaire agréable pour les répondants. • Beaucoup de types de questions, logique conditionnelle, suivi des abandons ("drop-off rates") • Interface intuitive, forte image de marque. • Bon support / documentation selon plan.	• Coût élevé dès qu'on dépasse des volumes modérés de réponses. • Branding gratuit limité, suppression marque coûte. • Limites de quotas de réponses / utilisateurs selon plan. • Moins de flexibilité pour modifications fines selon les souhaits graphiques externes. • Si besoin de localisation / configuration très spécifique, parfois un peu rigide.
Sphinx	• Le Sphinx Déclic 2 (12 enquêtes/an, réponses illimitées, 60 000 crédits mails) = 990 € HT/an pour la version publique. • Sphinx IQ : options plus importantes, souvent sur devis, coût ≥ 2 100 € HT pour certaines configurations	• Outil très robuste pour études quantitatives et qualitatives, y compris avec traitement statistique avancé. • Fonctionnalités "étude" professionnelles : quotas, pondération, scanner, modules quali/quant. • Très bon dans un contexte de recherche / observatoires où on a des contraintes méthodologiques fortes. • Support adapté au marché français, sensibilité linguistique, juridique, etc.	• Coût élevé, surtout pour petits volumes ou usages simples. • Moins "léger", plus de temps nécessaire pour prise en main / paramétrages. • Moins "agréable" à utiliser pour des formulaires très simples ou dans un contexte très digital / mobile-first • Les versions de base peuvent imposer des limites (nombre d'enquêtes, crédits mail...), ou ne pas inclure toutes les options dès le départ

5 Annexes

5.1 Vue d'ensemble des entretiens de cadrage

Organisations	Personnes rencontrées
MEAE/DCT CIV	Pascal HAJAALI
Agence du Service civique	Fabiola RIVAS
DJEPVA	Janaina PAISLEY
Cite Unies France	Amandine CASCA
CD Seine Saint Denis	Sabrina KEHLI
ADICE	Djamel BENIA
Frances Volontaires – Réseau Région de France	Pierre REVEL
	Anne KORSZUK
	Nathalie ISAAC
Frances Volontaires – Espace Volontariat	Remy HALLEGOUET
	Harouna Amadou DJINGAREYE
	Pierre SOETARD
	Iselle TAZE-BERNARD

5.2 Vue d'ensemble sur les études de cas réalisées

5.2.1 La liste des 10 collectivités concernées par les études de cas

	Etude de cas/ Collectivités	AMI	Type	Opérateurs
1	Région BFC	AMI 1	Région	BFC International
2	Région Guadeloupe	AMI 2	Région	France volontaires
3	Département Seine-Maritime	AMI 1	Département	La Guilde DCC
4	Département Loire-Atlantique	AMI 1&2	Département	CEMEA Pays de la Loire/ parcours le monde
5	Département Seine-Saint-Denis	AMI 2	Département	ADICE
6	Métropole de Lyon	AMI 2	EPCI	SCD
7	Ville de Paris	AMI 2	Commune	ADICE
8	Bordeaux (Ville et métropole)	AMI 1	Commune	IFAID
9	Ville de Sauer Pechelbronn	AMI 2	Commune	GESCOD
10	Ville d'Auch	AMI 2	Commune	Occitanie Coopération

5.2.2 Vue d'ensemble sur les investigations conduites par étude de cas

	Etude de cas/ Collectivités	Entretien CT	Entretien opérateur	Entretien structure d'accueil	Entretien volontaire(s)	Entretien Espace FV
1	Région BFC					
2	Région Guadeloupe					
3	Département Seine-Maritime					
4	Département Loire-Atlantique					
5	Département Seine-Saint-Denis					
6	Métropole de Lyon					
7	Ville de Paris					
8	Bordeaux (Ville et métropole)					
9	Ville de Sauer Pechelbronn					
10	Ville d'Auch					

En vert : typologie d'acteurs rencontrés

5.2.3 Liste des personnes rencontrées par étude de cas

Etude de cas/ Collectivités	Fonction/ institution	Nom/ prénom	Modalité (individuel/ collectif)
Région BFC	Chargé de mission coopération et mobilités internationales – Direction Europe et Rayonnement International – Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	Alexis THUROTTE	Entretien collectif
	Chargée de mission coopération et solidarité – Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	Emilie CASTEL	
	Chargée de mission mobilité européenne et international – BFC International (opérateur)	Magali HUCBOURG	Entretien individuel
	Président association SOLENCA (structure d’envoi de VSI lauréate)	Daniel TOFFEL	Entretien individuel
	Professeure au lycée Lucie Aubrac, chargée de l’accueil du VSI dans le cadre de TEVO	Karine BOULLAY	Entretien individuel
	SCI accueil Lycée Lucie Aubrac		Entretien individuel
	SCI envoi Cameroun		Entretien individuel
Région Guadeloupe	Responsable antenne Antilles de France Volontaires	Nathalie ISAAC-DAHOMAY	Entretien individuel
	Cheffe du service coopération opérationnelle (Conseil Régional)	Audrey GALVANI	Entretien individuel
	Chargé de coopération de la région Guadeloupe (OEEO)	Mendy Kilo	Entretien individuel
	VSI Envoi République Dominicaine		Entretien individuel
	VSI Envoi Bénin		Entretien individuel
	VSI Trinidad		Entretien individuel
	VSI Sainte Lucie		Entretien individuel
	VSI Sainte Lucie		Entretien individuel
Département Seine-Maritime	Responsable de la Cellule coopération internationale	Fleur FERRY	Entretien individuel
	Représentants de la Cellule coopération internationale- Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Coopération internationale	SALINAS Françoise Ludovic Léger CATELAIN Florence ARNAUD Eléanore	Entretien collectif
	Responsable évaluation	Armelle DESCOS	Entretien individuel
	Synthèse des entretiens volontaires		Evaluation interne – Rapport du CD76
Département de Loire-Atlantique	Chargée de projets internationaux - Direction vie citoyenne - Service international – CD44	Caroline TALBOT	Entretien individuel
	Représentant de l’APPE (structure d’accueil béninoise)	Roger DAH-ACHINANON	Entretien individuel
	Directrice-coordinatrice générale de parcours le monde (opérateur – structure d’accueil)	Veronique DESEZ	Entretien collectif
	Chargée de mission – Parcours de monde (opérateur – structure d’accueil)	Flora ROBINE	
	Responsable de l’Espace France Volontaire de Cotonou	Sylvie DAGBA	Entretien individuel

	VSI		Entretien individuel
	SCI envoi		Entretien collectif
Département de la Seine-Saint-Denis	Cheffe du service International-Via le monde - Direction Europe International -CD93	Linda NAILI	Entretien collectif
	Chargé-e de projets internationaux et d'animation territoriale - Service International-Via le Monde, Direction Europe International -CD93	Sabrina KEHLI	
	Chargé de projets coopération décentralisée - Service International-Via le monde - Direction Europe International – CD93	Cyril BENOIT	Entretien individuel
	Chargée de projets ADICE (opérateur)	Natalia GODON-JAMIOŁKOWSKA	Entretien collectif
	Chargée de projets ADICE (opérateur)	Mathieu ALBERTEAU	
	VSI envoi		Entretien individuel
Etude de cas : Métropole de Lyon	Responsable Solidarité Internationale, Eau et Déchets - Délégation Transition Environnementale & Energétique- Direction Cycle de l'Eau / ESI - Métropole de Lyon	Karine Blanc	Entretien individuel
	Représentant à Madagascar – coordinateur du projet EAUrizon 2025 Métropole de Lyon	Josselin RAVAZ	Entretien individuel
	Chargée de projets VSI réception – SCD (opérateur)	Solène Le Théry	Entretien collectif
	Chargée de projets VSI envoi– SCD (opérateur)	Karen LE GUERN	
	VSI réception Lyon (diaspora/ ECSI)		Entretien individuel
	VSI envoi Madagascar (projet déchets)		Entretien individuel
	SCI à Madagascar (mission ECSI)		Entretien individuel
Ville de Paris	Chargée de coopération internationale – Ville de Paris	Maud BERTHELOT	Entretien collectif
	Chef de projets Eau, Assainissement, Déchets – Ville de Paris	Yann BHOGAL	
	Directeur de l'association ADICE (opérateur)	Djamel BENIA	Entretien individuel
	SCI accueil		Entretien individuel
Bordeaux (Ville et métropole)	Chargée de mission Amériques – Direction des Relations Internationale – Bordeaux Métropole	Marie-Elisabeth SAPIN	Entretien Individuel
	Responsable Volontariat – IFAID (opérateur)	Xabina GARAT	Entretien individuel
	VSI envoi au Perou	Lola FROMONOT	Entretien individuel
Ville de Sauer Pechelbronn	Marie de Sauer Pechelbronn (collectivité) et chargée de projet mobilité internationale pour GESCOD (opérateur)	Hervé TRITSCHBERGER	Entretien individuel
	VSI Brésil		Entretien individuel
Ville d'Auch	Adjoint Délégué aux Relations Européennes et solidarités internationales, Jumelages et coopération décentralisée – Ville d'Auch	Philippe MARCELLIN	Entretien individuel
	Chargée de mission jeunesse engagement solidaire, Occitanie Coopération (opérateur)	Aurélié BOUNIORT	Entretien individuel
	Président du Musée Jean Laborde (structure d'accueil à Madagascar)	Albert AMBLARD	Entretien individuel

5.3 Référentiel d'évaluation

Question évaluative n°1 : Les objectifs du programme sont-ils alignés avec les besoins des bénéficiaires et des parties prenantes ?		
Sous-question ou critère de jugement	Indicateurs	Sources / méthode
C1.1 Le programme TEVO répond aux attentes et aux besoins des collectivités lauréates en matière d'engagement citoyen et de coopération internationale.	- Typologie des besoins exprimés par les Collectivités - Diversification et hausse du nombre de collectivités intégrées au projet % de collectivités estimant que TEVO répond à leurs besoins en engagement citoyen et coopération internationale - Nombre de collectivités intégrant TEVO dans leur stratégie locale de coopération et de citoyenneté - Niveau de satisfaction des collectivités sur l'adéquation du programme à leurs attentes (évaluation qualitative)	- Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires
C1.2 Les missions proposées aux volontaires sont adaptées aux besoins des structures d'accueil.	- Typologie des missions proposées aux volontaires % de structures d'accueil considérant que les missions des volontaires sont adaptées à leurs besoins - Nombre de missions ajustées (et typologie des ajustements) en cours de programme pour mieux répondre aux attentes des structures	- Analyse statistique (BDD) - Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires

Question évaluative n°2 : Dans quelle mesure les objectifs fixés par le programme ont-ils été atteints ?		
Sous-question ou critère de jugement	Indicateurs	Sources / méthode
C2.1 Le programme a touché sa cible et atteint ses objectifs quantitatifs	- Profil des jeunes volontaires engagés (et notamment, accessibilité à des jeunes avec moins d'opportunité) - Nombre et % de volontaires engagés dans le programme (comparés aux objectifs quantitatifs fixés) - Évolution annuelle du nombre de volontaires par rapport aux prévisions % de collectivités et structures d'accueil ayant accueilli un nombre de volontaires conforme à leurs attentes - Motifs explicatifs des écarts (équipe VF et partenaires)	- Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires
C2.2 Les missions réalisées par les volontaires ont répondu aux attentes et s'inscrivent en valeur ajoutée pour les collectivités et des structures d'accueil.	% de collectivités et structures d'accueil estimant que les missions ont répondu à leurs besoins % de missions ayant été adaptées ou réajustées en cours de réalisation - Niveau de satisfaction des collectivités et structures d'accueil concernant l'apport des volontaires % de structures estimant que les volontaires ont apporté une valeur ajoutée significative à leurs actions - Typologie des apports identifiés par les structures d'accueil - Attentes (récurrentes et nouvelles) exprimées par les structures d'accueil	- Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires
C2.3 Les volontaires ont développé les compétences et acquis l'expérience attendue en matière d'engagement citoyen, de coopération internationale et d'insertion professionnelle.	% de volontaires déclarant une progression en engagement citoyen, coopération internationale ou insertion professionnelle % de volontaires ayant développé des compétences transférables dans leur parcours post-TEVO % de volontaires estimant que l'expérience TEVO a influencé positivement leur projet professionnel	- Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires

C2.4 Les collectivités et les structures d'accueil estiment que l'action des volontaires a eu un impact positif sur leur projet et les dynamiques locales.	• % de collectivités et structures d'accueil considérant que l'apport des volontaires a eu un effet positif sur leurs projets • Typologie des impacts identifiés • Typologie des initiatives et actions locales renforcées ou initiées grâce aux volontaires • % de collectivités et structures souhaitant reconduire l'accueil de volontaires (taux de fidélisation/ réengagement) • Nature des missions reconduites (prolongement des missions initiales, nouvelles missions...)	• Étude de cas (x10) • Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C2.5 L'accompagnement et le suivi des volontaires ont permis de garantir un accompagnement au bon niveau des volontaires, en limitant les difficultés rencontrées.	• Modèles d'accompagnement mis en place au titre de TEVO • % de volontaires estimant avoir reçu un accompagnement adapté à leurs besoins • % de volontaires ayant rencontré des difficultés au cours de leur mission • Typologie des difficultés rencontrées par les volontaires • Modalités d'appui / de réponse aux besoins d'accompagnement portée par les équipes • % de volontaires et structures d'accueil satisfaits du suivi mis en place	• Étude de cas (x10) • Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C2.6 Les collectivités bénéficiaires ont intégré l'engagement volontaire dans leurs stratégies de coopération et de développement local, conformément aux ambitions du programme.	• % de collectivités ayant inscrit l'engagement volontaire dans leurs stratégies de coopération et de développement local • % de collectivités ayant mobilisé des ressources supplémentaires pour pérenniser l'engagement volontaire • Natures des financements et profil des financeurs mobilisés pour soutenir la pérennité des actions	• Étude de cas (x10) • Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires

Question évaluative n°3 : Quels sont les effets du programme sur les acteurs concernés ?		
Sous-question ou critère de jugement	Indicateurs	Sources / méthode
C3.1 Le programme TEVO soutient la montée en compétences (professionnelles, linguistiques, interculturelles, relationnelles) des volontaires.	• Typologie des compétences soutenues par le programme • % de volontaires déclarant une progression dans leurs compétences professionnelles • % de volontaires ayant amélioré leur niveau en langue étrangère • % de volontaires rapportant un développement de compétences interculturelles et relationnelles • % de volontaires percevant une amélioration de leur employabilité grâce à TEVO	• Étude de cas (x10) • Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C3.2 TEVO influence les parcours d'insertion des volontaires (accès à l'emploi, poursuite de formation, engagement associatif ou citoyen).	• % de volontaires en emploi ou en formation 6 mois et 12 mois après la mission • % de volontaires ayant modifié leur projet professionnel à la suite de l'expérience TEVO • % de volontaires engagés dans une association ou une initiative citoyenne après la mission • Types de secteurs d'insertion professionnelle des anciens volontaires	• Étude de cas (x10) • Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C3.3 Le programme renforce les capacités d'action dans les projets de coopération et de développement local des Collectivités.	• Nombre et types de projets de coopération renforcés ou initiés grâce à TEVO • % de collectivités estimant que TEVO a facilité leur engagement dans des actions de coopération internationale ou de développement local	• Étude de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités

	- Évolution des ressources (financières, humaines) mobilisées pour ces projets - Existence de nouvelles synergies entre collectivités et autres acteurs locaux grâce à TEVO	- Entretiens collectivités - Entretiens volontaires
C3.4 TEVO modifie les pratiques des structures d'accueil en matière d'intégration et d'accompagnement des volontaires.	% de structures d'accueil ayant adapté leurs dispositifs d'accompagnement des volontaires à la suite de TEVO - Nature des changements observés dans l'intégration des volontaires (formation, tutorat, suivi individualisé) % de structures déclarant une amélioration de leurs pratiques en matière de gestion du volontariat % de structures envisageant d'accueillir de nouveaux volontaires après l'expérience TEVO	- Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires
C3.5 Les partenaires institutionnels et financeurs perçoivent TEVO comme un levier pour renforcer les dynamiques territoriales et les politiques de volontariat.	% de partenaires estimant que TEVO renforce les dynamiques territoriales - Nombre de partenariats nouveaux ou renforcés avec d'autres institutions grâce à TEVO - Volume de financements mobilisés pour des actions liées à TEVO - Intégration du programme dans les stratégies territoriales ou nationales de volontariat	- Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires
C3.6 Le programme génère des effets inattendus, qu'ils soient positifs (renforcement des liens entre acteurs, innovations locales) ou négatifs (difficultés d'adaptation, besoins non anticipés).	- Nombre et types d'innovations locales générées par TEVO - Nombre de nouvelles collaborations entre acteurs locaux non prévues initialement % de volontaires ayant rencontré des difficultés d'adaptation (culturelles, professionnelles) et nature de ces difficultés - Types de besoins non anticipés identifiés par les structures d'accueil et les collectivités	- Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires

Question évaluative n°4 : Le dispositif est-il bien articulé avec les autres politiques publiques et dispositifs existants ?

Sous-question ou critère de jugement	Indicateurs	Sources / méthode
C4.1 TEVO s'inscrit de manière cohérente dans les politiques publiques de mobilité internationale et de coopération décentralisée.	- Nombre, nature et évolution des partenariats institutionnels (ministères, agences de coopération, collectivités territoriales) soutenant TEVO. - Alignement et écarts des objectifs du programme avec les orientations des politiques publiques en matière de mobilité internationale et de coopération décentralisée. - Niveau de reconnaissance institutionnelle du programme (mentions dans des documents stratégiques, intégration dans des plans d'action publics, soutien affiché).	- Entretiens partenaires institutionnels - Analyse documentaire - Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires
C4.2 Le programme est complémentaire des autres dispositifs de volontariat et d'engagement citoyen, en France et à l'international.	- Niveau de reconnaissance institutionnelle du programme (mentions dans des documents stratégiques, intégration dans des plans d'action publics). - Nombre et nature des passerelles existantes entre TEVO et d'autres dispositifs ; - Perception des acteurs du secteur sur la complémentarité du programme avec d'autres initiatives.	- Entretiens partenaires institutionnels - Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités - Entretiens volontaires
C4.3 L'articulation avec les dispositifs d'insertion professionnelle et sociale permet d'optimiser les	% de volontaires ayant bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi ou la formation après leur engagement. - Nombre et nature des partenariats établis avec des acteurs de l'insertion (missions locales, France Travail, associations d'accompagnement).	- Entretiens partenaires institutionnels - Étude de cas (x10) - Enquêtes en ligne auprès des volontaires et des collectivités - Entretiens collectivités

parcours des volontaires après leur mission.	• Typologie des dispositifs mobilisés. • % des volontaires pointant l'utilité de TEVO pour leur parcours professionnel ou personnel.	• Entretiens volontaires
C4.4 Les collectivités lauréates et les partenaires locaux intègrent TEVO dans leurs stratégies territoriales et leurs dispositifs existants.	• Nombre et nature des collectivités ayant intégré TEVO dans leurs dispositifs de coopération et de développement local. • Part des collectivités ayant mobilisé des financements ou des ressources pour renforcer le programme sur leur territoire. • Témoignages des collectivités et des partenaires locaux sur la valeur ajoutée de TEVO dans leurs stratégies.	• Entretiens partenaires institutionnels • Études de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C4.5 Les relations entre France Volontaires, les institutions publiques et les autres acteurs du secteur facilitent (ou freinent) la coordination et l'essaimage du programme.	• Existence et qualité des échanges entre France Volontaires et les institutions concernées (fréquence des réunions, nature des coopérations). • Nombre d'initiatives de coordination interinstitutionnelle mises en place pour favoriser le déploiement de TEVO. • Retours des institutions partenaires sur leur capacité à travailler avec France Volontaires sur TEVO.	• Entretiens partenaires institutionnels • Étude de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C4.6 Des freins ou des incohérences avec certaines politiques publiques ou dispositifs limitent l'efficacité et l'impact du programme	• Nature des contraintes administratives ou réglementaires identifiées par les porteurs de projet et les collectivités. • Existence de doublons ou d'effet concurrence avec d'autres dispositifs nationaux ou internationaux de volontariat. • Perception des acteurs locaux et des bénéficiaires sur les freins liés à l'intégration du programme dans leur environnement institutionnel.	• Entretiens partenaires institutionnels • Étude de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires

Question évaluative n°5 : Quels sont les leviers pour garantir la pérennité des effets du programme ?

Sous-question ou critère de jugement	Indicateurs	Sources / méthode
C5.1 Les volontaires développent des compétences transférables et valorisables sur le marché du travail ou dans leur engagement citoyen	• Taux de satisfaction des volontaires • Taux d'insertion professionnelle post-mission • Taux de retour des volontaires dans le secteur associatif	• Étude de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C5.2 Les collectivités et partenaires locaux s'approprient le programme et sont en mesure de le faire perdurer au-delà du soutien initial	• Nombre de collectivités ayant signé des engagements de pérennisation • Financement local mobilisé • Évolution du nombre de partenaires locaux impliqués • Degré d'intégration du programme dans les stratégies locales	• Étude de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C5.3 L'appui de France Volontaires et des institutions publiques garantissent un cadre stable et des perspectives de développement.	• Taux de financement public attribué au programme • Nombre d'initiatives de plaidoyer • Nombre de partenaires institutionnels impliqués • Taux de renouvellement du financement institutionnel	• Étude de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
C5.4 Les anciens volontaires deviennent des relais et des ambassadeurs du programme, contribuant à son essaimage et à sa reconnaissance.	• Taux de participation des anciens volontaires à des événements de promotion • Nombre d'anciens volontaires créant ou rejoignant des réseaux • Taux d'engagement dans des activités de sensibilisation	• Étude de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires

C5.5 Le programme dispose de ressources financières et organisationnelles permettant sa stabilité et son expansion.	• Taux de diversification des sources de financement (et nature) • Capacité de gestion du programme	• Étude de cas (x10) • Enquête en ligne auprès des volontaires et des collectivités • Entretiens collectivités • Entretiens volontaires
--	--	--

5.4 7 Fiches-portrait volontaires complémentaires

Ines, 25 ans, VSI à Lima pour la Ville de Bordeaux



-  Femme
-  Française
-  Bac+5
-  Diplômée de Sciences Po Bordeaux, elle recherchait une mission de volontariat à la suite de son service civique à Lima
-  Service civique pour l'ONG Envol'Vert à Lima dans le cadre de ses études
-  Une année universitaire puis 6 mois de service civique à Lima

Contexte et nature de la mission de volontariat



Ines est volontaire en VSI pour la Ville de Bordeaux à Lima, au Pérou depuis début 2023. Elle occupe son poste depuis presque 2 ans, puisqu'elle a reconduit sur contrat de VSI d'un an. Dans le cadre de ses missions, Ines représente la Ville de Bordeaux à Lima, dans le cadre du jumelage des deux villes. Elle assure ainsi un rôle de coordination de projets, de suivi administratif et financier et de représentation institutionnelle.

Ses missions incluent notamment :

- le suivi de l'accord de coopération entre Bordeaux et Lima, finalisé à la fin de l'année 2023 ;
- la coordination de projets dans divers domaines (culture, patrimoine via le financement de l'AFD, la résilience alimentaire, l'égalité femmes-hommes, la citoyenneté, etc.) ;
- La rédaction de notes pour les interventions de l'élue de la Ville de Bordeaux à la coopération internationale ;
- La contribution aux demandes de subventions du MEAE ;
- L'animation du réseau péruvien de coopération nationale, en tant que représentante de la ville de Bordeaux.

Moteurs d'engagement et préparation au départ



Ines résidait déjà à Lima avant le début de son volontariat, puisqu'elle venait de réaliser un service civique dans le cadre de la fin de son cursus à Sciences Po Bordeaux. Elle souhaitait continuer son expérience à Lima, dans le domaine de la coopération internationale. Elle a trouvé l'offre de VSI sur le site Coordination Sud et elle en a également entendu parlé à travers sa connaissance du tissu local et de ses acteurs (Alliance française, mairie de Lima, ONG locales, etc.) dû à ses précédentes missions dans la ville.

Ines a bénéficié d'une formation de 3 semaines, à Bordeaux au début de sa mission. Elle travaillait dans les locaux de la collectivité afin de rencontrer les différents acteurs et de se saisir des différents projets mis en place dans le cadre de la coopération Bordeaux/Lima. Elle a ensuite suivi une formation supplémentaire d'une semaine à l'IFAID (opérateur agréé France Volontaires) pour la sensibiliser aux rôles et aux missions d'un VSI.

Elle a particulièrement apprécié le format de ses formations, très immersives et directement en lien avec ses missions. Cet accompagnement lui a permis d'arriver à Lima « prête et bien armée ».

LE RETOUR DE L'EXPERIENCE



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Une montée en compétences notable sur de nombreux aspects : la gestion et la coordination de projets d'envergure, la représentation institutionnelle (prise de parole en public, rapports officiels) et l'autonomie.
- Elle a renforcé son réseau professionnel local et international, et souhaite le mobiliser dans la suite de son parcours.
- Elle souhaite rester à Lima à l'issue de sa mission et continuer à travailler dans le domaine du développement international. Elle se sent plus armée grâce à sa mission pour travailler dans ce secteur, que ce soit en ONG, dans des associations locales ou en structure de conseil.

Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Sa mission lui a permis de confirmer son intérêt pour la coopération internationale et de développer son réseau local des ONG et associations dans ce domaine.
- Lola n'a pas rencontré de difficultés durant sa mission. Son expérience préalable à Lima et sa maîtrise des enjeux culturels et de la langue, ont, en outre, facilité son intégration.
- Elle apprécie particulièrement la richesse de mission, la diversité des projets qu'elle met en œuvre et la visibilité qu'elle peut avoir à Lima grâce à son rôle de représentation de la Ville de Bordeaux.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Cette mission s'inscrit dans la continuité de son parcours personnel à Lima. Elle y a ses repères, son réseau, son cercle social et elle souhaite s'y implanter.
- Grâce à sa mission, Lola a gagné en confiance en elle ; elle a également développé une capacité d'adaptation et une écoute et patience dans le travail, qui lui servent au quotidien.

Julia, SCI, Envoi (Sainte-Lucie)



F



Française



Bac + 5



En recherche d'emploi

Contexte et nature de la mission de volontariat



Julia est partie en service civique international à l'OECO à Sainte-Lucie en février de l'année dernière, une mission initialement prévue pour six mois qu'elle a finalement écourtée pour des raisons personnelles en juin. Sa mission s'inscrivait dans le cadre d'une dynamique de coopération régionale, avec un axe fort sur la recherche et l'analyse de partenariats, notamment avec des acteurs français issus de la Guadeloupe, de la Martinique et de la France hexagonale. Elle a mené un travail d'identification des partenaires existants, de leurs domaines d'intervention et des lacunes éventuelles à combler, tout en recherchant de nouveaux partenaires techniques et financiers pour soutenir les projets de l'organisation. En parallèle, elle a entamé la mise en place d'une plateforme de formation visant à rendre les contenus plus accessibles au grand public comme aux employés. Elle était en lien régulier avec un employé détaché de la région Guadeloupe à l'OECO, qui assurait l'interface avec la collectivité, ainsi qu'avec sa responsable hiérarchique et plusieurs collègues de l'organisation. France Volontaires, via une référente, assurait un appui administratif, notamment en cas de problème lié aux indemnités.



Moteurs d'engagement et préparation au départ

Julia a choisi de s'engager dans un service civique international principalement pour des raisons professionnelles. Elle voyait dans cette mission une opportunité de se former à la coopération régionale, d'acquies une première expérience sur le terrain et de pratiquer l'anglais dans un contexte professionnel. L'idée de découvrir un nouveau pays, Sainte-Lucie, et de s'immerger dans une autre culture tout en élargissant son réseau dans les Caraïbes a également nourri sa motivation. Elle n'a pas éprouvé de réelle appréhension avant le départ, s'étant bien informée sur le pays ; les informations trouvées, notamment sur le site du ministère, ne l'ont pas inquiétée outre mesure. Sur le plan personnel, elle souhaitait se dépasser, rencontrer de nouvelles personnes et vivre pour la première fois en colocation. Elle estime avoir été bien préparée avant son départ grâce à l'accompagnement de France Volontaires et à l'accueil fluide organisé par l'OECO. L'intégration dans la structure comme dans le pays s'est déroulée sans difficulté, et la présence sur place d'un employé détaché de la région Guadeloupe a grandement facilité ses démarches au quotidien.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- **Ambiance de mission positive** : Bonne entente avec les collègues et les autres volontaires, cadre de vie agréable.
- **Difficultés d'hébergement** : Départ retardé à cause de la difficulté à trouver un logement fixe à distance, budget SCI insuffisant.
- **Malentendu organisationnel** : Flou initial sur les responsabilités entre la structure d'accueil et les partenaires, corrigé après intervention de la région Guadeloupe.
- **Cadre de travail déroutant** : Manque d'encadrement au début, nécessité de s'adapter à une grande autonomie.
- **Budget serré** : Indemnité juste suffisante pour vivre à Sainte-Lucie, complétée par une aide familiale.



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- **Renforcement des compétences orales** : Amélioration notable de l'aisance à l'oral et en anglais, qui a marqué positivement au moins un entretien d'embauche.
- **Prise d'initiative dans un cadre flou** : Liberté d'action sur certaines tâches, mais sentiment de progression limitée par un manque d'encadrement et d'échanges professionnels.
- **Réflexion sur l'environnement de travail souhaité** : Prise de conscience que le travail exclusivement analytique et en bureau ne lui convient pas pleinement.
- **Orientation confirmée** : Malgré les limites rencontrées, volonté de poursuivre dans le domaine de la coopération, avec une préférence pour des missions plus ancrées dans le terrain et le relationnel.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Développement de l'aisance à parler avec des inconnus et renforcer son ouverture d'esprit.
- A nourri son envie de voyager et de découvrir de nouveaux horizons.
- Renforcement de sa capacité d'adaptation, malgré une habitude déjà existante au voyage.
- Découverte et apprentissage de la vie en communauté, expérience perçue comme surréelle.

Albane, VSI accueil (Ville de Paris)



Femme



Argentine



BAC+4



Travailleuse indépendante en tant que paysagiste



Expériences antérieures de bénévolat



Des voyages, en tant que touriste



Contexte et nature de la mission de volontariat

Albane, originaire de Buenos Aires en Argentine, est volontaire internationale en service civique (VSI) depuis septembre 2024 au sein d'un service de la Ville de Paris. Elle intervient en apportant un appui technique dans le cadre de projets de coopération urbaine, et un soutien ponctuel à l'organisation d'événements et à l'accueil de délégations internationales.

De formation paysagiste, elle avait auparavant travaillé pendant deux ans pour la Ville de Buenos Aires, ainsi qu'en bureau d'études, avant d'exercer en indépendante. Sa mission actuelle lui permet de découvrir un environnement professionnel différent, axé sur le travail collectif, le management de projets et les partenariats internationaux. Elle note un changement par rapport à ses missions antérieures, plus techniques.

En parallèle de son concours sur des projets techniques, Antonia a eu l'opportunité de participer à des activités liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, notamment l'accueil et l'accompagnement de délégations internationales. Elle a également été impliquée dans des projets de coopération urbaine à différentes échelles, ce qui lui a permis de mieux comprendre les temporalités des projets internationaux, la gestion d'événements, et les dynamiques de travail dans une collectivité de grande taille.



Moteurs d'engagement et préparation au départ

Albane a découvert l'offre de volontariat par hasard sur LinkedIn, à un moment où elle souhaitait améliorer son niveau de français et vivre une expérience à l'étranger. Attirée par la réputation de la Ville de Paris en matière d'urbanisme, elle a vu dans cette mission une opportunité de développer ses compétences, de mieux comprendre le fonctionnement d'une grande collectivité, et d'élargir son réseau professionnel dans le domaine de la coopération internationale.

Le processus de sélection a été très rapide, après un entretien et la validation de son profil, elle a ensuite pu bénéficier d'un accompagnement important (de la part de l'opérateur et de la collectivité) pour son installation (logement, visa, vols). Elle a suivi une formation de préparation au départ à distance en espagnol, utile qu'elle juge peu adaptée aux volontaires venant en France. Une seconde formation à son arrivée en France a facilité ses démarches d'installation.

Son intégration s'est faite facilement grâce à l'accueil de l'équipe et à l'environnement stimulant de sa mission.



LE RETOUR DE L'EXPERIENCE



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Renforcement du réseau professionnel, notamment avec le service des relations internationales de la Ville de Paris.
- Prise de responsabilités progressive grâce à un environnement de travail bienveillant.
- Développement de compétences en matière de : *gestion de projets, travail en équipe et communication interculturelle.*
- Envisage une poursuite d'études (niveau master) en relations internationales ou logement.
- Expérience valorisante à l'international et perçue comme un atout majeur pour l'employabilité.

Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Découverte d'un nouveau secteur professionnel dans lequel Antonia n'avait pas pour habitude de travailler, le logement.
- Organisation d'événements et accueil de délégations internationales.
- Gestion de projets à temporalités multiples (inter-villes).
- Renforcement des capacités d'adaptation et d'organisation.
- Soutien fort de l'équipe et climat de travail stimulant.
- Quelques zones de flou au démarrage concernant : le contrat, les indemnités et le logement.



Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Renforcement de la confiance en soi.
- Expérience humaine et interculturelle enrichissante.
- Développement de l'autonomie et du sens des responsabilités.
- Expérience vécue comme une étape de transformation personnelle.
- Motivation renouvelée pour s'impliquer dans des projets de coopération internationale.

Nadia, SCI envoi (Sainte-Lucie)



F



Française



Bac + 5



Étudiante en alternance

Contexte et nature de la mission de volontariat

Nadia effectué un service civique international à l'Alliance française de Sainte-Lucie, de janvier à juin 2024. Sa mission principale consistait à organiser une marche de 100 kilomètres pour la Journée internationale de l'inclusion à travers le sport, qui a rassemblé plus de 100 participants. En parallèle, elle a contribué à diverses activités au sein de l'association locale, notamment l'organisation de soirées et la gestion d'un groupe de parole appelé « talkatives », destiné aux personnes souhaitant apprendre le français. Ses interlocuteurs principaux étaient la directrice de l'Alliance française ainsi que Fanny, également membre de cette structure. La Région Guadeloupe a assuré un accompagnement au départ, tandis qu'un jeune homme originaire de Guadeloupe, présent sur place, a joué pour Nadia un rôle de mentor. France Volontaires est intervenue en soutien principalement au cours de la phase de départ. Cette mission lui a permis de s'impliquer dans des actions de sensibilisation et d'animation culturelle au sein de la communauté locale.



Moteurs d'engagement et préparation au départ

Nadia découvrit l'opportunité de la mission de service civique international par hasard, en voyant une annonce de la Région Guadeloupe sur Twitter alors qu'elle venait de terminer un Bachelier en marketing digital. Elle hésitait à partir à l'étranger, mais cette opportunité l'a convaincue. Sa principale motivation était de vivre une première expérience professionnelle à l'étranger, tout en découvrant un nouveau métier et en pratiquant l'anglais. Avant le départ, elle n'avait pas vraiment d'appréhensions liées à la mission elle-même, ayant déjà travaillé un an en alternance, mais elle redoutait un peu les difficultés d'intégration avec les personnes sur place. Sur le plan personnel, elle voulait tester sa capacité à s'adapter à un nouvel environnement et à être sociable. Elle a bénéficié d'une préparation complète grâce à une formation d'une semaine organisée par France Volontaires et la Région, qui l'a bien accompagnée pour aborder son départ sereinement.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Grande satisfaction liée à l'opportunité de réaliser une mission à l'étranger et de sortir de sa zone de confort.
- Expérience bénéfique dans un contexte professionnel international, même en l'absence d'un projet professionnel défini.
- Difficulté rencontrée liée au manque de tâches disponibles dans une petite structure avec plusieurs volontaires.
- Problèmes administratifs au début de la mission : retards de paiement et difficultés à obtenir une carte bancaire.
- Soutien local utile : l'Alliance française l'a aidée à ouvrir un compte bancaire pour résoudre ces difficultés.

Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Renforcement de ses compétences en communication interculturelle : elle a gagné en assurance pour travailler avec des personnes ne partageant pas sa langue.
- Confirmation de son attrait pour le milieu associatif, apprécié pour sa liberté et sa souplesse.
- Enrichissement de son réseau professionnel, notamment avec des photographes et des contacts de l'ambassade, qu'elle continue à entretenir.
- Émergence d'un projet professionnel tourné vers l'international, avec une volonté de vivre et travailler dans d'autres pays de la Caraïbe anglophone.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Renforcement de la confiance en soi et de la résilience face aux difficultés rencontrées.
- Découverte de soi et prise de conscience de sa capacité à s'adapter à un nouvel environnement.
- Enrichissement de la vie sociale grâce à de nombreuses rencontres, notamment avec d'autres volontaires.
- Expérience marquante en rupture avec ses repères habituels, contrastant avec son cercle d'amis stable en Guadeloupe.

Janis, VSI envoi (République Dominicaine)



Contexte et nature de la mission de volontariat

Partie en mars 2024 dans le cadre d'une mission de Volontariat de solidarité internationale, Janis, récemment diplômé et en recherche d'emploi après une première expérience professionnelle en 2023, a saisi cette opportunité pour s'engager à l'international. Sa mission, initialement prévue pour une durée de douze mois, a été écourtée à la suite d'une proposition professionnelle au sein de l'Ambassade de France en République dominicaine. Dans le cadre de sa mission, elle était chargée de l'appui à la coopération économique entre la Guadeloupe et la République dominicaine. Concrètement, son rôle consistait à promouvoir les secteurs d'activités dominicains auprès des acteurs économiques guadeloupéens, avec pour objectif de susciter l'intérêt et l'implantation d'entreprises de Guadeloupe sur le territoire dominicain.

Moteurs d'engagement et préparation au départ

La volontaire a découvert l'opportunité de mission de volontariat à travers les actualités du service de coopération de la Région Guadeloupe, qu'elle suivait depuis un stage effectué là-bas durant son Master en droit international. Son engagement s'est inscrit dans la continuité de son parcours, motivée par l'envie de mettre en pratique ses compétences dans un contexte caribéen auquel elle se sent profondément attachée. Sa principale appréhension concernait sa capacité à s'adapter à un environnement nouveau, dans un pays dont elle ne maîtrisait pas les codes. C'était un vrai défi personnel, celui de s'immerger dans une culture différente et de tester son adaptabilité. Elle envisageait déjà, avant le départ, la possibilité de rester dans le pays si la mission lui plaisait. La préparation à la mission a été jugée satisfaisante sur les aspects pratiques, même si elle estime qu'une formation plus contextualisée par zone géographique aurait été pertinente. Elle souligne notamment l'importance de mieux appréhender les spécificités culturelles de chaque territoire caribéen, souvent à tort perçus comme homogènes.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE

Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission



- **Apprentissage malgré les obstacles** : Malgré les difficultés rencontrées, la mission a été jugée globalement satisfaisante et formatrice, apportant un vrai élan personnel et professionnel.
- **Formation inégale** : La formation avant départ a été bien notée (8/10), mais l'accompagnement sur place a manqué de suivi humain et de soutien professionnel une fois sur le terrain.
- **Manque de visibilité locale** : La mission n'était pas bien préparée en amont : les acteurs guadeloupéens n'étaient pas informés de sa présence, ce qui a freiné la mise en œuvre de ses projets économiques.
- **Inversion des priorités de mission** : Faute de moyens et de coordination, la mission principale (développement économique dominicain) n'a pas pu être menée à bien, tandis que la mission secondaire (appui à la CCI) a pris le dessus.
- **Problèmes administratifs et financiers** : Les paiements irréguliers du loyer ont généré du stress et des démarches répétées. La situation s'est améliorée après l'ouverture de l'antenne Antilles-Guyane de France Volontaires.

Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- **Accélérateur d'insertion professionnelle** : La mission a directement conduit à son recrutement à l'agence économique de l'ambassade grâce à une recommandation obtenue pendant son volontariat.
- **Renforcement du réseau professionnel** : Elle a pu élargir significativement son réseau, notamment avec des acteurs clés comme la CCI et l'ambassade de France.
- **Montée en compétences et responsabilités** : Elle a développé des compétences en gestion de projet, communication interculturelle, autonomie et leadership, devenant le bras droit du directeur et encadrant des stagiaires.
- **Clarification de son projet professionnel** : Cette expérience lui a permis d'identifier ce qui l'intéressait vraiment dans le secteur et d'affiner ses choix de carrière.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- A permis de sortir de sa zone de confort.
- A renforcé sa capacité à aller vers les autres.
- A développé une plus grande ouverture aux nouvelles expériences.

Rita, VSI envoi (Bénin)



F



Française



Bac + 5



En emploi



Service civique et beaucoup de bénévolat, notamment à la Croix Rouge



Contexte et nature de la mission de volontariat



Rita venait de terminer un contrat au sein d'une collectivité territoriale lorsqu'elle a candidaté à une offre de Volontariat de Solidarité Internationale proposée par la région Guadeloupe. Titulaire d'un master en Coopération et développement international, elle cherchait à acquérir une première expérience professionnelle à l'international, en cohérence avec son parcours académique. Son emploi précédent, dans une direction des affaires financières, ne correspondait pas à ses aspirations ni à sa formation. Sélectionnée pour une mission axée sur l'économie circulaire et l'agroécologie, elle a finalement vu sa fiche de poste révisée dès son arrivée, car son profil ne correspondait pas aux attentes initiales. Elle a alors endossé le rôle de directrice opérationnelle d'un hôtel-restaurant d'application, une mission très éloignée de ce qui était prévu. Sur le terrain, ses interlocuteurs principaux étaient le coordonnateur de l'ONG d'accueil, ses collègues, ainsi que la responsable de l'espace France Volontaires au Bénin. La région Guadeloupe n'a pris contact avec elle qu'occasionnellement.



Moteurs d'engagement et préparation au départ

Rita a découvert l'offre de mission de volontariat via un message partagé sur WhatsApp. Elle n'a pas postulé immédiatement, mais lorsque l'annonce a été reconduite, elle a saisi l'opportunité. Ce volontariat représentait pour elle une étape essentielle dans son projet professionnel : acquérir une expérience à l'international, indispensable selon elle pour évoluer dans son domaine. Elle y voyait aussi l'occasion de se voir confier des responsabilités qu'on ne lui aurait probablement pas confiées en France au même niveau d'expérience. Avant son départ, elle n'avait pas vraiment d'appréhensions. Elle s'est laissé porter par le processus, sans poser d'attentes personnelles, entièrement centrée sur ses objectifs professionnels. La préparation dispensée avant le départ lui a semblé plutôt claire, même si certains éléments sont restés flous ou difficiles à appliquer une fois sur le terrain, notamment le fait de ne pas se substituer à un employé local. Sur place, elle a bénéficié d'une immersion culturelle organisée par la structure d'accueil, utile mais insuffisante pour être préparée à la réalité du quotidien.

LE RETOUR DE L'EXPÉRIENCE



Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission



- **Une expérience professionnalisante et révélatrice** : Elle se dit satisfaite d'avoir pu atteindre — voire dépasser — ses objectifs professionnels, tout en découvrant ses limites et en apprenant à poser des cadres à ce qu'elle accepte ou non dans un environnement professionnel.
- **Un cadre rassurant grâce à France Volontaires** : Elle souligne l'importance du dispositif encadré, qui lui a permis de vivre une expérience unique qu'elle n'aurait pas envisagée seule, notamment dans un contexte africain.
- **Une formation de départ utile mais trop généraliste** : La formation préparatoire lui a semblé de bonne qualité, mais trop peu adaptée aux réalités spécifiques de sa zone géographique et de sa mission. Des ajustements thématiques ou contextuels auraient été bénéfiques.
- **Des conditions de travail éprouvantes** : Raphaëlle a dû faire face à une forte charge de travail, au point de ne pas pouvoir profiter de l'aspect collectif du volontariat. L'équilibre vie professionnelle / personnelle a été difficile à gérer, avec un isolement ressenti sur le terrain.
- **Un accompagnement inégal et à renforcer** : Si certaines ressources étaient disponibles, elle regrette un suivi pas toujours proactif. Un accompagnement plus attentif et régulier, notamment face aux difficultés de logement ou de surcharge, aurait permis un meilleur vécu de la mission.

Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- **Un développement intense de compétences transversales** : Raphaëlle a acquis une palette large de compétences — gestion de stock, RH, stratégie, comptabilité, marketing — en assumant rapidement des responsabilités importantes qu'elle n'avait pas anticipées.
- **Un apprentissage du management dans un contexte interculturel** : Travailler dans un environnement professionnel très différent lui a permis d'évoluer en gestion d'équipe et en adaptation managériale, même si elle peine à traduire ces acquis dans un contexte français.
- **Une confirmation de son intérêt pour l'international** : Cette mission a validé son envie de travailler à l'étranger, tout en nuancant son rapport au travail social, dont elle reconnaît les limites en termes d'implication personnelle.
- **Un impact encore flou sur son employabilité** : Bien qu'elle ait beaucoup appris, Raphaëlle éprouve des difficultés à valoriser son expérience face aux attentes du marché français, qui privilégie des parcours plus spécialisés et lisibles.

Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- **Un recentrage sur soi et ses priorités** : Après avoir beaucoup donné pour les autres durant sa mission, Raphaëlle apprend à dire non plus facilement et à préserver ses limites.
- **Une capacité renforcée à relativiser** : Les émotions vécues au Bénin l'ont aidée à prendre du recul face aux situations stressantes ou complexes.
- **Une meilleure gestion de son énergie** : Elle accorde désormais plus d'importance à la priorisation de ses engagements personnels et professionnels.

Erika, 27 ans, VSI envoi à Botupora au Brésil



Contexte et nature de la mission de volontariat

Erika réalise un VSI de 12 mois au sein de la mairie de Botuporã, une ville de 10 000 habitants dans l'état de Bahia, au Nord-Est du Brésil. Elle est partie dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Botuporã, et la communauté de commune de Sauer-Pechelbronn en Alsace. Elle est chargée de réaliser un diagnostic socio-économique sur la question des déchets dans la collectivité, à travers une approche ethnographique. L'idée est de réaliser un diagnostic sur une année entière (là où les diagnostics sont souvent réalisés en un mois), pour être le plus en contact avec les populations locales et leurs besoins. Elle a également une mission de sensibilisation sur la gestion des déchets dans les écoles.



Moteurs d'engagement et préparation au départ

Dans le cadre de son Master 2 Développement et coopération Internationale, elle était à la recherche d'un stage de fin d'études. Après plusieurs expériences professionnelles en Amérique du Sud, elle souhaitait repartir à l'étranger pour réaliser son stage.

Elle a trouvé l'annonce pour une mission de VSI sur le site Coordination Sud, qu'elle consultait quotidiennement lors de sa recherche de stage. L'offre réunissait tout ce qu'elle recherchait : elle souhaitait partir au Brésil, réaliser un VSI et avoir une mission dans la gestion de projet, avec une forte autonomie et un aspect professionnalisant.

Erika était déjà beaucoup partie à l'étranger, elle est donc habituée au départ. Elle explique cependant appréhender l'éloignement avec ses proches. En parallèle, elle avait un peu d'appréhension quant à la ville de Botuporã, dans la mesure où il s'agit d'une ville assez isolée, dans une zone rurale.

Avant le départ, Erika a bénéficié d'une formation au départ assurée par GESCOD, dans laquelle est pu échanger avec d'autres volontaires, et se former sur des thématiques spécifiques au volontariat : les droits et devoirs d'un volontaire, l'interculturalité, la sécurité dans le pays, etc.



LE RETOUR DE L'EXPERIENCE



Les impacts du volontariat sur le parcours professionnel

- Elle considère que cette mission est un réel **tremplin pour son projet professionnel**. Elle explique avoir appris à être autonome, à prendre des initiatives, à s'organiser et à développer ses compétences en tant que chef de projet.
- En parallèle, sa mission lui a permis de **se constituer un réseau solide d'acteurs locaux et nationaux**, qu'elle compte activer dans les prochains mois pour trouver un nouvel emploi.
- Cette mission a **confirmé sa volonté de travailler dans le secteur de la coopération internationale**, en Amérique du Sud.

Les apports et enjeux rencontrés au fil de la mission

- Sa mission lui a permis de **confirmer son intérêt pour la coopération internationale** en parallèle de son envie de continuer à vivre en Amérique du Sud
- Elle se sent **plus indépendante**, plus autonome et elle a gagné en confiance en elle pendant l'année de son VSI
- Le principal défi rencontré dans le cadre de sa mission a été **la création d'un cercle social**, au regard de la localisation de Botuporã. Elle a été accompagnée par ses tuteurs et elle a fini par trouver des solutions pour s'intégrer davantage dans les activités de la ville.



Les impacts du volontariat sur le parcours personnel

- Elle a « **adoré** » **son expérience au Brésil**, et elle souhaite, si possible continuer à vivre dans ce pays.
- Elle est **très fière** d'avoir révélé le défi de partir dans une ville assez isolée et elle ressent **qu'elle se sent plus indépendante**.
- A travers le lien avec les locaux qu'elle a pu développer dans sa mission, elle souhaite **s'engager davantage dans des initiatives locales** afin de s'intégrer et de s'investir dans la ville où elle réside.

© Pluricité 2025. Tous droits réservés.

Ce document confidentiel est établi à l'attention exclusive de son destinataire. Toute modification, reproduction ou partage des informations contenues dans ce document est strictement interdite